

D O C U M E N T S

=====

du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer

C O N T R I B U T I O N A L ' E T U D E D E M O G R A P H I Q U E

D E S P O P U L A T I O N S D U M ' B O M O U

(Oubangui-Chari, A.E.F.)

par

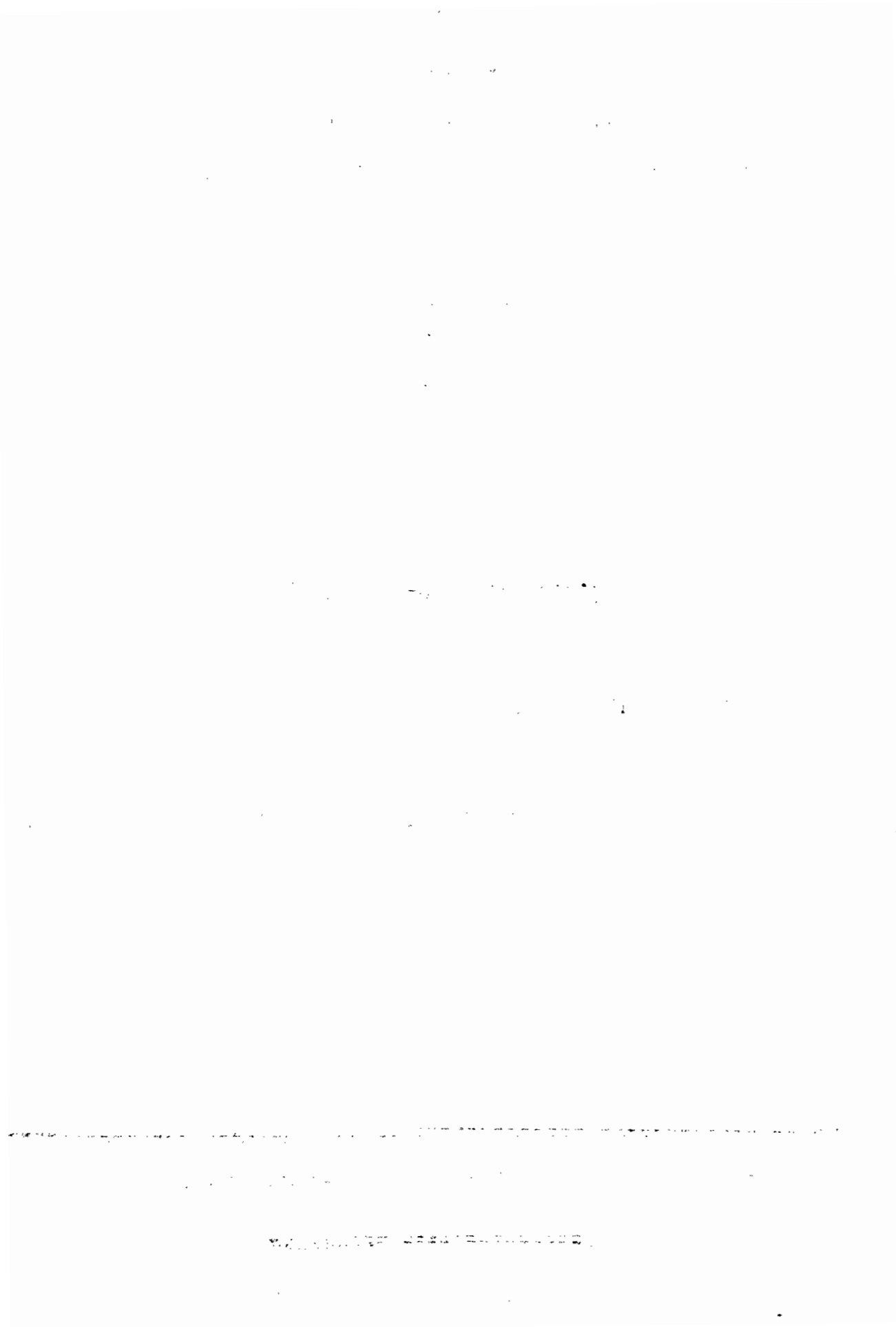
PIERRE CLEMENT

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

47, Boulevard des Invalides

PARIS 7^e

1957



INTRODUCTION

La fin et les moyens.

Les matériaux dont l'élaboration a donné lieu au corps de notre mémorandum proviennent principalement du chapitre "Démographie" des rapports médicaux consacrés en tout ou en partie à l'état de la population du Département Sanitaire du M'Bomou et particulièrement du Bas M'Bomou (Subdivisions de Bangassou, Ouango et Bakouma).

Les rapports médicaux que nous avons consultés et dépouillés appartiennent aux archives du Département Sanitaire du M'Bomou (Bangassou), du Service de Santé de l'Oubangui-Chari (Bangui) et du Service de Santé de la France d'Outre-Mer (Paris).

Nous nous sommes efforcé à la fois de remonter le plus loin possible dans le passé et de nous approcher au maximum du moment actuel. Nous avons pu ainsi embrasser une période d'environ 20 ans. Notre chronologie n'est toutefois pas exempte de solutions de continuité : pour certaines années les données manquent ou sont incomplètes. Ces lacunes sont imputables tantôt à la détérioration ou à la perte totale ou partielle des documents, tantôt à l'irrégularité avec laquelle ont été menées les enquêtes ou sondages démographiques ou au fait qu'ils n'ont parfois porté que sur un nombre restreint de points, tantôt à l'impossibilité où nous nous sommes trouvé d'obtenir de Bangassou et de Bangui que soient mises à notre disposition les archives des 9 et 7 dernières années, tantôt au fait que certains rapports n'ayant fait que reprendre, même à plusieurs années de distance, les données de rapports antérieurs, nous n'avons pas jugé nécessaire de procéder comme leur auteur.

Outre les documents sanitaires, nos sources comprennent quelques rapports politiques ou administratifs et quelques compte-rendus d'enquêtes démographiques particulières. Le nombre extrêmement limité des rapports politiques que nous avons passés en revue indique immédiatement que nous ne nous sommes pas livré au dépouillement systématique des dossiers administratifs. Les données démographiques qui y figurent ne sont certes ni moins certaines ni plus discutables que celles contenues dans les dossiers du Corps de Santé mais elles peuvent sans inconvénient faire l'objet d'une analyse distincte et rien ne s'oppose, au contraire, à ce que les résultats de l'exploitation des uns et des autres soient ensuite confrontés et, s'ils s'y prêtent, synthétisés.

Les matériaux que nous avons mis en oeuvre sont essentiellement d'ordre démographique. Le point de vue spécifiquement médical sera éventuellement traité plus tard.

Nos têtes de chapitre sont constituées par la désignation de l'époque (année le plus souvent) et de la région que les données concernent.

La matière même des chapitres comprend deux sortes d'informations : d'une part des données quantitatives (nombres bruts ou pourcentages), généralement réunies en tableaux, d'autre part des commentaires.

Les données quantitatives ou bien ont été reprises telles quelles des rapports dont nous avons eu communication (corrigées si nous y avons décelé quelque erreur de frappe ou de calcul), ou bien proviennent de calculs que nous avons effectués à partir des chiffres que nous y avons trouvés (nous l'avons alors signalé en note infrapaginale).

Les commentaires sont faits de considérations sélectionnées des auteurs (citées entre guillemets ou résumées avec indication de la source) et de nos considérations personnelles.

Quel que soit le mode d'exploitation des faits et observations retenus par les auteurs, nous avons toujours, à l'intérieur de chaque chapitre, regroupé et présenté en premier les éléments chiffrés de manière à ce que les commentaires forment un tout à leur suite. Nous aurions voulu observer chaque fois le même ordre de présentation des données quantitatives et, conséquemment, des commentaires. Mais les différences de nature et de contenu qui sont apparues entre certains documents ont plus d'une fois contrarié notre projet.

En regard de certaines des données numériques que nous présentons figurent des données correspondantes d'une année précédente; c'est le cas pour les chiffres de population par Subdivision ou District. Dans les commentaires, où nous avons, comme il se doit, considéré tout d'abord les faits tels qu'ils se sont passés à l'époque de l'enquête dont le document exploité fait état, nous nous sommes également efforcé de rapprocher ce que nous avons tiré de ces faits de ce que des analyses antérieures nous avaient appris. C'était, sans doute, le seul moyen pour nous, non seulement de suivre l'évolution démographique de certaines populations ou régions dans le temps et, dans la mesure où de mêmes contrastes ou similitudes apparaissaient régulièrement entre quelques unes d'entre elles au cours des années, les situer les unes par rapport aux autres au point de vue démographique, mais aussi de nous rendre compte de la valeur relative tant des principes et des techniques appliquées par les enquêteurs que des résultats auxquels ils avaient abouti. Il s'en faut, certes, que tous aient appréhendé les phénomènes sous le même angle, dispensé leur attention aux mêmes unités ethniques ou territoriales ou aux mêmes faits ou encore aux mêmes aspects d'un même fait, traité les questions avec la même pénétration, utilisé les mêmes procédés d'investigation (1). Et ceci explique à la fois une partie des lacunes évoquées plus haut et notre choix

(1) Il y a évidemment beaucoup plus de traits communs entre les rapports médicaux qu'il n'y en a entre eux et les autres documents.

des données ou commentaires des auteurs : certaines informations contenues dans tel rapport et peut-être fort intéressantes en elles-mêmes n'ont pas été retenues parce que nous n'avons pas trouvé leur équivalent ailleurs (nous pensons notamment au nombre de mois du d'années de présence sur le lieu de l'enquête et au nombre d'habitants par case dont un seul auteur a fait le décompte). La diversité des centres d'intérêt et, sans doute, aussi, des opportunités de travail, fait comprendre également que les comparaisons entre les groupes dans le temps ou dans l'espace ou bien n'ont pas toujours été possibles ou instructives ou bien ne portent pas dans tous les chapitres sur les mêmes points.

On ne trouvera guère dans nos commentaires d'hypothèses ou d'essais d'explications relatifs aux faits notés. Les hypothèses ou les explications qui ont pu être formulées au sujet de la vitalité (au sens démographique du terme) des groupes ethniques ou des aires qui ont retenu notre attention ou qui, avancées à propos de la situation de populations ou de régions qui leur sont extérieures, peuvent avoir pour nous une valeur suggestive, seront envisagées à part.

En bref, ce que nous avons d'abord tenté est la récapitulation et le rassemblement dans un seul document où elles seraient à la fois, et dans la mesure du possible, clarifiées, ordonnées, commentées et comparées, d'informations démographiques éparses dans de nombreux rapports et qui ont été recueillies depuis quelque 20 ans sur les populations du M'Bomou, spécialement du Bas M'Bomou, par les médecins du Corps de Santé et quelques autres personnes à qui en incombait la tâche.

Critique des documents exploités.

Nous ne présenterons sous ce titre que les principales réserves qu'il convient, à notre sens, de faire sur la valeur des matériaux utilisés. Elles ont trait aux lacunes, imprécisions, ambiguïtés ou erreurs que nous avons le plus souvent rencontrées et ne s'appliquent pas toutes à tous les documents : bien qu'aucun n'échappe complètement aux reproches, certains sont de meilleure qualité que d'autres. Le lecteur pourra, par lui-même, juger de la mesure dans laquelle tel ou tel d'entre eux prête le flanc à telle ou telle de nos critiques (1).

1. Les termes par lesquels les auteurs désignent les groupes

(1) Il est vraisemblable que si nous avons pu prendre connaissance des consignes verbales ou écrites qui, du moins le soupçonnons-nous, doivent avoir été données à un moment ou l'autre aux chargés d'enquête ou de sondage démographiques, particulièrement aux Officiers du Corps de Santé commis à leur réalisation, une partie au moins de nos réserves seraient sans objet. Mais à notre question concernant les instructions dont auraient été nantis les auteurs des rapports médicaux, les services compétents répondirent en ignorer l'existence.

ethniques sont fréquemment inadéquats et certains le sont d'autant plus que les individus que l'on entend ainsi grouper sous une même étiquette ne constituent même pas une tribu ou un ensemble de tribus pouvant se réclamer d'un ancêtre commun.

Ainsi le Nzakara est une langue et les auteurs ont désigné de son nom toutes les tribus dont elle est la première langue (1). Or lesdits Nzakara sont constitués d'un grand nombre de tribus dont les unes sont des tribus Bandia (Vougbandi, Voussiolo, Vougbélou, Voumbilinga, etc...) groupe conquérant qui serait d'origine Ngbandi et qui souvent détient encore le pouvoir là où il s'est imposé autrefois et les autres des groupes divers plus ou moins dominés par les Bandia et dont l'origine et l'éventuel apparemment restent encore énigmatiques (Voukpata, Digo, Zazi, Vounzolo, etc...)(2). Ni les unes ni les autres ne se désignent elles-mêmes du nom de Nzakara sauf dans leurs relations avec les Européens qui, par facilité ou ignorance de son incongruité, persistent à le leur donner et se satisfont de les entendre se l'appliquer devant eux. (3). L'auteur, du Rapport Médiael de 1935 pour le M'Bomou avait bien signalé que le terme ne recouvrait qu'un ensemble de tribus diverses parlant le Nzakara mais sa pertinente observation ne l'a pas empêché ni n'a dissuadé ses successeurs de continuer à les traiter comme si elles formaient une seule et même "race" (4).

Le terme Zandé est à peine plus judicieusement employé, bien qu'il existe cette fois un groupe ethnique dont c'est le véritable nom. La méconnaissance des faits ou la commodité font confondre sous ce vocable :

- vrais Zandé : Voungara, Aboro, Ndabili, Bokoundo, etc.
- Zandésisés, c'est-à-dire populations qui se sont assimilées aux Zandé mais qui ont conservé la connaissance ou le souvenir de leur parler propre : Bagminda, Vourmanga, etc...
- conquérants de groupes Zandé et qui, tout en les dominant, ont fait leurs la langue et les coutumes des vaincus : Bandia.

et parfois :

- diverses tribus plus ou moins voisines des Zandé dont le nom, bien qu'elles mêmes ne se l'attribuent pas, leur a été de plus en plus souvent donné par les "étrangers" depuis l'occupation européenne : Pakéré, Bili, Barambo, etc...

Une partie des Zandé et Zandésisés étant gouvernés par des Bandia et une autre par la caste-clan Zandé des Voungara

-
- (1) Une confusion analogue est encore courante à propos du terme Bantou qui ne désigne ni une tribu ni un groupe de tribus ethniquement apparentées mais un complexe linguistique.
 - (2) La nomenclature exhaustive des groupes "Nzakara" Bandia et "Nzakara" non Bandia que nous avons pu repérer sur le terrain est hors de notre propos actuel.
 - (3) Il faut dire à la décharge de ces Européens qu'ils ne font qu'entretenir une équivoque qui date de loin puisque déjà JUNKER, pour ne citer que lui, dans un article du Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie paru en 1887, utilisait le terme dans un sens ethnique.
 - (4) Cf. p. 27 note(3.)

certain auteurs ont appelé les premiers Zandé-Bandia et les seconds Zandé-Voungara.

Le terme Yakoma désigne un poste du Congo Belge. D'après B. TANGHE, il s'agirait d'une déformation de "aya Kuma" (enfants de KOUMA) que les membres d'un village Ngbandi auraient jadis donné comme réponse à des Blancs qui leur demandaient ce qu'ils étaient (1). Ceux qu'on a appelé depuis des Yakoma sont donc en fait des Ngbandi et l'erreur de terminologie est ici facile à redresser (2).

Les Banda constituent un groupe ethnique. Cela n'empêche pas certains auteurs de considérer à part d'eux divers sous-groupes Banda tels que les Yakpa, Langba, Kpatili, Togbo, etc...

Les Dendi seraient des Ngbandi. Certains groupements Dendi ont à leur tête des Bandia (lesquels, croit-on, avons-nous dit plus haut, seraient des Ngbandi comme eux). Bien que ces Bandia s'en différencient, l'Européen les assimile à leurs sujets Dendi. L'usage, abusif, s'est répandu de désigner aussi sous le nom de Dendi les satellites d'origine non Ngbandi qui vivent parmi les Dendi.

2. Le nom des villages et même des cantons où les approches démographiques ont eu lieu et dont la connaissance aurait pu, en partie, pallier l'insuffisance des données ethniques, sont rarement fournis. On doit se contenter le plus souvent de la désignation de la Subdivision ou du District à l'intérieur desquels la prospection a été effectuée; encore ces derniers ne sont-ils pas toujours nommés. Parfois même ni l'aire (du moins en deça du niveau Département) ni la ou les "races" étudiées ne sont citées.
3. Certaines données relèvent de catégories vagues, non ou mal définies, telles que : "hommes jeunes célibataires", "foyers à une femme", "foyers à deux femmes", etc..., "hommes", "femmes", "garçons", "filles", "enfants" (spécialement pour ces cinq dernières catégories, dans les tableaux de répartition de la population et, pour la dernière, dans les considérations ou chiffres relatifs à la proportion d'"enfants" par rapport à tout ou partie de la population). Sans doute avons nous pu, par divers recoupements, savoir qu'il fallait entendre par "enfants" (ainsi que par "garçons" et "filles") les individus âgés de 0 à 15 ans (3) et avons-nous vu immédiatement que "foyer à une femme", "foyer à 2 femmes", etc... signifiaient "homme à une épouse" (ou "monogyne"), "homme à 2 épouses" (ou "polygyne à 2 femmes"), etc...

(1) Tanghe, B., De Ngbandi, Geschiedkundige Bijdragen, Brugge 1929, p. 56-7.

(2) Notons que le terme Yakoma pour désigner les Ngbandi est surtout en usage en territoire français. Au Congo Belge ce sont les termes Ngbandi et Mongwandi qui prévalent.

(3) Cette notion implicite de l'"enfant", en même temps que la répartition des habitants en hommes, femmes et enfants, a d'ailleurs été reprise des recensements administratifs.

4. Les rares auteurs qui fournissent des indications par groupes d'âge adoptent comme limite inférieure de chacun des groupes distingués la limite supérieure de celui qui le précède immédiatement dans l'ordre croissant des âges, par exemple : groupes d'âge de 0 à 5 ans, de 5 à 10 ans, de 10 à 15 ans, etc... sans préciser pour laquelle des deux limites le nombre d'années qui les définit simultanément doit être considéré comme représentant des années révolues. Ainsi, dans l'exemple cité, ignorons-nous s'il s'agit de groupes de 0 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans, etc... ou de groupes de 0 à 5 ans, 6 à 10 ans, 11 à 15 ans, etc...
5. Des rapports livrent des chiffres, indices, taux ou considérations sur l'une ou l'autre population sans donner le nombre d'individus que ces informations concernent.
6. Certaines observations ont été faites sur un nombre infime de sujets.
7. Certains taux ou indices revenant régulièrement dans les rapports médicaux et auxquels les auteurs semblent attacher une grande importance pour la prévision de l'état et de l'avenir démographique des populations n'ont pas la même signification ou ne sont pas formulés dans les mêmes termes ou encore ne sont pas calculés de la même manière dans ces rapports et dans les traités de démographie faisant autorité et, qui plus est, une partie de ces taux ou indices utilisés par les médecins sont établis à partir de données dont ne se servent pas les auteurs de ces traités. Par ailleurs ces taux ou indices sont souvent peu ou mal définis ou ne représentent pas ce que leur libellé permettrait de supposer. Tels sont : l'indice infantile, l'indice démographique, le taux de fécondité, le taux de fécondité utile, le taux de stérilité, le taux de capacité génitale, le taux de nuptialité (1). Ainsi le "taux de fécondité" qui signifierait dans les rapports médicaux : le nombre moyen de grossesses, par femme, ayant abouti à l'expulsion d'un fœtus vivant, est basé sur le nombre total de grossesses que toutes les femmes interrogées ont eues, non dans l'année, mais dans leur vie jusqu'au moment de l'interrogatoire (l'âge ni le groupe d'âge de ces femmes ne sont jamais donnés mais on peut présumer qu'il s'agit de femmes nubiles de tous âges, ménopausées comprises). Les taux de stérilité et de capacité génitale, par contre, sont calculés à partir des déclarations des seules femmes de plus de 50 ans, c'est-à-dire, en principe, ménopausées (ce qui n'empêche pas que nous ayons une ou deux fois rencontré un taux de stérilité établi d'après des réponses de femmes nubiles "tout-venant" et qu'un auteur fasse observer que ce taux est parfois hautement fantaisiste (2), (3)

(1) Nous avons, toutefois, pu retrouver par calcul la signification de ceux dont la définition manquait ou était insuffisante.

(2) Cf. Bibliographie n° 91 p. 12-13 (N.B. On trouvera la liste des références infime. Les numéros donnés en note infrapaginale sont ceux qui leur ont été affectés dans cette liste.

(3) Cf. Addendum p. 11.

8. Les rares fois où nous sont fournis des taux de natalité ou de mortalité, le chiffre de la population qui a servi de référence (ou l'année où a eu lieu le recensement aux chiffres duquel on pourrait se reporter) n'est pas indiqué.
9. Seuls des taux bruts (de natalité, mortalité, fécondité,...) nous sont donnés et jamais de taux rectifiés ou nets. Un auteur a bien établi des taux nets de reproduction pour un groupe "linguistique" et pour un groupe ethnique, mais il nous a prévenu de leur défectuosité.
10. Sauf dans un rapport (non médical), aucune définition du mort-né n'apparaît. S'agit-il de l'enfant n'ayant pas respiré au moment de la naissance ou encore de celui qui n'a pas crié, et la naissance a-t-elle bien eu lieu après 6 mois de gestation révolus ? Par ailleurs les femmes interrogées ne comptent-elles pas comme mort-nés des enfants décédés au cours de leur première année ?
11. Les chiffres relatifs aux avortements sont plus que tous les autres sujets à caution. D'abord, il ne s'agit que des avortements spontanés, ensuite, parmi ceux-ci, que des avortements "avoués". En outre, les femmes savent-elles toujours qu'elles ont avorté ? Ne confondent-elles pas parfois, souvent ou toujours hyperménorrhée et fausse-couche ?
12. Il eut été incontestablement plus orthodoxe de calculer les taux de mortinatalité, de mortalité infantile et de mortalité des enfants ainsi que le pourcentage d'enfants survivants par rapport au nombre de naissances vivantes plutôt qu'à celui des grossesses; la mortalité infantile et la mortalité des enfants auraient pu, en outre, être évaluées en référence au nombre total des décès.
13. La mortalité des enfants âgés de plus d'un an est fréquemment appelée "mortalité infantile".
14. La limite d'âge de 13 ans est généralement adoptée par les auteurs des rapports médicaux pour calculer la mortalité des enfants (mortalité des enfants de 0 à 13 ans (1)) et leur survie (enfants vivants de moins de 13 ans et enfants vivants de plus de 13 ans) alors qu'ailleurs (répartition de la population entre hommes, femmes, enfants; proportion des enfants par rapport à la population totale, aux adultes, aux femmes de 15 à 45 ans, etc...) les mêmes auteurs en reprenant ou en utilisant les chiffres et les catégories des recensements administratifs définissent du même coup les "enfants" par les individus âgés de 0 à 15 ans (2).
15. Au nombre des enfants survivants (de moins de 13 ans dans la

(1) Parfois ventilée en mortalités à des âges intermédiaires.

(2) Cf. critique 3 p. 7.

plupart des cas) figurent vraisemblablement les enfants nés dans l'année et qui n'ont pas encore été exposés pendant une année entière au risque de décès.

16. Comme nous l'avons déjà fait observer, certains rapports reproduisent tout ou partie des données quantitatives ou qualitatives de rapports antérieurs sans citer leurs sources. Parfois des chiffres globaux sont repris tels quels d'une année à une autre mais ceux dont ils constituent la somme diffèrent (par exemple, un même nombre total d'habitants d'une subdivision est donné plusieurs années de suite qui n'est pas chaque fois ventilé de la même manière en nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre d'enfants.)

17. Ainsi que nous l'avons déjà laissé entendre, certains pourcentages et totaux donnés par les auteurs ne correspondent pas aux chiffres de base fournis. Souvent cependant, la correction de l'erreur est aisée.

o

o o

Au fur et à mesure qu'elles se présentent dans notre memorandum nous avons signalé (généralement en note infra-paginale) ces imprécisions, équivoques et lacunes que nous venons de passer en revue. Toutefois, pour éviter de trop nous répéter, nous n'avons procédé de la sorte qu'à une ou deux reprises pour chacune d'entre elles, étant bien entendu que lorsqu'elles réapparaissent sans être assorties des remarques qu'elles légitiment et qui ont déjà été formulées, celles-ci doivent à nouveau leur être appliquées.

Par ailleurs, chaque fois que nous avons pu le faire, nous avons corrigé au mieux les défauts relevés; ainsi l'avons-nous signalé quand nous avons pu retrouver comment ou par rapport à quoi tel ou tel taux ou indice avait été calculé dont la formule ne nous était pas donnée. Si certains de ces défauts demeurent incorrigibles (comme l'emploi du terme Nzakara pour désigner une tribu ou encore la manière dont a été établi le taux de fécondité) cela ne signifie nullement que nous les prenons à notre compte. Nous avons dû simplement nous en accommoder sous peine de renoncer à notre entreprise.

Si toutes les enquêtes ou tous les sondages démographiques auxquels il a été procédé jusqu'aujourd'hui dans la région qui nous intéresse, pour ne parler que d'elle, avaient été réalisés par de véritables démographes ou, à défaut, par des spécialistes d'autres disciplines (médecins, administrateurs, ethnographes, sociologues, statisticiens, géographes, etc...) entraînés sérieusement à la compréhension et à l'application des théories et méthodes propres à la démographie, on disposerait actuellement d'un ensemble de données valables dans le temps et dans l'espace infiniment moins fragiles, fragmentaires et disparates que la majorité de celles dont nous avons tenté l'ingrate exégèse; le traitement et la comparaison de résultats obtenus au moyen de méthodes scientifiques éprouvées et semblables par des enquêteurs à la fois animés du

même esprit de recherche et pénétrés de l'utilité de leur tâche eussent été de loin plus aisés et plus fructueux que les manipulations et confrontations laborieuses auxquelles nous avons été le plus souvent contraint de nous livrer et au terme desquelles nous ne pouvons trop souvent que présenter des approximations, des ordres de grandeur et, dans les cas les plus favorables, qu'indiquer des tendances.

Nous sommes, certes, pleinement conscient de l'imperfection de notre travail, mais nous ne sommes pas sûr qu'il eût été possible de faire beaucoup mieux avec les matériaux que nous avons entre les mains et dont nous avons souligné la qualité. Même s'il n'aboutit qu'à faciliter la démarche future de ceux que la conjoncture démographique dans les territoires africains préoccupe ou occupe, en leur évitant de fastidieuses recherches et leur offrant une somme et un nouveau point de départ, nous estimerons n'avoir pas dépensé vainement temps et peine.

Addenda -

7. Addendum

Enfin on aimerait savoir à quoi se réfèrent les auteurs pour accorder une valeur diagnostique ou prévisionnelle à certains de leurs taux ou indices. Ainsi l'un d'entre eux, à propos d'une population déterminée, nous apprend que "le chiffre des grossesses est inférieur de moitié au taux nécessaire pour qu'une race s'accroisse" ; parlant plus loin de la proportion d'enfants par rapport aux adultes, il nous fait part de l'existence d'un "taux règlementaire" de 55% ; un autre auteur nous dit que "le maintien de la population ne peut être assuré que si le nombre d'enfants restant vivants est égal ou supérieur à celui des générateurs (masculin et féminin) soit 2 par femme" (c'est ce qu'il suggère de désigner sous le nom de taux de fécondité utile, ajoutant qu'"il est obtenu à partir du taux de fécondité dont on prend le pourcentage d'enfants vivants") ; un troisième rappelle que l'indice démographique (proportion des enfants vivants par rapport aux femmes en âge de procréer) "s'il dépasse 150 permet de considérer une population comme sûrement progressive", qu'un taux inférieur à 130 traduit une population régressive" et que "le pronostic devient de plus en plus sombre avec la régression de ces chiffres".

3. Addendum

Mais des incertitudes subsistent. Ainsi les quelques fois où nous disposons d'informations sur l'état matrimonial, ne savons nous

pas toujours, parce qu'une définition précise des célibataires et des mariés ne nous est pas donnée ou parce que le nombre des catégories établies par l'auteur est inférieur à celui des statuts possibles, sous quelle rubrique ont été classés les veufs et les divorcés. Quant aux individus vivant maritalement en concubinage, même s'ils forment un "vieux" ménage stable et bien intégré au groupe, même s'il y a eu en début de mariage un versement de paiement de mariage ("dot"), ils sont, faute de catégorie prévue pour eux, répartis au mieux entre les autres.

4 bis.

Les recensements administratifs (auxquels les rapports médicaux reprennent la composition de la population par âge et sexe), devant permettre l'établissement du chiffre des imposables, ne donnent, sans doute, pas toujours une image fidèle de la structure des groupes. Il est vraisemblable que l'aspect fiscal des dénombrements, apprécié différemment par les recenseurs et par les recensés, a pu, ici et là, provoquer des gonflements ou des réductions du nombre des assujettis et, par le fait même, fausser certains pourcentages, taux ou indices (sex ratio, proportion des enfants par rapport aux adultes, indice démographique, etc....).

6 bis.

La plupart des renseignements qu'ils fournissent sous le titre "étude de la génération" ont été obtenus par les auteurs des rapports médicaux au moyen de ce qu'on pourrait appeler "coups de sonde au hasard des circonstances" ; exceptionnellement les données ont été recueillies par enquête exhaustive ; jamais elles ne l'ont été par sondage au sens statistique du terme. Il est, dès lors, permis de douter que les "collections" ainsi formées par les individus interrogés (dans les conditions qu'aussi bien nous ignorons presque toujours) constituent des échantillons représentatifs de la population dont ils font partie, c'est-à-dire des échantillons dont les caractéristiques peuvent être extrapolées valablement à la population d'où ils sont tirés. (1)

(1) Nul ne songerait, bien sûr, à rendre les médecins responsables de leur manque de temps, de moyens ou de formation en matière d'échantillonnage et de calcul des probabilités.

Difficultés rencontrées par les auteurs dans leurs enquêtes
ou sondages.

Il ne s'agit ici que des difficultés ou obstacles auxquels les auteurs disent s'être heurté dans l'obtention des renseignements démographiques.

Il nous a semblé plus significatif de faire parler les auteurs eux-mêmes que de les paraphraser ou les résumer. Ce sont donc des extraits de rapports, regroupés par thèmes, qu'on trouvera ci-après.

1) Groupes ethniques.

Année 1936 - N'BOMOU. (1)

"Il n'est pas possible de fournir des renseignements précis (....) au sujet des diverses races".

Année 1939 - BAS M'BOMOU. (2)

"Il est impossible d'avoir des renseignements précis sur les races du Bas M'Bomou."

Année 1945 - OUBANGUI-CHARI. (3)

"Enfin les rameaux raciaux, ~~scs~~-raciaux, tribus, etc..., intriqués par les métissages, résultats des conquêtes ou des razzias de marchands d'esclaves constituent pour l'enquêteur, même expérimenté, un obstacle d'autant plus sérieux que de distingués ethnologues ne se sont pas mis d'accord sur les noms mêmes qui doivent servir à désigner les éléments de cette mosaïque de peuples (....). De même, en raison de l'intrication des différentes tribus et des métissages, on ne peut non plus donner une répartition de cette population par races".

Année 1947 - BAS M'BOMOU. (4)

"Les taux des populations de race Yakoma (5) n'ont pas grande valeur en raison du petit nombre de femmes interrogées et surtout parce qu'il s'agit ici de Yakomas (5) transplantés : population Yakoma (5) de Bangassou-ville et des exploitations privées. De même pour les Langbas, il s'agit ici presque uniquement des Langbas de Bangassou-ville et des exploitations privées. Seuls les N'Zakaras et les Bandas ruraux ont été un peu étudiés. Encore pour les Bandas ne s'agit-il surtout que de races assimilées (Togbos, par exemple, qui ont émigré des

(1) 9
(2) 24
(3) 54

(4) 64
(5) Lire Ngbandi.

régions plus à l'Ouest vers Bakouma, Yakpas, etc...).

Année 1952 - HAUT M'BOMOU. (1)

"Les Azandésisés de l'Est ne peuvent guère être qualifiés autrement : ils ont en commun la langue de leurs conquérants. Cette "Race" est le résultat de métissages entre ces conquérants, qui ne semblent pas avoir cherché à préserver leur pureté, et les anciens autochtones décimés par les guerres et la traite. La race de chaque individu, dans ces conditions, est pour le moins confuse et complètement inextricable; le seul mode de détermination que nous ayons est basé sur les déclarations d'appartenance de chacun, c'est-à-dire sur rien de valable."

2) Variations et mouvements de la population -
Génération - Divers et Généralités.

Année 1935 - M'BOMOU. (2)

Subdivision de Birao.

Chiffre de population pour années antérieures à 1935 :
"Nul renseignement".

Pays Zandé-Bandia.

"Je ne possède que peu de renseignements sur cette région que je dois visiter cette année".

Pays Zandé-Voungara.

"Nul détail précis ne nous a été fourni".

Année 1936 - M'BOMOU. (3)

"Aucune donnée au sujet des variations de l'année 1936. Les recensements ont été effectués irrégulièrement (....). Différence (entre le chiffre de la population de l'année et le chiffre d'une année précédente) : il n'est pas possible de fournir des renseignements précis à ce sujet."

Année 1939 - BAS M'BOMOU. (4)

"Etudier la vie sexuelle des noirs et son résultat, la

génération, est un des problèmes les plus difficiles à résoudre (....). Devant le blanc et sa petite feuille de papier elles (les femmes) cherchent à savoir quelle est la réponse qui les libérera le plus vite de l'interrogatoire. Si vous manifestez quelque joie d'une réponse quelconque, toutes les femmes suivantes vous font une réponse identique."

2^e trimestre 1944 - BAS M'BOMOU. (1)

"Le recensement exact des populations du Département n'étant fait que de façon sporadique et incomplète, il est vain de discuter sur ses chiffres pour se faire une opinion."

Année 1944 - BAS M'BOMOU. (2)

"Une statistique d'ensemble pour le Département ne peut être faite qu'en se référant à des chiffres plus ou moins bien contrôlés et datant déjà de plusieurs années. Aussi est-ce sous toutes réserves que je donne le tableau ci-dessous".

Année 1945 - BAS M'BOMOU. (3)

Variations de l'année écoulée : "Renseignements inexistants dans l'état actuel du recensement et de l'état-civil des populations du Département".

Année 1945 - OUBANGUI-CHARI. (4)

"Ce n'est pas, en effet, méconnaître le travail administratif que de dire qu'en ces pays les recensements sont en général d'une relative exactitude. Comment pourrait-il en être autrement, alors que parfois un chef de Subdivision a sous son autorité quelques milliers d'habitants disséminés dans 50 ou 60.000 kilomètres carrés, et qu'il est seul à savoir travailler sérieusement, et qu'il n'a pas de moyen de transport rapide, et que le noir aime tant changer de place, partir avec sa famille dans la forêt ou vers de nouveaux champs de culture ou plus simplement aller visiter ses frères de race au delà des fleuves et des frontières. Quant aux enquêtes démographiques menées par des médecins, beaucoup de renseignements qu'elles comportent doivent être recueillis par interrogatoire et, qui plus est, par interrogatoire de femmes et de femmes âgées (....). Pour des raisons diverses on voit les résultats changer radicalement d'une année à l'autre (....). Le rôle d'enquêteur exige de la part des médecins habileté, douceur et une grande patience".

-
- (1) 45
 (2) 46
 (3) 53.
 (4) 54

"Il n'est en aucune façon possible de se rendre compte des fluctuations de la population".

HAUT M'BOMOU.

"Dans le Haut M'Bomou, Blaché a fait l'étude de son département par cantons et non par races. Celles-ci sont d'ailleurs extrêmement mélangées : (....). La campagne intensive de caoutchouc, en maintenant la population presque entière constamment dans la forêt, ne favorisait d'ailleurs pas des enquêtes de ce genre (....). Maintenant que l'obligation de la récolte de caoutchouc est abolie, seul un recensement sérieux permettrait de faire le point."

4^e trimestre 1946 - BAS M'BOMOU. (1)

"Les autres renseignements plus précis ne peuvent être obtenus. D'une part, les derniers recensements administratifs sérieux datent de 1929 et les nouveaux actuellement en cours ne sont pas encore terminés. D'autre part, il est impossible d'obtenir de renseignements sérieux de la part des femmes indigènes de ce pays, vraiment trop arriéré".

Année 1946 - OUBANGUI-CHARI. (2)

"Il est difficile de se faire une opinion ferme sur le mouvement démographique dans le territoire à l'aide des études qui peuvent être établies à l'heure actuelle. Il existe encore trop peu de recensements nominatifs bien faits et aucune comparaison n'est possible avec les résultats des années antérieures. Les statistiques aussi bien administratives que médicales ne pourront être interprétées qu'après des études sérieuses répétées chaque année et après un recul suffisant de temps si on veut tirer des conclusions s'approchant de la vérité et des indications utiles pour déterminer les meilleures mesures de politique démographique à prendre. Jusqu'à présent, on n'a guère procédé que par "coups de sonde" et en ce qui concerne la partie médicale de ce travail, surtout par interrogatoire de femmes. Il est superflu d'insister sur l'imprécision de leurs réponses mais ce sera un facteur d'erreur qui perdra beaucoup de sa valeur lorsque les médecins du S.G.H.M.P. (3) auront la possibilité de faire leurs enquêtes démographiques à intervalles assez rapprochés."

"A ce moment les familles pourront véritablement être suivies en même temps et dans leur évolution et dans leur situation sanitaire et le travail perdra ce caractère superficiel qui le rend aujourd'hui aussi décevant pour l'enquêteur que pour le lecteur."

(1) 59

(2) 61

(3) Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie.

C'est bien, en effet, cette apparence d'utilité relative que donnent la plupart de ces statistiques démographiques faites chaque année et dont les résultats divergent souvent d'une manière radicale de ceux qui avaient été obtenus précédemment, ceci sans qu'on puisse dire que les choses n'ont pas été faites sérieusement (....). Il faut beaucoup de moyens et du temps pour mener à bien ces enquêtes".

Année 1947 - HAUT M'BOMOU. (1)

"Nous n'avons pu obtenir les recensements nouveaux (....) Au cours de nos tournées nous nous sommes astreints à établir dans la mesure du possible une répartition de la population par groupes d'âge et de sexe suivant les différentes races, sans tenir compte des sous-races. Il serait intéressant de pouvoir comparer les chiffres obtenus avec des statistiques anciennes, or nous n'en avons pas trouvé dans les archives. Aussi est-il difficile de dire si telle ou telle race a diminué ou augmenté (....). L'indice permettant de voir si la race est de type progressif, stationnaire ou régressif ne peut être fait car, d'une part, nous n'avons pas vu tous les enfants et, d'autre part, nous ne connaissons pas le chiffre exact de la population."

Année 1948 - OUBANGUI-CHARI. (2)

"Très peu de Médecins-Chefs établissent de façon satisfaisante l'étude démographique annuelle qui leur est demandée, certains même négligent totalement ce travail."

8-30 Avril 1952 - BAS M'BOMOU, DISTRICT DE OUANGO (3)

"Le contrôle démographique a la valeur d'une première opération : des absents sont en fait émigrés, des émigrés ne sont qu'absents. Certains comptés comme non recensés dans un village n'ont pas été comptés comme émigrés dans leur village d'origine. Quand nous aurons tous les recensements du district un contrôle plus précis pourra être fait."

Année 1952 - M'BOMOU. (4)

"Il n'est pas possible dans ce premier rapport de faire état de chiffres valables, surtout en ce qui concerne les mouvements de population. De plus les recensements de base administratifs ayant été faits, dans chaque district, à des dates

-
- (1) 62
 - (2) 68
 - (3) 80
 - (4) 81

différentes, il n'est pas possible de calculer les indices : à Rafaï (exemple extrême) selon les villages, les recensements datent de 1952 à 1947."

District de Rafaï :

Emigration-Immigration : "Les recensements étaient trop souvent anciens, certains révisés en 1947 mais établis bien avant; la base qu'ils fournissaient était si faible que l'inscription des mouvements de population a été négligée pour au moins la moitié du District."

Groupe ethnique Nzakara :

Emigration-Immigration : "Les chiffres de ces deux mouvements sont loin de s'équilibrer parce que la plupart des émigrés sont soit déjà recensés dans leur nouveau village et non rayés dans leur village d'origine ou, plus simplement, ne se présentent pas aux rassemblements. Beaucoup aussi se "diluent" dans la brousse et échappent à tout contrôle".

Sept.-Oct. 1953 - BAS M'BOMOU - DISTRICT DE OUANGO;
PAYSANNAT OUANGO-GAIGNE . (1)

"L'étude démographique a été faite d'une part sur le plan administratif, d'autre part sur le plan médical. Les chiffres recueillis diffèrent parfois dans le détail, le médecin-chef considérant notamment que tout individu habitant dans le village lors de son passage fait partie de son village d'où inclusion des "fiancées" dans ces recensements. Les recensements administratifs ne comprennent que les gens appartenant réellement au village, soit les chefs de ménage, leurs épouses coutumières et leurs enfants. Les "fiancées" constituant une population réellement flottante sont recensées au village de leur père et non de leur ami."

12 Octobre-15 Novembre 1953. BAS M'BOMOU,
DISTRICT DE BAKOUMA (2)

".... le chiffre considérable des mouvements de population (émigrés et non recensés) avec le déficit notable de ce mouvement, correspondant en grande partie à une imperfection du recensement (absence d'état-civil et de contrôle valable des résidences), en partie à une émigration vers les districts voisins"

8-25 Août 1954 - M'BOMOU. (3)

"D'autres données démographiques ont été calculées, malheureusement elles sont trop basées sur l'interrogatoire des femmes qui, malgré les précautions prises, ont souvent

-
- (1) 84
(2) 87
(3) 91

tendance à la fabulation volontaire ou non. C'est là l'obstacle majeur dont se sont toujours plaint les chercheurs désireux de mener des enquêtes précises en milieu africain."

15 Août-23 Septembre 1954 - BAS M'BOMOU.
REGION DE BANGASSOU. (1)

"Difficultés principales rencontrées au cours de l'enquête

- a) La formation des enquêteurs, étant donné le niveau assez faible des candidats, aurait dû être prolongée de quelques jours : le manque de temps a malheureusement empêché une telle prolongation.
- b) Les conditions atmosphériques défavorables ont souvent retardé l'exécution de l'enquête.
- c) L'éloignement des champs de culture a entraîné dans les agglomérations de nombreuses absences au moment de l'interrogatoire.
- d) La rupture du pont sur le Kourou a demandé l'utilisation de bicyclettes par le personnel de l'enquête sur les 3 cantons Labasso-Ndoucé, Bonabongo et Massini.
- e) Il a été difficile de préciser la fécondité des vieilles femmes dont les réponses ont été parfois sujettes à caution."

3) Répartition par âge et par sexe - Evaluation de ...
l'âge - Indice démographique.

Année 1936 - HAUT M'BOMOU. (2)

"D'une façon générale, les indigènes soustraient à la visite du médecin les jeunes enfants. Il n'est pas rare de rencontrer des enfants de 10 à 12 ans n'ayant jamais été vaccinés, bien que le village entier l'ait été trois ou quatre fois."

"Il me paraît utile de signaler qu'il est très difficile de fixer les âges des indigènes. S'ils paraissent être adultes vers 18 ans (présence, des dents de sagesse et organes génitaux développés normalement), il est très difficile de fixer un âge au-dessus de 30 ans. Les indigènes ont toujours le même aspect puis tombent très rapidement, présentant l'aspect de vieillards et, en général, disparaissent à ce moment là, ayant peut-être atteint un âge que nous ne soupçonnons pas."

Année 1945 - OUBANGUI-CHARI. (3)

..... et pour ce qui est des filles nubiles, certaines

tribus conservent des règles très anciennes de prudence à cet égard; elles sont gardées autant que possible loin des yeux, et des tentations, mais alors la statistique indique qu'il y a deux ou trois fois plus de garçons que de filles de 0 à 15 ans."

"L'âge de l'indigène est aussi d'une appréciation difficile"

Année 1946 - BAS M'BOMOU. (1)

"Les recensements actuels sont très anciens et les nouveaux sont en cours et non terminés. La répartition par groupes d'âge et de sexe ne peut être fournie."

Année 1952 - HAUT M'BOMOU, DISTRICT D'OBO. (2)

Index démographique : "90 (....) Cependant ce chiffre est encore incertain; d'assez nombreux jeunes enfants n'ont probablement pas été recensés".

Sept.-Oct. 1953 - BAS M'BOMOU - DISTRICT DE OUANGO
PAYSANNAT OUANGO-GAIGNE.

"Ces graphiques (pyramides des âges) ont été établis d'après les approximations faites au cours des recensements. Ces évaluations sont évidemment entachées d'erreurs : 1^o absence quasi totale d'actes d'Etat Civil jusqu'en 1952. 2^o défaut d'évènements marquants pouvant servir de repères. Il s'ensuit que, fréquemment, l'on s'aperçoit que la mère et le fils ont été gratifiés du même âge. Dans ce cas il est facile de rectifier. Le plus souvent, l'erreur ne peut être redressée car les individus appartiennent à des familles différentes" (3)

"Il est bien évident que des indices démographiques recueillis sur un an seulement et sur un groupe de population aussi petit sont sujets à tant de contingences que pour certains indices, on peut dire que le chiffre obtenu n'indique même pas un ordre de grandeur des phénomènes ou une tendance de ce groupe social." (4)

"le S.G.H.M.P. (5) se garde d'apprécier l'âge des Africains de façon trop précise. L'expérience lui a appris que le développement physique de l'Africain est tel que, avant 15 ans, un Européen sous-estime toujours son âge et qu'après la puberté, il le surestime toujours jusqu'à l'âge de 40-45 ans". (3)

"D'autre part, l'absence d'un Etat Civil rend très difficile, pratiquement impossible même, l'appréciation d'un"

(1) 60 (2) 81 (3) 84 (4) 85
(5) Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie.

élément essentiel : l'âge des sujets. Apprécier cet âge par le seul aspect physique des individus conduit à de grossières erreurs, et certains sujets échappent par définition même à toute estimation (infantilisme thyroïdien)" (1)

4) Nuptialité.

Année 1936 - HAUT M'BOMOU. (2)

Taux de nuptialité : "Il est difficile de répondre à cette question. (...); Les chiffres exacts des mariages sont absolument inconnus, surtout si l'on tient compte des concubina-
ges qui sont très fréquents".

Année 1939 - BAS M'BOMOU. (3)

"Les femmes indigènes cachent soigneusement toutes les unions libres qu'elles eurent avant l'union légale; et cependant cette pratique est tellement passée dans les moeurs qu'elles en parlent librement entre elles (...). D'autre part, l'indigène n'a pas notre conception de l'épouse. Il y a une ou deux épouses admises, le reste ne sont que des domestiques dont le maître fait ce qu'il veut; il y a aussi les vagues parentes veuves ou dans le besoin qui constituent autour de chaque homme un petit sérail."

A propos d'un tableau qu'il donne concernant le nombre d'épouses des hommes interrogés, l'auteur dit en substance que le tableau a été établi à la suite d'interrogatoires d'hommes, que les réponses n'ont pas été contrôlées et sont toutes sujettes à caution car, d'une part, les femmes étant source de richesse, le mari les dissimulerait, d'autre part, l'homme devant payer pour ses épouses, ne les déclarerait toutes que très rarement.

Année 1946 - BAS M'BOMOU. (4)

"Les recensements actuels sont très anciens et les nouveaux sont en cours et non terminés. (...) ne peut être fournie. Il en est de même pour le taux de nuptialité."

-
- (1) 85
 (2) 8
 (3) 24
 (4) 60

5) Natalité - Mortalité.2^e semestre 1934 - HAUT M'BOMOU. (1)

"Le chiffre des naissances n'est pas connu, non plus que celui des décès"

Année 1935 - M'BOMOU. (2)

"Aucun renseignement administratif concernant les décès n'a pu être fourni".

Pays Zandé-Voungara :

"Le chiffre des naissances est inconnu..."

Année 1936 - M'BOMOU. (3)

"Aucun renseignement précis ne peut être fourni en ce qui concerne la natalité et la mortalité".

Année 1944 - BAS M'BOMOU. (4)

"D'autre part, aucun enregistrement sérieux des naissances et décès n'étant pratiqué, il est impossible d'établir une balance démographique annuelle"

Année 1945 - BAS M'BOMOU. (5)

Natalité et mortalité : "Renseignements inexistant dans l'état actuel du recensement et de l'état civil des populations du Département".

Année 1952 - HAUT M'BOMOU, DISTRICT DE RAFAI. (6)

Mortalité : "Le chiffre absolu des décès doit être interprété en tenant compte que certains recensements datent de 5 ans".

(1) 4
 (2) 6
 (3) 9
 (4) 46
 (5) 53
 (6) 81

6) Fécondité - Stérilité - Capacité génitale.

Année 1936 - HAUT M'BOMOU. (1)

"Taux de stérilité et de capacité génitale : il est encore plus malaisé de répondre à cette question."

Année 1939 - BAS M'BOMOU. (2)

"Un médecin ayant félicité une femme pour ses nombreuses maternités, toutes les femmes suivantes du village avouèrent une fécondité extraordinaire, même celles dont le jeune âge ne permettait une telle générosité".

Année 1945 - OUBANGUI-CHARI. (3)

"Certaines (femmes) répondent de façon à faire plaisir à cet européen curieux qui semble porter de l'intérêt aux familles nombreuses et aussitôt elles le réjouissent de multiples grossesses et d'enfants maintenant disparus qui sait où. D'autres ont simplement oublié, oublié même combien elles ont eu d'enfants, ou elles se trompent dans leur nombre alors qu'ils sont près d'elles."

4^e trimestre 1946 - BAS M'BOMOU. (4)

"Il n'a pas été possible d'avoir de renseignements assez précis de la plupart des femmes indigènes réellement par trop primitives pour savoir le nombre des enfants vivants qui ont atteint ou dépassé l'âge de 13 ans."

Année 1947 - BAS M'BOMOU. (5)

"Les taux des populations de race Yakoma (6) n'ont pas grande valeur en raison du petit nombre de femmes interrogées et surtout parce qu'il s'agit ici de Yakomas (6) transplantés..."

Sept. - Oct. 1953 - BAS M'BOMOU, DISTRICT DE OUANGO
PAYSANNAT OUANGO-GAIGNE (7)

"Enfin les déclarations des individus, en particulier

(1) 8
(5) 64

(2) 24
(6) Lire Ngbandi

(3) 54
(7) 85

(4) 59

celles des femmes sur le nombre d'enfants qu'elles ont eus, ceux décédés ou ceux encore vivants, sont tellement variables tellement fantaisistes qu'il est strictement impossible d'en tenir compte et que tout examen, tout résultat obtenu en se basant principalement sur des déclarations non contrôlables objectivement est faux certainement (...). Interroger une femme pour savoir si elle est enceinte est parfaitement vain; l'expérience m'a souvent montré que sa réponse ne saurait être prise en considération. Il faut donc se borner à constater les grossesses visibles, à gros ventre : un examen génital n'étant pas possible pour de multiples raisons. Ainsi environ la moitié des grossesses échappent au recensement, et les chiffres obtenus doivent être corrigés d'un coefficient d'environ 2,5."

7) Avortements - Mortinatalité - Mortalité infantile
Mortalité des enfants.

2^e semestre 1934 - HAUT M'BOMOU. (1)

"Le chiffre des naissances n'est pas connu, non plus que celui des décès, à fortiori celui de la mortalité infantile."

Année 1936 - HAUT M'BOMOU.

"Le nombre des avortements et de la mortinatalité est absolument inconnu" (2)

Sur les avortements dûs à la syphilis : "Au sujet du chapitre des tournées vous me demandez si les femmes ont été interrogées au sujet de la syphilis. Chaque fois que cela a été possible, cela a été fait, mais les femmes ne répondent pas volontiers à ces sortes de questions." (3)

"En brousse, il est difficile d'obtenir des renseignements exacts sur le nombre des avortements." (3)

Sur les décès d'enfants : "J'ai interrogé au cours de l'enquête faite depuis 18 mois, 480 femmes tant à Zémio que dans les villages (je ne retiens parmi les interrogatoires que ceux qui présentent un minimum de garantie, beaucoup ayant été reconnus faux, les femmes ayant égaré sciemment le médecin)" (3)

"Je considère cette enquête comme incomplète et devant être révisée en ce sens que l'interrogatoire des femmes sur les avortements donne des résultats certainement faux, raison pour laquelle je n'ai pas cru devoir en communiquer les résultats dans les rapports antérieurs. D'autre part, je n'ai pas

réussi à avoir de chiffres précis sur les enfants mort-nés, les enfants morts dans les premières heures suivant la naissance et surtout les accouchements de prématurés, macérés, etc., les femmes brouillant tout et les interrogatoires devant être faits au moyen de deux interprètes très souvent, ce qui complique la tâche et rend l'exactitude des réponses suspecte (la plupart du personnel parle le Sango qui n'est pas compris par l'immense majorité des indigènes de brousse). Donc au sujet des avortements les 480 femmes interrogées accusent 18 avortements spontanés et 6 avortements provoqués, ce qui est contraire à toutes mes autres observations. En effet, j'ai fait prendre des renseignements précis sur 23 des femmes interrogées et, bien qu'elles nient avoir avorté, j'apprends par leur chef ou par leur entourage et surtout par mes infirmières bénévoles qui, vivant dans le village, sont au courant de toutes ces choses, que 9 de ces femmes au moins ont avorté et il est attribué cet accident dans 6 cas à la prise d'abortifs. Ces résultats qui, on le voit, sont diamétralement opposés à ceux obtenus au premier interrogatoire, sont plus conformes à ce que je crois connaître de la mentalité zandée." (1)

Année 1939 - BAS M'BOMOU. (2)

"Les avortements naturels dus à la syphilis, ou provoqués parce que la femme n'est pas légalement mariée, sont tous cachés"

Année 1947 - BAS M'BOMOU. (3)

"Le nombre d'avortements réels ne peut être connu, même approximativement. D'abord seuls ne sont avoués que les avortements spontanés, et encore pas tous car les femmes éprouvent une certaine pudeur à en parler. Quant aux avortements provoqués, très nombreux en pays N'Zakara, ils ne sont jamais avoués."

Année 1948 - BAS M'BOMOU. (4)

"L'avortement criminel (non avoué par les femmes et, par conséquent non compris dans le taux d'avortement cité ci-dessus) est certes répandu."

Année 1952 - BAS M'BOMOU. (5)

Nzakara

".... La pratique de l'avortement semble, pour autant qu'on en puisse pénétrer les confidences, pratique courante..."

(1) 8 bis
(5) 81

(2) 24

(3) 64

(4) 68

Sept. - Oct. 1953 - BAS M'BOMOU, DISTRICT DE OUANGO,
PAYSANAT OUANGO-GAIGNE (1)

Mortalité infantile : "La base objective de ces constatations est le nombre de grossesses constatées au cours de la tournée de 1952. Ce chiffre, 14, est trop faible pour que des indices puissent être significatifs; nous avons donné à côté de ces indices les chiffres bruts pour éclairer."

LES FAITS DEMOGRAPHIQUES.

1935 - DEPARTEMENT SANITAIRE DU M'BOMOU (1)

Le Département Sanitaire du M'Bomou est formé des huit subdivisions de Bangassou, Ouango, Bakouma, Rafai, Zémio, Obo-Djemah, Bria (à laquelle sont incorporés deux postes de contrôle administratifs) et Birao.

Du point de vue ethnique, l'auteur divise ainsi le département : (2)

- Pays Nzakara (3) : Subdivision de Bangassou, Bakouma et partie de Ouango.
 - Pays Ngbandi (4) : Partie sud de la subdivision de Ouango.
-

(1) D'après 6 .

(2) Il ne s'agit que d'une division grossière où l'auteur n'indique que les "races" dominantes. Chaque subdivision en compte bien d'autres et la plupart d'entre elles chevauchent plusieurs subdivisions.

(3) Comme le dit lui-même l'auteur : "Ceci n'indique pas un pays habité par une race, mais une région où est parlée la langue Nzakara. Il est difficile de rêver mosaïque plus diversifiée au point de vue race".

(4) Partout où nous avons rencontré le terme "Yakoma", sauf quand nous citons les propres termes d'un auteur, nous lui avons substitué celui de "Ngbandi" qui correspond à une réalité ethnique, l'autre désignant un poste du Congo Belge situé en pays Ngbandi.

- Pays Zandé-Bandia (1) : Subdivision de Rafai.
- Pays Zandé-Voungara (2) : Subdivisions de Zémio et d'Obo-Djemah.
- Pays Banda : Subdivision de Bria (s'y trouvent également et font aussi partie des Banda : les Kpatili (3) et, dans les régions de Yalinga-Ouadda, quelques Togbo).
- Pays Rounga : Subdivision de Birao.

I. - Données par subdivisions.

P o p u l a t i o n				
Subdivisions	Précédent recensement	1935	Différence (4) Nombre	%
Bangassou	25780 (1934)	28439	+ 2659	+ 10,3 (en 1 an)
Ouango	40511 (1929)	30995	- 9516	- 23,4 (en 6 ans)
Bakouma	14772 (1933)	14627	- 145	- 0,9 (en 2 ans)
Rafai	14665 (1933)	14305	- 360	- 2,4 (en 2 ans)
Zémio	11125 (1934)	11668	+ 543	+ 4,8 (en 1 an)
Obo-Djemah	10207 (1934)	10462	+ 255	+ 2,4 (en 1 an)
Bria	26476 (1934)	26944	+ 468	+ 1,7 (en 1 an)
Birao		4895		
Ensemble		142335		

Subdivisions	Sex ratio (plus de 15 ans) (4)	Nombre d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes (4)
Bangassou	91	20
Ouango	104	38
Bakouma	128	22
Rafai	151	38
Zémio	125	48
Obo-Djemah	106	61
Bria	106	41
Birao	133	56

- (1) Les Zandé-Bandia sont des Zandé et Zandésisés dont les chefs sont en principe des Bandia. Ce sont les Zandé et Zandésisés occidentaux.
- (2) Les Zandé-Voungara sont des Zandé et Zandésisés dont les chefs sont en principe des Voungara. Ils constituent les Zandé et Zandésisés orientaux.
- (3) Appelés Patri dans les rapports médicaux.
- (4) Les calculs ont été faits d'après les chiffres donnés par l'auteur.

II. - Données par "pays"

Pays	N. d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes	N. de fem- mes stéri- les (1) pour 100 femmes	Mortalité des enfants entre 0 et 2 ans (3) pour 100	N. d'hommes jeunes (4) célibataires pour 100 hommes
Ngbandi	63	12	18	15 à 20
Nzakara	22	33	25	?)
Zandé-Bandia	38	31 (2)	?)	Moyenne: ?)
Zandé-Voungara	53	?	?) 28	?) 30 à 35
Banda (moins Kpatili)	19	?	?)	?)
Kpatili	38	?	?)	?)

III. - Données particulières au "pays" Nzakara.

Elles proviennent de trois sources :

- 1) Une enquête sur 986 femmes "prises au hasard dans les villages de brousse" ("femmes de tous âges dont les enfants portés morts avaient parfois atteint l'âge adulte").
- 2) Les chiffres de la maternité ("femmes en général malades")
- 3) Les chiffres de la consultation des Nourrissons de Bangassou, chiffres concernant "des femmes en pleine vie génitale, aux enfants pour la plupart jeunes encore".

Bien que les données fournies pour la Maternité et la Consultation des Nourrissons soient relativement beaucoup moins nombreuses que celles provenant de l'enquête de brousse, nous avons réuni les unes et les autres dans un même tableau.

	Brousse		Maternité		Consul. Nourr.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre.	%
Fem. vues	986	2,3				

- (1) Aucune indication n'est fournie sur l'âge des femmes.
- (2) D'après le prédécesseur de l'auteur, cité par lui.
- (3) L'auteur ne nous dit pas s'il s'agit de la seule mortalité des enfants nés vivants ou s'il s'agit de la mortalité des enfants y compris les morts-nés. Il ne nous dit pas non plus à quoi se rapporte le pourcentage : nombre de nés-vivants, nombre de naissances y compris les morts-nés, nombre de grossesses ?
- (4) Aucune définition de "l'homme jeune" n'est donnée.

	Brousse		§ Maternité		§ Consul. Nourr.			
	Nom- bre	%	Nbre moy. par femme vue	Nbre moy. par femme fécon- dée	%	Nbre moy. par femme fécon- dée	%	Nbre moy. par femme fécon- dée
Femmes enceintes	23	2,3						
Femmes fécondées	654	166						
Femmes stériles	332	33,5						
Grossesses	2309		2,3	3,53		2,73		3,35
Mort-nés	56	2,4)			10 (1)			
Enf. nés viv. et décédés en- tre 0 et 2 ans	580	25,1)					24,6(1)	
à plus de 2 ans	554	23,9)						
à tous âges	1134	49)						
Mort-nés et enf. nés vi- vants et décédés	1190	51,5)			52)		29,8(1) et(2)	
Enf. vivants de tous âges	1119	48,5)			(1)			
					48)		70,2(1)	

IV. - Données sur les plantations de café.

L'auteur a examiné 4.260 sujets dans les plantations du secteur de Bangassou, "les plus importantes et les plus peuplées, dit-il".

Sex ratio (plus de 15 ans) (3)	Nombre d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes
42	6,8

COMMENTAIRES

En quelques années les populations d'à peu près toutes les subdivisions et la population totale du département

- (1) Lire "pour 100 grossesses".
 (2) Chiffre voisin de celui de "la mortalité entre 0 et 2 ans" car, dit l'auteur, il s'agit d'enfants jeunes encore.
 (3) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(moins Birao pour lequel nous n'avons pas de données antérieures à 1935) ont peu varié. Cependant, en 6 ans, elle aurait diminué de près du 1/4 dans la subdivision de Ouango, bien que ce soit celle qui compte la majorité des Ngbandi du Département, c'est-à-dire du groupe ethnique où la proportion d'enfants vivants par rapport aux adultes est la plus élevée (presque les 2/3, ce qui représente environ le 1/3 de la population totale du "pays" Ngbandi). C'est dans le "pays" Banda (Kpatili exceptés) que cette proportion semble la plus faible (un peu moins du 1/5) ; la natalité y est "presque catastrophique", dit l'auteur. Le "pays" Nzakara suit, à ce point de vue, de très près le "pays" Banda (un peu plus du 1/5) : "le taux (...) est dangereusement bas et d'indication grave", peut-on lire dans le rapport. Entre les deux extrêmes, à deux niveaux différents cependant, se situent le "pays" Zandé-Bandia et les Kpatili ex-aequo d'une part (plus du 1/3, c'est-à-dire une proportion "tout juste suffisante", dit l'auteur) et le "pays" Zandé-Voungara d'autre part (plus de 1/2, taux qui, aux dires du rapporteur, "peut être considéré comme excellent"). Enfin, à la fois marginalement et bien au-dessous des "pays" viendraient les plantations de café (du moins celles que l'auteur a approchées) où la proportion d'enfants par rapport aux adultes serait de 6,8 % "au lieu, dit le rapport, du taux réglementaire de 55 %". Remarquons que l'auteur ne nous dit pas ce qui se passe ou risque de se passer lorsque ce taux de 55 % qu'il appelle "réglementaire" sans citer le "règlement" de référence, est ou n'est pas atteint. On peut imaginer qu'il estime que ce taux est celui qu'une population doit présenter pour qu'elle s'accroisse mais on peut se demander, dans ce cas, comment le taux de 53 % trouvé chez les Zandé-Voungara peut être considéré comme "excellent" et, surtout, comment celui de 38 % des Zandé-Bandia et des Kpatili peut être jugé "tout juste suffisant"

Notons que la subdivision de Bangassou (à population en majorité Nzakara) est la seule du Département où le nombre des hommes adultes est supérieur à celui des femmes adultes. Mais on ne peut en inférer que le fait est dû à la prédominance de l'ethnie Nzakara puisqu'on trouve dans la subdivision de Bakouma où les Nzakara sont également en majorité 128 femmes pour 100 hommes. Dans les plantations de café, il y aurait moins d'une femme pour 2 hommes.

En ce qui concerne la stérilité féminine les pays Nzakara et Zandé-Bandia contrastent fortement avec le pays Ngbandi : \pm 1/3 de femmes stériles dans les deux premiers, à peine 1/8 dans le dernier.

Au point de vue mortalité des enfants en bas âge, le pays Nzakara et l'ensemble du Département se différencient du pays Ngbandi : moins d'1/5 des enfants nés vivants décèdent avant 2 ans en pays Ngbandi tandis que plus du 1/4 des enfants meurent avant cet âge ailleurs.

Ce serait dans le pays Ngbandi que le nombre des "hommes jeunes célibataires" est le plus faible (moins du 1/5 pour près du 1/3 ailleurs.)

I 9 3 6. 1. DEPARTEMENT DU M'BOMOU (1)

Subdivisions (2)	1935	1936	Différence (3)	
			Nombre	%
Bangassou	28439	38439	+ 10000	+ 35,5
Ouango	30995	40854	+ 9859	+ 31,8
Bakouma	14627	15148	+ 521	+ 3,5
Rafai	14305	7921	- 6384	- 44,6
Zémio	11668	11783	+ 115	+ 0,9
Obo-Djemah	10462	10918	+ 456	+ 4,3
Bria	26944	14232	- 12712	- 47,1
Ensemble	137440	139295	+ 1855	+ 1,3

COMMENTAIRES.

Si la population totale des 7 subdivisions a peu varié en un an, il apparaît ne pas en être de même des populations respectives des subdivisions de Bangassou, Ouango, Rafai et Bria. Les pertes subies par les deux dernières subdivisions sont compensées par les accroissements observés dans les deux premières, mais rien dans le rapport ne nous est fourni qui permet de croire que ce sont les mêmes individus qui ont quitté celles-là pour aller grossir la population de celles-ci. Notons que le chiffre de la population de la subdivision de Ouango est maintenant redevenu voisin de celui de 1929.

I 9 3 6. 2. DEPARTEMENT DU HAUT M'BOMOU (4)

(Subdivisions de Zémio, Djémah, Obo)
(= Pays Zandé-Voungara).

I. - Répartition par sexes.

"La répartition par sexe est sensiblement la même, dit l'auteur. Si les chiffres des recensements indiquent un plus grand nombre de femmes que d'hommes, le fait provient de ce que ces chiffres sont destinés à indiquer avant tout le chiffre des imposables. De ce fait, beaucoup d'enfants du sexe féminin sont comptés comme adultes. Il suffit pour s'en rendre compte de voir que si les femmes adultes sont plus nombreuses que les hommes adultes d'après le recensement, la proportion des individus de sexe masculin par rapport à ceux

(1) D'après 9

(2) En 1936 Birao n'apparaît plus parmi les subdivisions du Département.

(3) Calculé d'après les chiffres des rapports.

(4) D'après 8 et 8 bis.

de sexe féminin est, pour l'ensemble du Département, sensiblement la même puisqu'il y a environ 52 % de femmes ou filles pour 48 % d'hommes ou de garçons".

Répartition par groupes d'âge.

"D'une façon générale, écrit le rapporteur, il y a très peu de vieillards (il n'y en a pour ainsi dire pas dans la subdivision de Zémio) et très peu de petits enfants. Dans certains villages, groupant quelques 200 individus et où la population était présente dans des proportions satisfaisantes, il m'est arrivé de ne pas voir une seule femme ayant un enfant sur les bras, les plus jeunes rencontrés ayant environ 5 ans".

"Les indigènes, dit encore l'auteur, semblent mourir surtout entre 0 et 10 ans, puis vers 40 ou 45 ans" (dans la mesure où leur âge peut, même approximativement être déterminé, ajoute en substance l'auteur). "On est frappé par le nombre d'enfants orphelins, ce qui semblerait démontrer, dit le rapporteur, que les vieillards ne sont pas très fréquents".

II. - Natalité et mortalité.

Disposant en tableaux les données de l'auteur, complétées par quelques autres établies à partir des siennes, nous obtenons ceci :

<u>Ensemble de la subdivision de Zémio</u>		<u>Poste de Zémio et villages</u>	
Nombre d'habitants	12000	! Nbre de femmes interrogées (3)	480
Nbre de naissances connues	630	! Nbre de femmes ayant eu 1 enfant pour 100 femmes (1)	15,6
Taux de natalité (%) (1)	52	! Nbre de fem. ayant eu de 2 à 6 enf. (2 ou 3 en moyenne) pour 100 fem. (1)	61,2
Nombre de décès	573	! Nbre de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1)	23,1
Taux de mortalité (%) (1)	47	! Nbre moy. d'enf. nés (4) par fem. interrog. (1)	1,9
Excédent naissances - décès pour 1000 hab. (1)	4,7	! Nbre moy. d'enf. nés par fem. ayant mis au monde (1)	2,5
Nombre de décès d'enfants (2)	232	! Nbre d'enfants décédés ent. 0 et 5 ans pour 100 enf. nés (5)	19,9
Nbre de décès d'enfants (2) pour 100 décès	40,4		

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(2) Il doit s'agir d'individus de 0 à 15 ans. En tout cas, l'auteur dit ne pas compter les mort-nés.

(3) Ces femmes auraient été interrogées au cours d'une enquête de 18 mois. L'auteur dit n'avoir retenu parmi les interrogatoires auxquels il a procédé "que ceux qui présentent un minimum de garantie".

(4) Mort-nés inclus.

(5) "Chiffre, dit l'auteur, qui serait légèrement inférieur à celui de la statistique administrative qui ne tient pas compte des mort-nés qui ne lui sont évidemment pas présentés"

Nombre d'enf. décédés entre	
! 0 et 15 ans pour 100	
! enfants nés	38
Nombre d'enf. nés vivants	
! et décédés entre 5 et	
! 15 ans pour 100 enf. nés	18
Nombre d'enf. vivants de tous	
! âges pour 100 enf. nés	62

L'auteur nous apprend, par ailleurs, qu'il y a, pour toute la population d'Obo-Djemah (3340 habitants en 1935 (1)) 150 femmes exonérées d'impôts comme ayant 4 enfants au moins. Pour 100 femmes il y en aurait donc 4,5 qui ont eu 4 enfants et plus.

En ce qui concerne la mortalité des enfants, il nous dit que "le nombre des décès d'enfants pour chaque femme est effroyable actuellement" et que certaines femmes déclarent en avoir perdu 3 ou 4 ; "on note, dit-il ailleurs, une mortalité infantile entre 0 et 5 ans et en particulier entre 0 et 2 ans". D'après ses observations "la mortalité présente un maximum entre 6 mois et 2 ans, puis décroît pour remonter vers 6 ou 7 ans, le maximum des décès étant nettement observé entre 6 mois et 2 ans".

COMMENTAIRES

De ce qui précède nous retiendrons surtout avec l'auteur, que "les décès d'enfants représentent plus de 40 % du nombre des décès" et que "pour 10 naissances d'enfants vivants, il y aura presque 4 décès avant que ces enfants ne deviennent adultes". Notons aussi que le nombre des naissances est légèrement supérieur à celui des décès.

1 9 3 7 - Ier Trimestre

DEPARTEMENT DU BAS M'BOMOU (2).

(Canton Niakari en "pays Nzakara")

Nous donnerons ci-dessous quelques chiffres ou pourcentages globaux extraits ou calculés à partir des chiffres fournis pour 28 villages du canton Niakari. (3)

Nombre de femmes	! Nbre de femmes n'ayant jamais eu d'enf. pour 100 femmes	! Nbre de femmes ayant eu des enf. pour 100 femmes	! Nbre d'enf. vivants pour 100 naissances	! Nbre d'enf. morts pour 100 naissances
1063	! 42,2	! 57,8	! 44,8	! 55,2

(1) D'après 6

(2) D'après 15

(3) Il ne nous paraît pas utile de donner la ventilation par villages.

Nombre moyen d'enfants nés par femme	Nombre moyen d'enfants nés par femme en ayant eu
1,8	3,2

COMMENTAIRES.

Si l'on rapproche ces résultats de ceux qui avaient été donnés en 1935 pour des villages de brousse en "pays Nzakara" (1) et qui leur sont plus ou moins comparables, on constate qu'ils sont relativement du même ordre. Les femmes n'ayant jamais eu d'enfants sont peut-être proportionnellement un peu plus nombreuses et celles en ayant eu un peu moins dans le canton Niakari qu'en brousse en général (le canton Niakari est d'ailleurs en brousse, mais nous ignorons si l'étude de 1935 a porté sur certains de ses villages).

En ce qui concerne la proportion des enfants vivants et celles des enfants morts, les chiffres de 1937 et de 1935 ne sont pas rigoureusement comparables, car d'une part les calculs ont été, pour 1937, effectués par rapport aux naissances tandis qu'ils l'ont été, pour 1935, par rapport aux grossesses et, d'autre part, nous ne savons pas si, en 1937, les mort-nés ont été comptés parmi les enfants morts (pas plus d'ailleurs que nous ne savons s'ils l'ont été dans les naissances),

I 9 3 9 - BAS M'BOMOU (2)

I. - Données par subdivisions.

Subdivisions (3)	1936	1939	Différence (4)		Superficie en Km ²	Densité par Km ²
			Nombre	%		
Bangassou	38439	35033	- 3406	- 8,8	7.800	4,36
Ouango	40854	37275	- 3579	- 8,7	9.000	4,10
Bakouma	15148	19953	+ 4805	+ 31,7	17.000	1,17
Yalinga		5521			52.000	0,10
Ensemble		97782			85.800	1,13
Ensemble moins Yalinga	94441	92261	- 2180	- 2,3	33.800	2,72

(1) Voir p.30

(2) D'après 24

(3) Apparaît maintenant une nouvelle subdivision, celle de Yalinga. Aussi pour éviter d'obscurcir nos tableaux avec ces subdivisions (Bria, Birao, Yalinga, Ouadda qui apparaissent puis disparaissent pour réapparaître encore), nous en tiendrons nous dorénavant aux subdivisions "permanentes" du M'Bomou, ou si l'on veut, du Bas M'Bomou et du Haut M'Bomou à savoir : Bangassou, Ouango, Bakouma, Rafai, Zémio, Obo-Djémah.

(4) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur.

Subdivisions	Sex ratio (1)			N. d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 adultes (1)	Taux brut de natalité % (2)	Taux brut de mortalité % (2)
	0 à 15 ans	Plus de 15 ans	Général			
Bangassou	172	99	125	36	58,8	52,4
Ouango	83	101	91	39	?	?
Bakouma	82	119	97	22	98,7	62,5
Yalinga	74	105	86	31	?	?

II. - Données par "races".

Répartition proportionnelle des différentes "races" à l'intérieur du Département.

Population autochtone	% (*)
Nzakara	46,4
Langba	13,4
Ngbandi	10,8
Togbo	8,3
Dendi	5,9
Zandé	3
Toumbago	1,9
Vidri	1,7
Kpatili	0,5
Mbangui	3,9
Population d'origine étrangère	
Arabisés	3,4
Divers	0,8
Total	100,0

(1) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur et en prenant pour base le nombre d'habitants au début de 1939 avant que natalité et mortalité ne l'aient modifié

Répartition d'un certain nombre de ménages d'après le nombre d'épouses de l'homme et d'après la "race" (1)

"Races"	Nomb. d'hommes interrogés	Nombre d'épouses "avoué"							Total des femmes (2)	N. moy. d'épouses par homme (2)
		1	2	3	4	5	6	7		
Nzakara	891	104	228	301	201	50	7	0	2331	2,6
Langba	312	94	102	77	32	7	0	0	692	2,2
Ngbandi	108	18	26	27	19	12	4	2	325	3
Kpatili	12	3	5	3	0	1	0	0	27	2,1
Zandé	24	4	6	5	3	2	1	2	73	3
Dendi	54	28	19	3	2	2	0	0	93	1,7
Togho	148	21	101	15	10	1	0	0	313	2,1
Vidri	112	22	58	25	5	1	1	0	244	2,1
Toumbago	8	2	4	1	0	1	0	0	16	2
Mbangui	14	1	5	2	2	1	1	1	43	3
Total	1683	297	554	459	284	78	14	6		

Etude de la génération.

"Races"	Nombre de femmes interrogées	Nombre de grossesses	Taux de fécondité (3)	Femmes de plus de 50 ans				
				N. de femmes interrogées	N. de femmes n'ayant jamais eu de grossesse	Taux de stérilité de % (4)	N. total de grossesses (5)	
Nzakara	2448	5321	2,1	121	12	9,2	442	3,6
Langba	348	817	2,3	14	2	7	31	2,2
Ngbandi	1932	4038	2,01	52	6	8,6	214	4,1
Kpatili	12	27	2,2	1	0	0	5	5
Zandé	14	37	2,6	-	-	-	-	-
Dendi	424	1027	2,4	14	1	14	41	2,9
Togho	124	214	1,8	8	0	0	18	2,2
Vidri	322	488	1,5	10	4	2,5	17	1,7
Toumbago	12	18	1,5	3	1	3	7	2,3
Mbangui	4	14	3,2	-	-	-	-	-

- (1) Nous ne donnons ce tableau que par acquit de conscience. Il a, en effet, été établi à la suite d'interrogatoires d'hommes seulement et, indique l'auteur, les réponses obtenues n'ont pas été contrôlées et sont toutes sujettes à caution.
- (2) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur.
- (3) C'est-à-dire, d'après un auteur (89, p. 12), le nombre moyen de grossesses par femme, ayant abouti à l'expulsion d'un foetus vivant.
- (4) Il faut entendre par là le pourcentage des femmes n'ayant jamais eu de grossesses. (Cf. 89 p. 12).
- (5) C'est-à-dire le nombre moyen de grossesses qu'une femme a pu avoir durant sa période de procréation (cf. 89 p. 12).

COMMENTAIRES.

En 3 ans la population totale du Département (compte non tenu de la subdivision de Yalinga, dont on ne connaît pas le nombre d'habitants pour 1936) a relativement peu varié. A l'échelon subdivision on constate que les populations respectives de Bangassou et de Ouango ont diminué, de près de 9 % tandis que celle de Bakouma s'est augmentée de près de 35 %, mais l'accroissement qui s'est produit dans la subdivision de Bakouma ne compense qu'un peu plus des 2/3 les pertes totales subies par les deux autres subdivisions.

De la subdivision de Bangassou à celle de Yalinga la densité par Km2 va décroissant. Si les densités atteintes en subdivision de Bangassou et de Ouango sont voisines, de même que celles qui sont données pour les subdivisions de Bakouma et de Yalinga, l'écart entre les deux densités intermédiaires (celle des subdivisions de Ouango et de Bakouma) est relativement élevé : 2,93 .

A nouveau la subdivision de Bangassou est celle où la proportion d'hommes adultes par rapport aux femmes du même groupe d'âge est la plus forte, mais elle a nettement baissé depuis 1935 et le sex ratio est maintenant presque égal à 100, voisin de celui observé dans la subdivision de Ouango où, comme en subdivision de Bakouma, il a remonté depuis quatre ans. Cependant, en subdivision de Bangassou on n'aurait au maximum que 6 garçons pour 10 filles, soit la moitié de ce qu'on observe dans les subdivisions de Ouango et de Bakouma. Si les chiffres à partir desquels les pourcentages ont été calculés sont exacts, il faut donc en déduire qu'il y a une importante diminution des garçons avant 15 ans en subdivision de Bangassou et une notable disparition des filles avant 15 ans dans les deux autres subdivisions. Aucun élément ne nous est donné qui puisse nous aider à éclairer ce phénomène.

Si l'on considère la proportion d'enfants vivants par rapport aux adultes, on constate que si la situation a, en 4 ans, peu changé en subdivisions de Ouango et de Bakouma, elle a évolué en subdivision de Bangassou où le pourcentage d'enfants n'est maintenant plus très au-dessous de celui observable en subdivision de Ouango et a distancé nettement celui de la subdivision de Bakouma qui lui était légèrement supérieur en 1935.

Notons, par ailleurs, que la natalité est de loin plus forte en subdivision de Bakouma qu'en celle de Bangassou (toutes deux cependant à majorité Nzakara) et que cette disparité n'est pas compensée par la mortalité légèrement plus forte dans la première que dans la seconde.

Que semblent indiquer celles qui, des données par "races" ne proviennent pas d'un nombre trop restreint des femmes interrogées ?

Tout d'abord que le nombre moyen de grossesses par femme "tout venant" interrogée de diffère pas sensiblement chez les Nzakara, les Langba, les Ngbandi, les Dendi et même les Vidri tout en passant de 1,5 (nombre le plus faible pour ces 5 "races") chez les Vidri à 2,4 (nombre le plus élevé pour ces 5 "races") chez les Dendi.

Ensuite, et cette observation est plus valable que la précédente, car les données sur lesquelles elle est fondée proviennent de femmes ayant, en principe, terminé leur vie génitale, que les femmes Nzakara sont un peu plus stériles et ont un peu moins de grossesses que les femmes Ngbandi.

I 9 4 2 - HAUT M'BOMOU (1)

Subdivisions	1936	1942	(2) Différence		Superficie en Km ²	Densité par Km ²
			Nombre	%		
Zémio	11783	13135	+ 1352	+ 11,4	?	?
Obo-Djemah	10918	11345	+ 427	+ 3,9	?	?
Rafai	7921	12227	+ 4306	+ 54,3	?	?
Ensemble	30622	36707	+ 6085	+ 19,8	83000	0,44 (2)

COMMENTAIRES.

En 6 ans la population du Département du Haut M'Bomou se serait accrue de près de 20 %. L'augmentation proportionnellement la plus importante se serait produite dans la subdivision de Rafai (accroissement de plus de la moitié) pourtant peuplée en grande partie de Zandé-Bandia dont on s'est souvent plu à souligner la tendance à la "disparition"

I 9 4 3 - BAS M'BOMOU (3)

Seuls quelques chiffres ont été recueillis dans la subdivision de Bakouma ("pays" Nzakara). Ils portent sur les cantons de Kitika, Ouanda, Fadama, Bangassou-Kwango, Mami, Bangbari, Danda et M'Bariganda. (4).

1942	1943	Différence		Sex ratio	N. d'enfants vivants (0 à 15 ans) pour 100 adultes
Nombre	Nombre	Nombre	%	(plus de 15 ans) (2)	
5771	5324	447	7,7	122	15,3

(1) D'après 32

(2) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur

(3) D'après 41

(4) Nous ne croyons pas utile de reproduire la ventilation des données par cantons.

N. de naissances de filles pour 100 naissances de garçons (1)	N. de naissances pour 100 décès (1)	N. de décès d'adultes pour 100 décès d'enfants (1)	N. de décès d'individus de sexe féminin pour 100 décès d'individus de sexe masculin (1)
81,4	23,7	1044	11

COMMENTAIRES.

En un an la population totale de ces cantons aurait diminué de 7,7 %. Tout en reconnaissant que cette baisse peut être partiellement imputée à une émigration temporaire, l'auteur estime qu'"une insuffisance effrayante de la natalité et un excès non moins grave de la mortalité, surtout marquée, chose curieuse, chez les adultes, sont à la base de cette situation plus que critique pour l'avenir de toute la région." Certes, le nombre de décès l'emporte de loin sur celui des naissances (près de 4 fois moins de naissances que de décès) et celui des décès d'adultes est de loin supérieur (plus de 10 fois) à celui des décès d'enfants. Cependant si, d'après les chiffres de l'auteur et à partir du nombre d'habitants de 1942, on calcule le taux brut de natalité, on obtient 8,4 ‰ qui, s'il confirme l'opinion de l'auteur, est tellement différent de celui qui avait été calculé pour 1939 pour la subdivision de Bakouma dont font partie les cantons étudiés (98,7 ‰) qu'il nous oblige à faire les plus expresses réserves sur la valeur soit des chiffres de 1943, soit de ceux de 1939 à partir desquels les taux ont été calculés. Par ailleurs si, de la même manière, nous calculons le taux brut de mortalité, nous obtenons 35,6 ‰ alors que celui que nous avons établi pour 1939 et pour la subdivision de Bakouma sur la base des données de l'auteur était de 62,5 ‰. Ici encore, l'écart entre les deux taux rend suspectes les unes ou les autres données, à moins que, tant pour la natalité que la mortalité, les cantons sur lesquels a porté l'enquête de 1943 constituent une exception remarquable à l'ensemble de la subdivision dont ils font partie.

Notons que la proportion d'hommes adultes par rapport à celle des femmes adultes et que celle des enfants vivants par rapport à celle des adultes sont, en 1943, pour les cantons en question, plus faibles que celles calculées en 1939 pour la subdivision de Bakouma.

I 9 4 4 - BAS M'BOMOU

1er Trimestre (2)

L'auteur fait état d'une enquête portant sur 168 femmes enceintes (ni la subdivision ni la tribu ne sont précisées). Ses données peuvent être présentées comme suit :

- (1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.
 (2) D'après 44.

N. moyen de grosses- ses par femme en- ceinte	N. de fausses-cou- ches et mort-nés pour 100 grosses- ses de ces femmes enceintes.	N. moyen d'enfants vivants par couple fécond (ou par fem- me enceinte)
3,9	5,6	1,3

2^e Trimestre (1)

L'auteur se base "sur de petits sondages effectués au cours de tournées". (Ni la subdivision ni la tribu ne sont précisées).

Les indications contenues dans les deux premières colonnes du tableau ci-dessous proviennent du dénombrement de 7.828 individus. Celles qui figurent dans les autres colonnes proviennent de l'interrogatoire de 415 femmes de 25 à 45 ans appartenant à des familles de travailleurs de plantation "où les géniteurs sont en meilleur état physique et bien nourris, où la mortalité infantile serait plutôt faible, où les employeurs surveillent l'hygiène et le confort des indigènes, où ils encouragent la natalité par des primes et font traiter les malades dans leurs infirmeries."

Sex ratio (plus de 15 ans) (2)	N. d'enfants vi- vants (0 à 15 ans) pour 100 adultes (2)	N. de femmes de 25 à 45 ans n'ayant pas eu d'enfants pour 100 femmes du même âge (3)	N. moyen d'en- fants nés vi- vants par fem- me de 25 à 45 ans (2)
108	20,6	46	1,2

N. moyen d'en- fants nés vi- vants par femme de 25 à 45 ans fécondée (2)	N. d'enfants morts (0-15 ans) pour 100 enfants nés vivants	N. moyen d'en- fants survi- vants par femme de 25 à 45 ans fécondée (2)	N. moyen d'en- fants survi- vants par couple
2,3	60,8	0,93	0,5

(1) D'après 45

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur

(3) Sur les 415 femmes : 192 ont eu 0 grossesse

67 " 1 "

52 " 2 "

104 " 3 "

et plus

Année (1)

I. - Données par subdivisions.

Subdivisions	Sex ratio (2) (plus de 15 ans)	N. d'enfants viv. de 0 à 15 ans pour 100 adultes (2)
Bangassou	108	24
Ouangou	121	29
Bakouma	106	18

II. - Données par "races".

La répartition proportionnelle des principales "races" du Département donnée par l'auteur est très proche de celle présentée en 1939; nous ne la reproduisons donc pas. L'auteur dit s'être attaché, dans le courant de 1944, "à étudier la démographie de deux races principales du Département particulièrement intéressantes (...) : l'une, la race Nzakara, parce que la plus nombreuse, l'autre la race Yakoma (3), parce que la seule prolifique, pleine de vitalité morale et physique, donc susceptible d'un avenir". Il ajoute ne faire que "résumer succinctement les questions traitées in extenso dans les rapports trimestriels". (4)

"Races"	N. d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes	Taux de fécondité	N. de fem. n'ayant jamais eu de grossesses p. 100 fem. (5)	N. moyen de grossesses par femme (6)
Nzakara (env. 50 % de la population)	16	2,81	15,2	3,8
Ngbandi (environ 12%)	44,1	2,32	21	3

(1) D'après 46.

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur. Il est à noter que si les chiffres donnés pour le nombre total d'habitants de chaque subdivision (donc du Département) sont identiques à ceux donnés en 1939, les chiffres relatifs au nombre d'hommes, de femmes et d'enfants de chaque subdivision (donc du Département) sont tous différents de ceux de 1939.

(3) Lire Ngbandi.

(4) Il doit s'agir des rapports des 3ème et 4ème trimestres qui manquaient aux archives que nous avons dépouillées.

(5) Le groupe d'âge des femmes ne nous étant pas donné, nous préférons ne pas intituler cette colonne "taux de stérilité" comme l'a fait l'auteur.

(6) Le groupe d'âge des femmes ne nous étant pas donné, il nous semble indiqué de ne pas intituler cette colonne "taux de capacité génitale" comme l'a fait l'auteur.

"Races"	N. d'avorté- ments pour 100 gros- sesses. (1)	Nombre de mort-nés pour 100 grossesses	N. d'enfants décédés en- tre 0 et 13 ans pour 100 gros. (2)	N. d'enfants vivants de tous âges pour 100 grossesses
Nzakara (env. 50 % de la population)	6,7	5,7	59	28,6
Ngbandi (envir. 12%)	9,8	9,9	17,4	62,9

L'auteur donne en outre, pour les Nzakara, ce qu'il appelle la "balance démographique" : en diminution de 31 par 1.000 habitants et par an.

COMMENTAIRES.

Dans des "Considérations générales sur la natalité" figurant dans son ler rapport trimestriel, l'auteur dit : "Des enquêtes que j'ai effectuées au cours de mes tournées à l'intérieur, il ressort dans l'ensemble : le chiffre des naissances, voire des grossesses, est extraordinairement bas, très en dessous du chiffre des décès, la population indigène de la région est en diminution constante et très rapide; cette race, déjà en pleine dégénérescence physique et, il faut le dire, intellectuelle, s'éteint rapidement (...). Par conséquent 168 ménages prolifiques comptent actuellement 221 enfants vivants soit 1,3 enfant par ménage, taux déjà insuffisant pour assurer la continuité de la race. Si l'on songe que ces ménages prolifiques et acceptant des enfants sont une faible minorité dans la région, nous voyons quel énorme danger court l'avenir de ces populations tant par génération insuffisante que par mortalité infantile exagérée." (3)

- (1) Aucune précision ne nous est donnée sur la nature de ces avortements. On peut présumer qu'il s'agit d'avortements spontanés (fausses couches) et qu'il en est de même chaque fois qu'il est question d'avortements dans les données ou tableaux.
- (2) Appelé à tort "taux de mortalité infantile" par l'auteur.
- (3) Tout nous permet de croire que la "race" à laquelle l'auteur fait illusion sans la nommer est la "race" dite Nzakara (à laquelle certains rattachent parfois, arbitrairement d'ailleurs, d'autres groupes tels que les Langba) dont la situation démographique alarmante est dénoncée dans de nombreux rapports et qu'il considère la situation dans l'ensemble du Département comme reflétant la crise qui affecte les Nzakara et éventuels assimilés (Rappelons que les Nzakara constituent près de la moitié de la population du Département et que les deux groupes les plus fortement représentés après eux sont les Langba avec 13,4 % et les Ngbandi avec 10,8 %. Cf. p. 36)

Dans son deuxième rapport trimestriel, après avoir fourni quelques indications sur la situation démographique en milieu de plantations, l'auteur déclare : "Je crois inutile d'insister davantage sur le péril effrayant que court la race du Département et ce, dans un avenir très proche. Si l'on songe que la subdivision de Bakouma présente une paucinalité bien plus accentuée encore, il n'est pas exagéré de penser que, sauf un relèvement de la situation, 2 ou 3 générations suffiront pour consommer la disparition presque totale du capital humain de la région". (1)

De la comparaison Nzakara-Ngbandi, il ressort surtout que si les enfants chez les Ngbandi sont près de 3 fois plus nombreux que chez les Nzakara, c'est beaucoup moins imputable à une différence de fécondité ou de stérilité féminines qu'à une forte différence entre la mortalité des enfants entre 0 et 13 ans chez les uns et chez les autres : 100 grossesses donneraient 29 enfants vivants au bout de 13 ans chez les Nzakara alors qu'elles en donneraient près de 63 chez les Ngbandi.

I 9 4 5 - 1. BAS M'BOMOU. (2)

I - Données par subdivisions.

Subdivisions	1939	1945	Différence (3)	Superfi-	Densité
			! Nombre ! % !	ciens en ! Km2 !	par ! Km2 !
Bangassou	35053	23368	- 11665 ! - 33,2 !	7.800	2,99
Ouango	37275	33237	- 4038 ! - 10,8 !	9.000	3,69
Bakouma	19953	17677	- 2276 ! - 11,4 !	17.000	1,03
Ensemble	92261	74282	- 17979 ! - 19,4 !	33.800	2,19

(1) Cf. note (3) p.43

(2) D'après 52,53 et 54.

(3) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

Subdivisions	Sex ratio (plus de 15 ans) (1)	Nombre d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes (1)
Bangassou	121	20
Ouango	111	42
Bakouma	117	21

II. - Données par cantons "Ngbandi".

Pour 10 cantons de la subdivision de Ouango peuplés de Ngbandi (Tingoumbé, Toumonga, Kemba, Labakézé, Moumbé-Kassa, Goumbé, Galakpa, Madou, Toundomazouma et Biaketté) et représentant une population de 12771 habitants, l'auteur donne le nombre d'hommes de plus de 15 ans, de femmes de plus de 15 ans, d'enfants de 0 à 15 ans et ce qu'il appelle l'indice infantile : c'est-à-dire le nombre d'enfants pour 100 habitants. Nous ne croyons pas utile pour notre propos, de reproduire ses chiffres ventilés par cantons et ne donnerons que deux chiffres établis à partir de totaux fournis par l'auteur.

Sex ratio (plus de 15 ans)	Nombre d'enfants vivants de 0 à 15 ans pour 100 adultes
108	67

III. - Données par "races".

1°) Nombre d'enfants vivants (0 à 15 ans) et d'adultes de plus de 15 ans pour 100 habitants chez les Nzakara et Langba (2), les Ngbandi et Dendi (3), les Togbo et les Zandé.

(voir histogramme p.45).

2°) Etude de la génération chez les Ngbandi et les Nzakara.

(d'après une enquête menée dans le triangle Kotto-Ou-bangui-Subdivision de Ouango et ayant touché à peu près également le même nombre de cantons Ngbandi et Nzakara).

a) Monogynie, polygynie, nombre moyen d'épouses par homme. (4)

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(2) Les Langba sont des Banda, mais certains auteurs les considèrent comme une "sous-race" Nzakara ou comme une "race esclave" des Nzakara les y incorporent. D'autres, par contre, s'ils les distinguent des Nzakara, les séparent également des Banda.

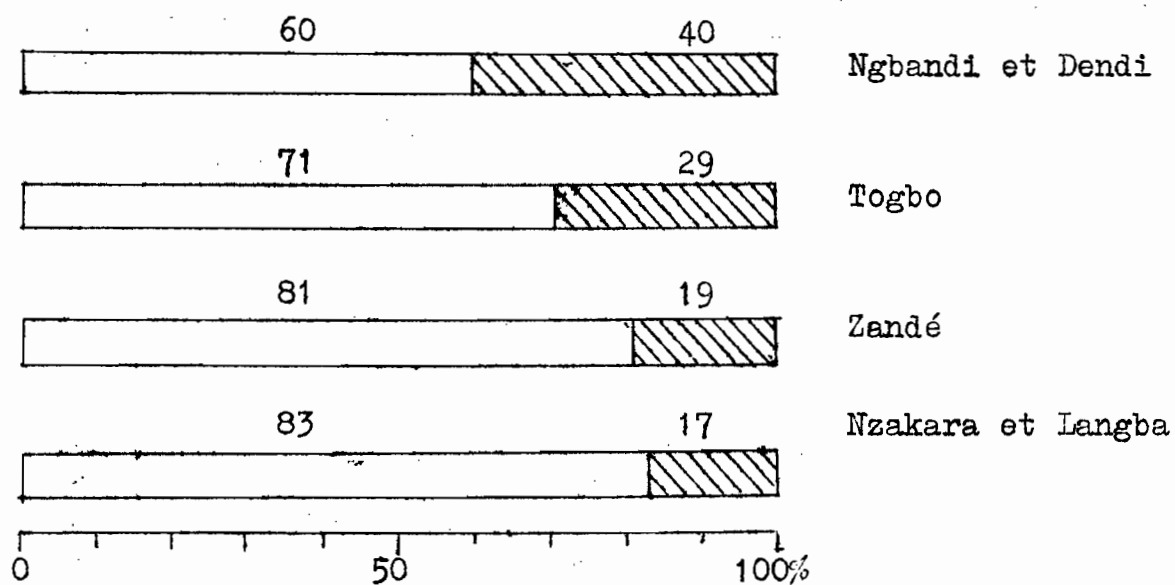
(3) Les Dendi sont pour la plupart des Ngbandi.

(4) Appellation substituée à celle de l'auteur ("taux de nuptialité") qui est inadéquate.

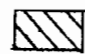

Histogramme -

- B A S M' B O M O U -

1945



Nombre d'enfants vivants et d'adultes pour 100 habitants
(d'après l'histogramme de l'auteur)

-  Enfants (0 à 15 ans)
 Adultes (15 ans et plu.)

Nombre d'hommes (1) à	" R a c e s "	
	Ngbandi	Nzakara
1 épouse	60	127
2 épouses	35	54
3 "	20	17
4 "	9	9
5 "	4	8
6 " et plus	2	2
Nombre total d'hommes (1)	130	217
Nombre total d'épouses	261	377
Nombre moyen d'épouses par homme (2)	2	1,7
Nombre de monogynes pour 100 hommes (3)	46,1	58,5

b) Taux de fécondité

A.

	" R a c e s "	
	Ngbandi	Nzakara
Nombre de femmes interrogées	220	304
Nombre de grossesses	846	780
Taux de fécondité	3,8	2,5

B.

Nombre de femmes ayant eu	" R a c e s "	
	Ngbandi	Nzakara
0 grossesse	14	61
1 "	18	44
2 grossesses	36	77
3 "	13	35
4 "	35	27
5 "	23	30
6 "	15	15
7 "	13	4
8 "	5	4
9 "	3	4
10 "	1	1
Plus de 10 "	6	2
Nombre de femmes interrogées	182	304
Nombre de grossesses	726	780

(1) Nous avons substitué "hommes" à "foyers" employé par l'auteur mais équivoque.

(2) Appellation substituée à celle de l'auteur ("taux de nuptialité") qui est inadéquate.

(3) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

	Ngbandi	Nzakara
Taux de fécondité des femmes interrogées	3,8	2,5
Taux de fécondité des femmes fécondées (1)	4,3	3,2
Nombre de femmes n'ayant pas de grossesses p. 100 fem. (1)	8	20

o) Taux de stérilité (femmes ménopausées)

	" Races "	
	Ngbandi	Nzakara
Nombre de femmes ménopausées (plus de 50 ans) interrogées	110	200
Nombre de ces femmes n'ayant jamais eu de grossesses	8	23
Taux de stérilité (%)	7,2	11,5

d) Taux de capacité génitale (femmes ménopausées)

	" Races "	
	Ngbandi	Nzakara
Nombre de femmes ménopausées (plus de 50 ans) interrogées	110	70
Nombre de grossesses	454	261
Taux de capacité génitale	4,1	3,7

e) Avortements, mort-natalité, mortalité infantile et mortalité des enfants.

	" Races "			
	Ngbandi		Nzakara	
	Nombre	% (2)	Nombre	% (2)
Grossesses	846		857	
Avortements avoués	42	4,9	57	6,5
Mort-nés	39	3,4	41	4,7
Enfants nés (de 0 à 1 an (= vivants et (mortalité infant)	136	16	150	17,5
décédés (de 1 à 5 ans	82	9,7	128	14,9
(de 5 à 13 ans	81	9,5	106	12,3
(de 0 à 13 ans(1)	299	35,3	384	44,8
Enfants vivants de tous âges	476	56,2	375	43,7

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur

(2) Lire pour 100 grossesses

COMMENTAIRES

En six ans la population du Département aurait perdu près de 20 % de ses habitants. C'est la subdivision de Bangassou qui aurait subi les plus lourdes pertes (33 %).

Durant le même laps de temps, la densité par Km² de l'ensemble des 3 subdivisions de Bangassou, Ouango et Bakouma aurait diminué de 0,53. Elle s'est affaiblie dans chaque subdivision, mais principalement dans celle de Bangassou où la différence en moins est de 1,37.

Contrairement à ce qui était apparu en 1939, le nombre d'hommes dans cette même subdivision serait maintenant plus faible que celui des femmes et la proportion des hommes par rapport aux femmes serait inférieure à celle observée en subdivisions de Ouango et de Bakouma.

Le pourcentage d'enfants par rapport aux adultes nettement plus favorable dans la subdivision de Ouango que dans les deux autres, est dû, dit en substance l'auteur, à la présence dans cette région de la "race" Ngbandi, "race robuste et pleine de vitalité, malheureusement trop peu nombreuse encore (12 % de la population totale du Département, qui est en majorité Nzakara)". C'est pour appuyer ses dires qu'il fournit les "indices infantiles" pour 10 cantons "Ngbandi". Néanmoins, "l'indice infantile dans l'ensemble, fait observer l'auteur se référant à son histogramme, indique de toute évidence une décroissance rapide et générale de l'élément indigène du Département. Sauf mesures radicales et immédiates, ajoute-t-il, une extinction quasi-totale est à envisager d'ici quelques générations." Notons, si l'on en revient à la proportion d'enfants par rapport aux adultes à l'échelon subdivision, les différences entre la situation en 1939 et celle en 1945. Si les % ont relativement peu changé en subdivisions de Ouango et Bakouma, le pourcentage en subdivision de Bangassou est tombé de 36 à 20, rejoignant ainsi celui de 1935.

" Contrairement à une croyance assez répandue ici, dit l'auteur, le manque d'enfants ne relève pas tellement d'une impuissance des géniteurs à procréer : le taux de stérilité est assez peu élevé, la capacité génitale est bonne". Par ailleurs, le taux de stérilité est à peine plus élevé et le taux de capacité génitale à peine plus faible chez les Nzakara que chez les Ngbandi. "La clé du problème, dit l'auteur, se trouve au tableau 2. Là encore nous voyons qu'une proportion importante des grossesses sont menées à bien. C'est la mortalité infantile qui se révèle la cause prédominante de la dégression rapide indiquée plus haut. Ces tableaux nous montrent également que là réside une des principales différences entre la race Yakoma (1) et la race Nzakara : la race Yakoma (1), en progression constante, le doit certes à une prolificité plus marquée, mais surtout à la survie des enfants"(2). 100 grossesses donneront 56 enfants vivants au bout de 13 ans chez les Ngbandi alors qu'elles n'en donneront que 44 chez les Nzakara (Remarquons que les pourcentages d'enfants survivants après 13 ans donnés pour 1945 sont nettement plus élevés pour les Nzakara et légèrement plus faibles pour les Ngbandi que ceux donnés en 1944).

(1) Lire Ngbandi

(2) Ceci rejoint les commentaires donnés pour 1944 (cf. p.43 bis).

Notons avec toutes les réserves qu'impose la faiblesse des effectifs sur lesquels l'"étude" a porté, que le nombre moyen d'épouses par homme marié est très légèrement supérieur chez les Ngbandi que chez les Nzakara et que ceux-ci comptent proportionnellement un peu plus de monogynes que les premiers.

I 9 4 5 . 2; HAUT M'BOMOU (1)

Subdivisions	1942	1945	Différence (2)	Super-	Densité
			Nombre	ficie	par
			%	en Km ²	Km ²
Rafai et Zémio	25362	17170	- 8192	- 32,3	34.000 (0,50)
Obo-Djemah	11345	17951	+ 6606	+ 58,2	44.000 (0,40)
Ensemble	36707	35121	- 1586	- 4,3	78.000 (0,45)

COMMENTAIRES

Si en 3 ans la population totale du Département du Haut M'Bomou a relativement peu changé, il n'en est pas de même des populations respectives des subdivisions qui le constituent. Le nombre d'habitants des subdivisions de Rafai et Zémio a diminué de près du 1/3 tandis que celui de la subdivision d'Obo-Djemah a augmenté de plus de la moitié. La densité est sensiblement la même dans chacune des subdivisions. La densité pour l'ensemble des subdivisions n'a guère varié en 3 ans. Elle est nettement plus faible que celle du Bas M'Bomou qui la dépasse de 1,74.

I 9 4 6 . - 1. BAS M'BOMOU. (3)

I. - Données par subdivisions

Subdivisions	1945	1946	Différence (2)	Super-	Densité
			Nombre	ficie	par
			%	en Km ²	Km ² (2)
Bangassou	23368	23511	+ 143	+ 0,6	7.800 (3,01)
Ouango	33237	32241	- 996	- 2,9	9.000 (3,58)
Bakouma	17677	17677	0	0	17.000 (1,03)
Ensemble	74282	73429	- 853	- 1,1	33.800 (2,17)

(1) D'après 54.

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(3) D'après 58, 59, 60 et 61.

II. - Données par "races".

Les renseignements ont été recueillis en pays Ngbandi et Dendi (subdivisions de Ouango) et surtout en pays Nzakara (subdivision de Bangassou : cantons de M'Bari et Niakari). Ils portent sur un certain nombre de Ngbandi, de Dendi (tribu du groupe Ngbandi), de Langba, Kpatili et Togbo (tous du groupe Banda), de Zandé mélangés aux Nzakara dans la région de Fodé (N. E. du canton de M'Bari) et surtout sur les Nzakara.

1) Taux de fécondité.

	" Races "				
	Nzakara	Ngbandi	Dendi	Banda	Zandé
N. de fem. interrog.	918	300	340	47	31
N. de grossesses	1681	1380	1221	128	64
Taux de fécondité	1,85	4,6	3,7	2,75	2

	" Races "			
	Nzakara	Ngbandi	Banda	Zandé
N. de femmes ayant eu				
0 grossesse	344	7	16	13
1 " "	183	12	5	6
2 grossesses	117	7	5	2
3 " "	94	2	6	3
4 " "	60	3	2	2
5 " "	67	1	5	-
6 " "	15	3	3	2
7 " "	13	2	2	-
8 " "	13	1	-	2
9 " "	3	-	-	1
10 " "	6	1	-	-
plus de 10"	3	1	3	-
Total des femmes interrogées	918	40	47	31
Nombre de grossesses	1681	111	128	64
Taux de fécondité	1,85	2,75	2,75	2
Taux de fécondité des fem. fécondées (1)	2,9	3,36	4,12	3,5
Taux de fem. n'ayant pas eu de grossesse pour 100 fem. (1)	37,4	17,5	34	41,9

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

2) Taux de stérilité (femmes ménopausées).

	" Races "				
	Nzakara	Ngbandi	Dendi	Banda	Zandé
N. de femmes de plus de 50 ans interrogées	301	250	215	23	4
N. de ces femmes n'ayant jamais eu de grossesses	75	17	11	7	-
Taux de stérilité (%)	25	6,8	4,5	30	0

3) Taux de capacité génitale (femmes ménopausées).

	" Races "			
	Nzakara	Ngbandi	Banda	Zandé
N. de femmes de plus de 50 ans interrogées	286	15	16	4
Nombre de grossesses	703	68	59	12
Taux de capacité génitale	2,8	4,5	3,7	3

4) Avortements, morti-natalité, mortalité infantile et mortalité des enfants.

	" Races "			
	Nzakara		Ngbandi	
	Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
A. Grossesses	1681		111	
Avortements avoués	43	2,55	5	4,50
Mort-nés	253	15,05	8	7,20
Enfants nés (de 0 à 1 an (= vivants et (mortalité infant)	384	22,24	16	14,41
décédés (de 1 à 3 ans	102	6,06	8	7,20
(de 3 à 5 ans	36	2,14	6	5,40
(de 5 à 13 ans	45	2,67	21	18,91
(de 0 à 13 ans (2)	567	33,11	51	45,92
Enfants vivants de tous âges	818	48,6	47	42,3
	Banda		Zandé	
Grossesses	128		64	
Avortements avoués	7	5,46	-	-
Mort-nés	8	6,25	4	6,25
Enfants nés (de 0 à 1 an (= vivants et (mortalité infant)	34	26,56	17	26,56
décédés (de 1 à 3 ans	10	7,81	4	6,25
(de 3 à 5 ans	2	1,56	-	-
(de 5 à 13 ans	8	6,25	3	4,68
(de 0 à 13 ans (2)	54	42,18	24	37,49
Enfants vivants de tous âges	59	46	36	56,2

(1) Lire "pour 100 grossesses.

(2) Calculé d'après les chiffres de l'entour

		" R a c e s "					
		Nzakara		Ngbandi		Banda	
		Nombre!	% (1)	Nombre!	% (1)	Nombre!	% (1)
B.							
(2)	Grossesses	385		104		90	
	Enfants vivants						
	de moins de 13 ans	93	24,15	34	32,69	27	30
	Enfants vivants						
	après 13 ans	71	18,44	18	17,30	26	28,88
	Enfants vivants						
	de tous âges (3)	164	42,59	52	49,99	53	58,88

COMMENTAIRES.

En un an la population de l'ensemble des 3 subdivisions de Bangassou, Ouango et Bakouma a peu varié (la variation la plus grande est une perte de quelque 3 % accusée par la subdivision de Ouango); il en est de même de la densité au Km².

En ce qui concerne les données par "races", il est certain que, le cas des Nzakara et des Dendi (mais ceux-ci ne figurent que dans deux tableaux) mis à part, les effectifs sur lesquels a porté l'enquête sont, toujours chez les Banda et les Zandé et souvent chez les Ngbandi, trop réduits pour que les observations faites sur eux puissent, la plupart du temps, avoir quelque valeur. L'auteur le reconnaît lui-même qui ajoute, en substance, que la valeur des indices est encore diminuée chez les Ngbandi, Banda et Zandé "parce que vivant depuis longtemps au contact des Nzakara, le même esprit anti-nataliste commence à régner chez eux." (4)

A la lumière des données de 1946, la proportion de femmes stériles serait nettement plus élevée chez les Nzakara que chez les Ngbandi : près de 4 fois plus. Cet écart entre les deux taux de stérilité est beaucoup plus marqué que celui qui ressortait des données de 1945 selon lesquelles les femmes Nzakara n'étaient que 1,6 fois plus stériles que les femmes Ngbandi. On ne peut donc retenir de ces résultats que l'indication que les femmes sont proportionnellement plus stériles chez les Nzakara que chez les Ngbandi. Remarquons que d'après les données de 1946, les femmes Dendi seraient relativement un peu moins stériles que les femmes Ngbandi.

(1) Lire "pour 100 grossesses".

(2) Le tableau B porte sur un nombre beaucoup moins élevé de grossesses (ou, si l'on préfère, de sujets). Il consigne "les seules réponses, dit l'auteur, qui nous ont paru être assez exactes (....)". Il n'a pas été possible d'avoir de renseignements assez précis de la plupart des femmes indigènes réellement par trop primitives pour savoir le nombre des enfants vivants qui ont atteint ou dépassé l'âge de 13 ans".

(3) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(4) Cf. 60.

Les autres données se prêtent mal à la comparaison par "races" pour la raison que nous avons donnée plus haut (groupes "étudiés" trop restreints).

L'auteur dit des données qu'il fournit qu'elles "parlent suffisamment et indiquent à une échéance plus ou moins longue la disparition de la race Nzakara, non seulement par la faible natalité, mais aussi par la mortalité infantile" et que "les résultats sont nettement plus encourageants en pays Yakoma (1) ou leurs similaires Dendi et M'Bangui". (2)

I 9 4 6 -2. HAUT M'BOMOU. (3)

Subdivisions	! 1945	! 1946	! Différence (4)	! Super-	! Densité
	!	!	!-----!	!ficie	! par
	!	!	!Nombre ! %	!en Km2	! Km2
Obo-Djemah	! 17951	! 12250	! - 5701	! - 31,7	! 44000 ! 0,27)(4)
Rafai-Zémio	! 17170	! 21004	! + 3834	! + 22,3	! 34000 ! 0,61
Ensemble	! 35121	! 33254	! - 1867	! - 5,3	! 78000 ! 0,42

COMMENTAIRES.

La population totale du Haut M'Bomou a peu varié en 1 an (diminution d'un peu plus de 5 %) mais les variations sont plus importantes à l'échelon subdivisions. A l'inverse de ce qui s'était produit entre 1942 et 1945, c'est cette fois Obo-Djemah qui a perdu près d'1/3 de ses habitants; Rafai-Zémio s'est par contre augmenté de plus du 1/5 de sa population. Les densités respectives d'Obo-Djemah, de Rafai-Zémio et de l'ensemble reflètent la situation.

L'écart entre la densité en Département du Bas M'Bomou et la densité en Département du Haut-M'Bomou est resté sensiblement le même qu'en 1945.

I 9 4 7 - 1. BAS M'BOMOU. (5)

I.- Données par subdivisions.

Subdivisions	! 1946	! 1947	! Différence (4)	! Super-	! Densité
	!	!	!-----!	!ficie	! par
	!	!	!Nombre ! %	!en Km2	! Km2 (4)
Bangassou	! 23511	! 24409	! + 5898	! + 25	! 7.800 ! 3,77

(1) Lire Ngbandi.

(2) Cf. 60.

(3) D'après 67.

(4) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(5) D'après 64 et 68.

Subdivisions	1946	1947	Différence (1)		Super- ficie en Km2	Densité par Km2 (1)
			Nombre	%		
Ouango	32241	32387	+ 146	+ 0,4	9.000	3,59
Bakouma	17677	16876	- 801	- 4,7	17.000	0,99
Ensemble	73429	78672	+ 5243	+ 7,1	33.800	2,33

II - Données par "races".

1) Monogynie, polygynie et nombre moyen d'épouses par homme (2)

Cette étude a été faite en milieu rural dans le Sud-Ouest du District de Bakouma "chez des individus de race Nzakara ou assimilés aux Banda. Cette région est de celles où les coutumes sont les mieux conservées".

Nombre d'hommes (3) à	" R a c e s "	
	Nzakara	Groupe Banda
1 épouse	108	25
2 épouses	45	8
3 "	13	5
4 "	12	2
5 "	11	1
6 "	3	2
7 "	2	-
8 "	2	-
10 "	2	-
15 "	1	-
40 "	1	-
Nombre total d'hommes (3)	200	43
Nombre total d'épouses	462	81
Nombre moyen d'épouses par homme	2,3	1,9
Nombre de monogynes pour 100 hommes (1)	54	58

2) Taux de fécondité.

A. Cette étude a été effectuée en milieu urbain et dans les plantations privées surtout. Elle ne l'a été en milieu rural que dans le District de Bakouma.

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(2) Appellation substituée à celle de l'auteur ("taux de nuptialité") qui est incorrecte.

(3) Nous avons substitué "hommes" à "foyers" employé par l'auteur mais équivoque.

	" Races "				
	Nzakara	Ngbandi	Langba	Zandé	Banda
N. de femmes interrogées	1116	128	458	33	443
Nombre de grossesses	1807	310	818	48	847
Taux de fécondité	1,6	2,5	1,8	1,5	1,8

B. Comparaison entre milieu urbain ou plantation et milieu rural.

	Taux de fécondité	
	Nzakara	Ngbandi
Milieu urbain ou plantations	1,1	2
Milieu rural	2,1	2,8

"Dans les entreprises employant de la main d'oeuvre, dit l'auteur, la fécondité semble encore moindre que dans les centres. Les taux semblent d'ailleurs s'égaliser entre les différentes races qui, mélangées, prennent des coutumes semblables".

C. "Etude un peu plus poussée (que celle qui a donné le tableau A) faite au cours de certains interrogatoires".

Nombre de femmes ayant eu	" Races "				
	Nzakara	Ngbandi	Langba	Zandé	Banda
0 grossesse	432	31	174	15	103
1 "	164	24	93	6	41
2 grossesses	125	22	65	6	29
3 "	77	16	45	-	25
4 "	53	8	31	1	16
5 "	56	11	22	4	14
6 "	25	8	8	1	4
7 "	9	6	7	-	3
8 "	8	1	5	-	3
9 "	1	1	-	-	1
10 "	4	-	6	-	3
11 "	1	-	-	-	-
12 "	-	-	1	-	-
13 "	1	-	-	-	-
17 "	-	-	1	-	-
20 "	-	-	-	-	1
Total des femmes interr.	956	128	458	33	243
Nombre de grossesses	1487	310	818	48	436
Taux de fécondité	1,5	2,5	1,8	1,5	1,8
Taux de fécon. des fem. fécondées (1)	2,8	3,2	2,8	2,6	3,1
N. de fem. n'ayant pas eu de grossesses p. 100 fem. (1)	45,1	23,9	37,9	45,4	42,3

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

3) Taux de stérilité (femmes ménopausées).

	" Races "			
	Nzakara	Ngbandi	Langba	Banda
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées.	327	32	138	45
N. de fem. n'ayant jamais eu de grossesses	90	9	50	9
Taux de stérilité (%)	27,5	28	35	20

4) Taux de capacité génitale (femmes ménopausées).

	" Races "			
	Nzakara	Ngbandi	Langba	Banda
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées	387	32	138	145
N. de grossesses	962	79	316	398
Taux de capacité génitale	2,5	2,5	2,3	2,7

5) Taux de stérilité et de capacité génitale : Comparaison entre Nzakara urbains ou employés dans des exploitations privées et Nzakara ruraux.

	Nzakara urbains et assimilés	Nzakara ruraux
Taux de stérilité (%)	30	22
Taux de capacité génitale	1,5	3,8

6) Avortements, mortinatalité, mortalité infantile et mortalité des enfants.

	" Races "			
	Nzakara		Langba	
	Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
Grossesses	1801		825	
Avortements avoués	140	8	20	2,5
Mort-nés	216	12	73	9
Enfants nés (0 à 1 an (= mort-vivants et (talité infantile	409	23	211	25,5
décédés de (1 à 3 ans	72	4	58	7
(3 à 5 ans	78	4	51	6
(5 à 13 ans	66	4	21	2,5
(0 à 13 ans (2)	625	35	341	41
Enfants vivants de moins 13 ans	362	20	194	23,5
Enf. viv. de 13 ans et plus	458	25	197	24
Enf. vivants de tous âges (2)	820	45	391	47,5

(1) Lire "pour 100 grossesses".

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

	" R a c e s "			
	Banda		Ngbandi	
	Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
Grossesses	847		307	
Avortements avoués	79	9,3	19	6
Mort-nés	70	8,2	24	8
Enfants nés (0 à 1 an (= mor- vivants et (talité infantile	138	16,7	44	14,3
décédés de (1 à 3 ans	39	4,5	12	3,9
(3 à 5 ans	41	4,8	7	2,3
(5 à 13 ans	30	3,5	8	2,6
(0 à 13 ans (2)	248	29,5	71	23,1
Enf. viv. de moins de 13 ans	209	24,7	148	48,3
Enf. viv. de 13 ans et plus	241	28,3	47	14
Enf. vivants de tous âges (2)	450	53	193	62,3
				(3)
	Zandé			
Grossesses	47			
Avortements avoués	1	2,1		
Mort-nés	6	12,8		
Enfants nés (0 à 1 an (=mor- vivants et (talité infantile	10	21,2		
décédés de (1 à 3 ans	-	-		
(3 à 5 ans	2	4,3		
(5 à 13 ans	1	2,1		
(0 à 13 ans (2)	13	27,6		
Enf. viv. de moins de 13 ans	19	40,4		
Enf. viv. de 13 ans et plus	8	17,1		
Enf. viv. de tous âges	27	57,5		

COMMENTAIRES.

La population des 3 subdivisions de Bangassou, Ouango et Bakouma a augmenté de 7 % en un an. C'est en subdivision de Bangassou que la hausse a été la plus sensible : 1/4. Le nombre d'habitants de la subdivision de Ouango est resté le même. En subdivision de Bakouma il a diminué de plus de 4 %. Les densités respectives de subdivisions ont évidemment varié corrélativement à ces changements.

Considérons les données par "races".

"Les taux des populations de race Yakoma (4), dit l'auteur

(1) Lire "pour 100 grossesses".

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(3) Dans les cantons Ngbandi du district de Kembé, Région de la Basse Kotto, la proportion des enfants par rapport aux adultes serait de 75,6 % (cf. 65). On se rappelle que pour 10 cantons Ngbandi de la subdivision de Ouango on avait le chiffre de 67 % (voir p. 44)

(4) Lire Ngbandi.

n'ont pas grande valeur en raison du petit nombre de femmes interrogées et surtout parce qu'il s'agit ici de Yakoma (1) transplantés : populations Yakoma (1) de Bangassou-ville et des exploitations privées. De même pour les Langba, il s'agit ici presque uniquement des Langba de Bangassou-ville et des exploitations privées. Seuls les Nzakara et les Banda ruraux ont été un peu étudiés; Encore pour les Banda ne s'agit-il surtout que de races assimilées (Togbo, par exemple, qui ont émigré des régions plus à l'Ouest vers Bakouma, Yakpa, etc.)"

Eliminant donc les données recueillies à partir de groupes trop restreints, que constatons-nous ?

La stérilité des femmes Nzakara apparaît comme intermédiaire entre celle des femmes Langba (chez qui elle est la plus élevée) et celle des femmes Banda. Il en est de même de la capacité génitale Nzakara qui se situe entre celle des Langba (la plus faible) et celle des Banda. Mais les écarts, surtout en ce qui concerne la capacité génitale, ne sont pas considérables. La relative égalité de la capacité génitale chez les différents groupes " semble montrer ", dit l'auteur, que la faible fécondité du pays Nzakara est assez récente".

Le taux de mortalité infantile décroît des Nzakara aux Ngbandi en passant par les Langba et les Banda, mais les différences sont faibles.

Le taux de mortalité infantile le plus élevé se rencontre chez les Langba, il est suivi de près par celui des Nzakara. Le plus faible est accusé par les Ngbandi, précédé de peu de celui relevé chez les Banda. L'écart le plus important entre deux taux voisins dans l'ordre de décroissance est celui qui sépare le taux des Nzakara de celui des Banda. Les taux de mortalité totale des enfants de 0 à 13 ans décroissent des Langba aux Ngbandi de semblable façon.

La proportion des enfants survivants de tous âges par rapport au nombre de grossesses augmente des Nzakara aux Ngbandi en passant par les Langba et Banda.

Il semble que la stérilité des femmes soit nettement plus élevée et la capacité génitale nettement plus faible en milieu urbain et dans les plantations privées qu'en milieu rural, en tout cas pour les Nzakara (2).

Notons enfin, dans la mesure où la faiblesse numérique des groupes sur lesquels ont porté les observations n'interdit pas de le faire, que le nombre moyen d'épouses par homme est un peu plus élevé chez les Nzakara que chez les Banda et que les premiers compteraient proportionnellement un peu moins de monogynes que les seconds.

(1) Lire Ngbandi.

(2) On relèvera la contradiction en ce qui concerne les plantations entre cette considération et les propos de l'auteur du rapport du 2ème trimestre 1944 Bas M'Bomou relatifs à l'état physique satisfaisant des travailleurs de plantations, à la faible mortalité infantile rencontrée chez eux et à la politique nataliste de leurs employeurs (cf. p. 41).

I 9 4 7 - 2. HAUT M'BOMOU. (1)

I - Données par subdivisions.

Subdivisions	! 1946	! 1947	! Différence (2)		! Super- ! ficie ! en Km2	! Densité ! par ! Km2
			! Nombre	! %		
Obo-Djemah	! 12250	! 12627	! + 377	! + 3	! 44000	! 0,28)
Rafa-Zémio	! 21004	! 20605	! - 399	! - 1,8	! 34000	! 0,60(2)
Ensemble	! 33254	! 33232	! - 22	! - 0,06	! 78000	! 0,42

II - Données par "unité géographique".

Bien que nous soyons surtout centrés sur la démographie du Bas M'Bomou, que nous ne disposions guère d'éléments rendant possible une comparaison dans le temps, même vague, pour le Haut M'Bomou (l'auteur s'en plaint lui-même), que les secteurs géographiques de l'auteur (routes, cantons, plantations) recouvrent une hétérogénéité ethnique (malgré la dominante culturelle Zandé qui leur est commune) et qu'enfin, par suite de ce morcellement géographique, les groupes considérés soient le plus souvent numériquement très faibles, nous donnerons, en les clarifiant ou complétant à l'occasion, les tableaux élaborés par l'auteur. Nous ne les utiliserons sans doute pas nous-même à des fins comparatives (sauf l'un ou l'autre le cas échéant) mais leur présentation aura peut-être l'avantage pour ceux qui s'intéressent à la démographie du Haut M'Bomou de ne pas devoir se reporter à des archives malaisément accessibles.

A partir des données par "unité" géographique, nous en avons établi quelques unes par "races", puis avons procédé à une comparaison entre milieu rural et milieu de plantations privées.

1) Route de Zémio à Djemah.a/ Répartition de la population par groupes d'âges et de sexes.

" Races "	! 0 - 15		! 15 - 50		! Plus de !		! Total	
	! ans		! ans		! 50 ans			
	! Hom.	! Fem.	! H	! F	! H	! F	! H	! F
Voungara	! 24	! 20	! 42	! 45	! 0	! 1	! 66	! 66
Zandé	! 156	! 172	! 200	! 240	! 7	! 12	! 363	! 524
Biri	! 240	! 193	! 232	! 302	! 22	! 25	! 494	! 518
Karé	! 83	! 62	! 112	! 137	! 8	! 11	! 203	! 210
Gabou	! 3	! 7	! 11	! 16	! 1	! 6	! 15	! 29
Baya	! 1	! 4	! 2	! 7	! 0	! 1	! 3	! 12
Nzakara	! 1	! 3	! 6	! 2	! 0	! 0	! 7	! 5
Banda	! 3	! 1	! 13	! 10	! 0	! 2	! 16	! 13
Sénégalais	! 0	! 0	! 0	! 1	! 0	! 0	! 0	! 1
Arabes	! 0	! 0	! 2	! 0	! 0	! 0	! 2	! 0
Togbo	! 0	! 0	! 1	! 2	! 0	! 0	! 1	! 2
Bassiri	! 0	! 0	! 0	! 1	! 0	! 0	! 0	! 1
Golo	! 0	! 0	! 1	! 2	! 0	! 1	! 1	! 3
Kreich	! 2	! 0	! 3	! 0	! 0	! 1	! 5	! 1
Total	! 514	! 462	! 615	! 763	! 38	! 170	! 1167	! 1295
	976		1378		108		2462	

(1) D'après 62 et 64

(2) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

Sex ratio (1) : 110

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 65,6

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes (2) à		Femmes ayant eu :	
1 épouse	309 = 309 fem.	1 enfant	106 = 106 enf.
2 épouses	99 = 198	2 enfants	97 = 194
3 "	28 = 84	3 "	69 = 207
4 "	4 = 16	4 "	36 = 144
5 "	8 = 40	5 "	32 = 160
6 "	3 = 18	6 "	21 = 126
7 "	1 = 7	7 "	17 = 119
8 "	0 = 0	8 "	5 = 40
9 "	3 = 27	9 "	5 = 45
10 "	1 = 10	10 "	4 = 40
Total :	456 = 709 fem.	Total :	392 = 1181 enf.

N. moyen d'épouses par H (1) : 1,5

N. de monogynes pour 100 hommes (1) : 67,7

N. d'enfants nés : 1181
 N. de fem. interrogées : 833
 Taux de fécondité : 1,4
 Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) : 3
 N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) : 52,9
 % de mortalité des enf. : 39,7

2) Route de Djemah à Dembia.a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	0 - 15 ans		15 - 50 ans		Plus de 50 ans		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Voungara	10	16	15	19	1	0	26	35
Zandé	10	81	235	188	9	6	345	275
Biri	65	16	99	66	5	1	169	83
Gabou	29	27	82	49	0	0	111	76
Banda	21	16	27	24	0	0	48	40
Karé	16	23	50	91	6	5	72	118
Baya	15	13	25	28	1	1	39	52
Nzakara	4	11	24	20	3	1	31	35
Bassiri	4	2	9	10	0	1	13	13
Bodo	0	0	4	2	0	0	4	2
Golo	0	7	6	3	0	0	6	10
Divers	6	7	16	13	1	0	23	20
Total	271	219	692	513	26	15	898	747
	490		1205		41		1645	

Sex ratio (1) : 120

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 39,3

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(2) Dans tous les tableaux nous avons substitué "hommes" à "foyers" employé par l'auteur mais équivoque.

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	279 = 279 fem.	1 enfant	65 = 65 enf.
2 épouses	77 = 154	2 enfants	57 = 114
3 "	13 = 39	3 "	52 = 156
4 "	3 = 12	4 "	38 = 152
5 "	4 = 20	5 "	29 = 145
		6 "	22 = 132
		7 "	13 = 91
		8 "	9 = 72
		9 "	2 = 18
		10 "	10 = 100
		11 "	1 = 11
Total :	376 = 504 fem.	Total :	298 = 1056 enf.

N. moyen d'épouses par H (1) :	1,3	N. d'enfants nés :	1056
N. de monogynes pour		N. de fem. interrogées :	528
100 hommes (1) :	74,2	Taux de fécondité :	2
		Taux de fécondité des fem.	
		ayant eu des enfants (1) :	3,5
		N. de fem. n'ayant pas eu	
		d'enf. pour 100 fem. (1) :	43,5
		% de mortalité des enf. :	36,1

3) Route de Rafai ou Moia/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	0--15 ans		15 - 50 ans		Plus de 50 ans		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Zandé	9	13	35	43	1	5	45	61
Nzakara	12	14	55	47	1	3	68	64
Banda	4	3	1	6	1	0	6	9
Langba	0	0	4	5	0	0	4	5
Gabou	2	1	3	7	0	1	5	9
Biri	0	2	6	6	0	0	6	8
Karé	1	1	4	2	0	0	5	3
Baya	0	0	0	3	0	0	0	3
Total	28	34	108	119	3	9	139	162
	62		227		12		301	

Sex ratio (1) : 116

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 25,9

b/ Etude de la génération.

N. d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	53 = 53 fem.	1 enfant	19 = 19 enf.
2 épouses	15 = 30	2 enfants	18 = 36
3 "	6 = 18	3 "	13 = 39
Total :	74 = 101 fem.	4 "	7 = 28

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

Femmes ayant eu :		
5 enfants	12 =	60 enf.
6 "	2 =	12
7 "	2 =	14
8 "	4 =	32
10 "	2 =	20
11 "	1 =	11
Total :		80 = 271 enf.

N. moyen d'épouses par H (1) : 1,3
 N. de monogynes pour 100 hommes (1) 71,6
 N. d'enfants nés : 271
 N. de fem. interrogées : 128
 Taux de fécondité : 2,1
 Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) : 3,3
 N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) : 37,5
 % de mortalité : 55,3

4) Cantons de Bassibiri et de Iigoua.

a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

Races "	0 - 15 ans		15 - 50 ans		Plus de 50 ans		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	Voungara	37	44	69	56	2	3	108
Zandé	109	108	389	405	13	23	511	536
Bassiri	29	16	56	59	6	5	91	80
Pambia	0	0	3	2	0	0	3	2
Bandia	0	0	3	0	0	0	3	0
Karé	2	3	17	19	0	0	19	22
Total	177	171	537	541	21	31	735	743
	348		1078		52		1478	

Sex ratio (1) : 101

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 30,7

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	328 = 328 fem.	1 enfant	83 = 83 enf.
2 épouses	78 = 156	2 enfants	85 = 170
3 "	16 = 48	3 "	50 = 150
4 "	5 = 20	4 "	42 = 168
5 "	1 = 5	5 "	55 = 275
6 "	5 = 30	6 "	18 = 108
7 "	1 = 7	7 "	10 = 70
8 "	1 = 8	8 "	7 = 56
9 "	1 = 9	9 "	3 = 27
10 "	1 = 10	10 "	2 = 20
		11 "	4 = 44
Total : 437 = 621 fem.		Total : 359 = 1171 enf.	

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

N. moyen d'épouses par homme (1) :	1,4	N. d'enfants nés :	1171
N. de monogynes pour 100 hommes (1) :	75	N. de fem. interrogées :	572
		Taux de fécondité :	2
		Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) :	3,2
		N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) :	37,2
		% de mortalité des enf. :	34,4

5) Canton de Bambito.a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	0 - 15 ans		15 - 50 ans		Plus de 50 ans		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Voungara	27	29	31	35	0	1	58	65
Zandé	57	55	104	102	9	2	170	159
Bassiri	32	31	64	55	1	1	97	87
Karé	15	17	16	35	1	0	32	52
Pambia	4	3	6	12	0	0	10	15
Bodo	1	0	5	3	0	0	6	3
Biri	1	3	3	6	0	0	4	9
Togbo	0	2	2	0	0	0	2	2
Baya	2	0	3	1	0	0	5	1
Balambo	4	4	6	4	1	0	11	8
Golo	2	0	1	0	0	0	3	0
Divers	0	0	2	1	0	0	2	1
Gatou	0	0	2	2	0	0	2	2
Total	145	144	244	256	12	4	401	404
	289		500		16		805	

Sex ratio (1) : 101

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 56

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	135 = 135 fem	1 enfant	33 = 33 enf.
2 épouses	31 = 62	2 enfants	44 = 88
3 "	5 = 15	3 "	25 = 75
4 "	2 = 8	4 "	22 = 88
5 "	1 = 5	5 "	26 = 130
		6 "	9 = 54
Total :	174 = 225 fem	7 "	9 = 63
		8 "	5 = 40
		9 "	2 = 18
		10 "	6 = 60
		12 "	1 = 12
		Total :	182 = 661 enf.

N. moyen d'épouses par homme (1) : 1,2

N. d'enfants nés : 661
N. de fem. interrogées : 260

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

N. de monogynes pour 100 hommes (1) : 77,6 ! Taux de fécondité : 2,5
 ! Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) : 3,6
 ! N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) : 30
 ! % de mortalité des enf. : 34,9

6) Canton Haou.a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	0 - 15 ans		15 - 50 ans		Plus de 50 ans		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Voungara	34	20	39	33	3	2	76	55
Balambo	6	3	11	6	0	1	17	10
Zandé	68	45	156	122	7	13	231	180
Bassiri	30	23	69	77	8	1	107	101
Togbo	3	1	5	1	1	1	9	3
Pambia	21	18	45	39	4	3	70	60
Biri	8	5	10	10	0	1	18	16
Bodo	10	6	21	11	2	0	33	17
Baré	3	9	12	7	0	0	15	16
Gabou	0	0	1	2	0	0	1	2
Golo	4	1	15	7	0	0	19	8
Karé	8	3	16	9	2	6	26	18
Banda	4	0	4	1	0	0	8	1
Baya	0	0	2	4	0	0	2	4
Divers	3	2	11	2	0	0	14	4
Total	202	136	417	331	27	28	646	495
	438		748		55		1141	

Sex ratio (1) : 76

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 54,5

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	271 = 271 fem	1 enfant	45 = 45 enf.
2 épouses	59 = 118	2 enfants	36 = 72
3 "	13 = 39	3 "	31 = 93
4 "	6 = 24	4 "	21 = 84
5 "	2 = 10	5 "	28 = 120
10 "	1 = 10	6 "	13 = 78
15 "	1 = 15	7 "	9 = 63
		8 "	7 = 56
Total :	353 = 487 fem.	9 "	4 = 36
		10 "	9 = 90
		Total :	203 = 737 enf.

N. moyen d'épouses par homme (1) : 1,3

N. de monogynes pour 100 hommes (1) : 76,7

! N. d'enfants nés : 737

! N. de fem. interrogées : 359

! Taux de fécondité : 2

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

! Taux de fécondité des fem.
 ! ayant eu des enfants (1) : 3,6
 ! N. de fem. n'ayant pas eu
 ! enf. pour 100 fem. (1) : 43,4
 ! % de mortalité des enf. : 38,6

7) Cantons de Kitessa et Tamboura.

a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	! 0 - 15		! 15 - 50		! Plus de		! Total	
	! ans		! ans		! 50 ans		!	
	! H	! F	! H	! F	! H	! F	! H	! F
Voungara	! 9	! 14	! 26	! 12	! 1	! 0	! 36	! 36
Balambo	! 40	! 31	! 127	! 116	! 6	! 3	! 173	! 150
Zandé	! 0	! 3	! 6	! 11	! 0	! 1	! 6	! 15
Karé	! 23	! 42	! 78	! 67	! 10	! 1	! 111	! 110
Pambia	! 0	! 0	! 1	! 0	! 0	! 0	! 1	! 0
Bassiri	! 7	! 9	! 14	! 14	! 1	! 0	! 22	! 23
Baya	! 1	! 2	! 9	! 3	! 0	! 0	! 10	! 5
Gabou	! 4	! 1	! 4	! 3	! 1	! 0	! 9	! 4
Golo	! 1	! 0	! 4	! 2	! 0	! 0	! 5	! 2
Banda	! 1	! 1	! 2	! 1	! 0	! 0	! 3	! 2
Bodo	! 0	! 0	! 2	! 3	! 0	! 0	! 2	! 3
Divers	! 0	! 0	! 5	! 2	! 0	! 0	! 5	! 2
Biri	! 6	! 4	! 18	! 12	! 0	! 2	! 24	! 18
Total	! 92	! 107	! 296	! 246	! 19	! 7	! 407	! 360
	199		542		26		767	

Sex ratio (1) : 88

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 35

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		! Femmes ayant eu :	
1 épouse	156 = 156 fem.	! 1 enfant	40 = 40 enf.
2 épouses	40 = 80	! 2 enfants	33 = 66
3 "	11 = 33	! 3 "	31 = 93
		! 4 "	19 = 76
Total :	207 = 269 fem.	! 5 "	20 = 100
		! 6 "	10 = 60
		! 7 "	6 = 42
		! 8 "	6 = 48
		! 9 "	1 = 9
		! 10 "	4 = 40
		! Total	170 = 574 enf.

N. moyen d'épouses par
 homme (1) : 1,3

N. de monogynes pour
 100 hommes (1) : 75,3

! N. d'enfants nés : 574

! N. de fem. interrogées : 253

! Taux de fécondité : 2,2

! Taux de fécondité des fem.

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

! ayant eu des enfants (1) : 3,3
 ! N. de fem. n'ayant pas eu
 ! d'enf. pour 100 fem. (1) : 32,8
 ! % de mortalité des enfants : 40,5

8) Plantations "Cormon".

1° - à Kadjemah

a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	! 0 - 15		! 15 - 50		! Plus de		! Total	
	! ans		! ans		! 50 ans		!	
	! H	! F	! H	! F	! H	! F	! H	! F
Voungara	! 3	! 2	! 4	! 17	! 0	! 1	! 7	! 20
Balambo	! 2	! 2	! 2	! 9	! 0	! 0	! 4	! 11
Zandé	! 21	! 9	! 47	! 44	! 1	! 2	! 69	! 55
Bassiri	! 36	! 13	! 53	! 49	! 1	! 9	! 90	! 71
Bandia	! 3	! 2	! 3	! 3	! 1	! 0	! 7	! 5
Baré	! 0	! 0	! 3	! 1	! 0	! 0	! 3	! 1
Bodo	! 0	! 0	! 4	! 5	! 0	! 0	! 4	! 5
Karé	! 7	! 1	! 4	! 4	! 0	! 2	! 11	! 7
Banda	! 0	! 0	! 1	! 1	! 0	! 0	! 1	! 1
Gabou	! 0	! 0	! 1	! 3	! 0	! 0	! 1	! 3
Nzakara	! 1	! 0	! 2	! 0	! 1	! 0	! 4	! 0
Golo	! 10	! 9	! 6	! 5	! 1	! 0	! 17	! 14
Ngbandi	! 0	! 0	! 0	! 1	! 0	! 0	! 0	! 1
Baya	! 0	! 0	! 1	! 2	! 1	! 0	! 2	! 2
Biri	! 3	! 0	! 3	! 5	! 1	! 1	! 7	! 6
Pambia	! 5	! 6	! 15	! 16	! 0	! 1	! 20	! 23
Togbo	! 3	! 2	! 0	! 4	! 1	! 0	! 4	! 6
Total	! 94	! 46	! 149	! 169	! 8	! 16	! 251	! 231
	140		518		24		482	

Sex ratio (1) : 92

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 40,9

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	101 = 101 fem.	1 enfant	31 = 31 enf.
2 épouses	17 = 34	2 enfants	21 = 42
3 "	1 = 3	3 "	6 = 18
4 "	1 = 4	4 "	7 = 28
		5 "	10 = 50
Total	120 = 142 fem.	6 "	4 = 24
		7 "	4 = 28
		8 "	0 = 0
		9 "	2 = 18
		10 "	1 = 10
		11 "	0 = 0
		12 "	1 = 12
		Total	87 = 261 enf.

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

N. moyen d'épouses par homme (1) : 1,1
 N. de monogynes pour 100 hommes (1) : 84,1

N. d'enfants nés : 261
 N. de fem. interrogées : 185
 Taux de fécondité : 1,4
 Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) : 3
 N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) : 52,9
 % de mortalité des enf. : 31

2° - La Ouagou.

a/ Répartition de la population par groupes d'âges et sexes.

" Races "	! 0 - 15 ans		! 15 - 50 ans		! Plus de 50 ans		! Total	
	! H	! F	! H	! F	! H	! F	! H	! F
Voungara	! 7	! 6	! 6	! 8	! 0	! 0	! 13	! 14
Balambo	! 0	! 0	! 2	! 2	! 0	! 0	! 2	! 2
Zandé	! 34	! 24	! 59	! 81	! 0	! 1	! 93	! 106
Bassiri	! 15	! 17	! 25	! 22	! 0	! 2	! 40	! 41
Karé	! 17	! 16	! 19	! 24	! 0	! 3	! 36	! 43
Baré	! 1	! 1	! 0	! 0	! 0	! 0	! 1	! 1
Bodo	! 1	! 5	! 0	! 3	! 0	! 0	! 1	! 8
Biri	! 7	! 7	! 15	! 17	! 0	! 0	! 22	! 24
Nzakara	! 3	! 3	! 6	! 1	! 0	! 0	! 9	! 4
Togbo	! 0	! 0	! 1	! 4	! 0	! 0	! 1	! 4
Baya	! 0	! 0	! 2	! 2	! 0	! 0	! 2	! 2
Pambia	! 0	! 0	! 1	! 5	! 0	! 0	! 1	! 5
Banda	! 0	! 0	! 3	! 4	! 0	! 0	! 3	! 4
Golo	! 3	! 0	! 4	! 4	! 0	! 0	! 7	! 4
Bandia	! 0	! 0	! 2	! 2	! 0	! 1	! 2	! 3
Gabou	! 4	! 2	! 6	! 5	! 0	! 0	! 10	! 7
Ngbandi	! 0	! 2	! 2	! 0	! 0	! 0	! 2	! 22
Total :	! 92	! 83	! 153	! 184	! 0	! 7	! 245	! 274
	175		337		7		519	

Sex ratio (1) : 111

N. d'enfants (0-15 ans) pour 100 adultes (1) : 50,8

b/ Etude de la génération.

Nombre d'hommes à :		Femmes ayant eu :	
1 épouse	64 = 64 fem.	1 enfant	24 = 24 enf.
2 épouses	34 = 68	2 enfants	24 = 48
33 "	4 = 12	3 "	15 = 45
		4 "	10 = 40
Total :	102 = 144 fem.	5 "	15 = 75
		6 "	6 = 36
		7 "	5 = 35
		9 "	1 = 9
		10 "	2 = 20
		14 "	1 = 14
		Total :	103 = 346 enf.

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

N. moyen d'épouses par homme (1) : 1,4	! N. d'enfants nés : 346
N. de monogynes pour 100 hommes (1) : 62,7	! N. de fem. interrogées : 191
	! Taux de fécondité : 1,8
	! Taux de fécondité des fem. ayant eu des enfants (1) : 3,3
	! N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. pour 100 fem. (1) : 46
	! % de mortalité des enf. : 35,2

III - Comparaison entre "races". (2)

Les éléments dont nous disposons ne nous ont permis que d'établir pour chaque "race" la proportion des hommes par rapport aux femmes et celle des enfants de 0 à 15 ans par rapport aux adultes. Nous n'avons pas retenu les "races" plus faiblement représentées que les Nzakara dans les tableaux de l'auteur. Le total des Nzakara est d'ailleurs extrêmement réduit par rapport à celui de quelques autres groupes; mais cette population nous intéressant particulièrement, nous avons eu scrupule à l'éliminer.

Proportion des sexes et des âges.

"Races" (3)	N. d'individus de tous âges	Sex ratio	N. d'enf. viv. de 0 à 15 ans pour 100 adultes
Biri	1428	91	64,4
Voungara	800	99	50,3
Karé	1099	113	44,7
Bassiri	877	91	43
Zandé	3644	104	41,2
Gabou	286	78	38,8
Balambo	378	87	32,1
Nzakara	224	90	30,2

IV - Comparaison entre milieu rural et milieu de plantations privées - Ensemble du Haut M'Bomou. (2)

L'énorme disproportion entre les effectifs respectifs des deux milieux diminue considérablement la valeur de la comparaison. Aussi celle-ci ne doit être regardée que comme une simple indication.

a) Proportion des âges et des sexes.

	N. d'individus de tous âges	Sex ratio	N. d'enf. viv. de 0 à 15 ans p. 100 adultes
Milieu rural	8790	95	46,7
Milieu plantat.	1001	101	45,9

(1) Calculé d'après les chiffres de l'auteur.

(2) Etabli d'après les chiffres de l'auteur.

(3) Classées par ordre décroissant du nombre d'enf. p. 100 adult.

b) Etude de la génération.

	Hommes mariés	Epouses	N. moy. d' épouses par homme	N. de monogynes pour 100 hommes
Milieu rural	2077	2916	1,4	74
" plantat.	222	286	1,2	73,4

	N. d'enf. nés	N. de fem. interrogées	N. moy. d' enf. p. fem.	N. de fem. ayant eu des enf.
Mil. rural	5651	2933	1,9	1684
Mil. plantat.	607	376	1,6	190

	N. moy. d' enf. p. fem. n'ayant eu	N. de fem. n'ayant pas eu d'enf.	N. de fem. n'ayant pas eu d'enf. p. 100 fem.	N. d'enfants décédés
Mil. rural	3,3	1249	42,5	2153
Mil. plant.	3,1	186	49,4	203

	% de mortalité
Mil. rural	38
Mil. plantat	33,1

COMMENTAIRES.

Les changements survenus en un an dans le nombre d'habitants des subdivisions et du Département et, par conséquent, dans la densité sont insignifiants.

Les tableaux par "unité" géographique se prêtent difficilement au commentaire car, comme nous l'avons dit, les unités si rationnelles soient-elles au point de vue spatial, ne correspondent pas à des unités ethno-culturelles bien différenciées. Tout au plus peut-on faire remarquer que là où les Nzakara sont proportionnellement plus représentés qu'ailleurs (Route de Rafai au Moi) la proportion d'enfants de 0 à 15 ans est la plus faible (25,9) tandis que là où les Biri sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs (Route de Zémio à Djemah) le nombre d'enfants par rapport à celui des adultes est le plus élevé (65,6 %). Mais ceci n'a pu apparaître qu'à la lumière du tableau que nous avons dressé par "races" où nous voyons ces deux populations par rapport au critère précité se situer aux deux extrémités de l'échelle. Cependant à l'échelon géographique, aucune corrélation n'apparaît entre ce fait et d'autres, tels que nombre moyen d'enfants par femme, nombre de femmes n'ayant pas eu d'enfants, % de mortalité des enfants et les résultats sont apparemment incohérents.

En ce qui concerne la comparaison entre "races", ajoutons, à ce que nous venons de dire à propos des Biri et des Nzakara, que la proportion d'enfants par rapport aux adultes est chez les premiers plus du double de celle rencontrée chez les derniers et que les Zandé, à ce point de vue, sont plus proches des Nzakara que des Biri. L'auteur résume ainsi le contraste qu'il a observé entre les populations de l'Est et celles de l'Ouest du Département (c'est-à-dire entre les Zandé proprement dits, les Voungara, les Biri, les Karé, les Bassiri, les Kreich, etc... d'une part et les Zandé-Bandia et Nzakara d'autre part) : "Depuis le Chinko jusqu'à la frontière du Soudan, la race est belle, on trouve un ensemble respirant la santé. Ce sont de beaux types. Par contre à l'Ouest du Chinko, c'est un véritable déchet humain."

La comparaison entre milieu rural et plantations suggère que le nombre moyen d'enfants par femme "tout venant" et par femme en ayant eu est légèrement plus élevé et la proportion des femmes n'ayant pas eu d'enfants plus faible en milieu rural que dans les plantations; ce léger déséquilibre serait cependant compensé par une mortalité des enfants plus forte chez les ruraux que chez les travailleurs de plantations; d'ailleurs la proportion des enfants vivants par rapport aux adultes est sensiblement la même chez les uns et chez les autres. Cette observation corrobore dans une certaine mesure celle que l'on avait formulée pour le Bas M'Bomou à propos des populations rurales et des populations urbaines et de plantation (1).

Si l'on compare la proportion d'enfants par rapport aux adultes du Haut M'Bomou à celle du Bas M'Bomou (en 1945) (2), on constate qu'elle est 1,6 fois plus forte dans le premier Département que dans le second.

I 9 4 8 - 1. BAS M'BOMOU. (3)

I. - Données par subdivisions.

Subdivisions	1947	1948	Différence Nombre	% (4)	Super- ficie en Km ²	Densité par Km ²
Bangassou (majorité Nzakara)	29409	33397	+ 3988	+ 13,5	9800	3,40
Quango (1/3 Nzakara, 1/3 Ngbandi, 1/3 Dendi, Langba Yakpa)	32387	34032	+ 1645	+ 5	9000	3,78

(1) Voir P. 58

(2) Cf. p. 43 bis

(3) D'après 67 et 68

(4) Calculé d'après les chiffres des auteurs.

Subdivisions	1947	1948	Différence		Super- ficie en Km ²	Densité par Km ²
			Nombre	% (1)		
Bakouma (majorité Nzakara)	16876	13050	- 3826	- 22,6	17000	0,76 (1)
Ensemble	78672	80479	+ 1807	+ 2,2	35800	2,24

Subdivisions	Sex ratio (1)			N. d'enf. viv de 0 à 15 ans p. 100 adult. (1)
	0 à 15 ans	plus de 15 ans	général	
Bangassou	111	108	109	18,3
Quango	87	106	100	45,1
Bakouma	93	110	107	21,9

II. - Données par "races".

Etude de la génération.

Tous les chiffres fournis par les auteurs pour les Langba et les Yakpa, au moins 21 % de ceux qui concernent les Nzakara sont de nature indéterminable de ceux relatifs aux Mbangui ont été rassemblés au cours de tournées de prospection dans le Nord du District de Ouango et dans le Canton de M'Bari (N-E de Bangassou.) Pour le reste aucune indication ne nous est donnée.

1) Taux de fécondité.

Nombre de femmes ayant eu	" Races "				
	Mbangui	Ngbandi	Langba	Dendi	Yakpa
0 grossesse	339	124	77	147	17
1 "	228	89	48	52	3
2 grossesses	162	87	40	44	10
3 "	129	72	28	37	11
4 "	91	54	14	21	3
5 "	83	33	17	15	3
6 "	38	23	7	16	4
7 "	23	27	6	9	2
8 "	4	12	2	9	-
9 "	6	9	1	5	-
10 "	13	9	2	4	1
11 "	4	3	-	1	-
13 "	2	-	-	1	-
14 "	1	-	1	-	-
15 "	-	-	-	-	-
20 "	-	-	1	-	-
21 "	-	-	-	-	1
25 "	-	-	-	1	-
26 "	-	-	-	-	-

(1) Calculé d'après les chiffres des auteurs.

	Nzakara	Ngbandi	Langba	Dendi	Yakpa
Total des fem. inter	1323	562	244	361	55
N. de grossesses	2407	1487	516	768	152
Taux de fécondité	1,8	2,8	2,1	2,1	2,8
Taux de fécondité des fem. fécondées (1)	3	3,3	3	3,5	4
N. de fem. n'ayant eu de grossesses p. 100 fem. (1)	40,7	22	31,5	40,7	30,9

N. de fem. ayant eu :	Mbangui	Zandé
0 grossesse	61	8
1 "	31	6
2 grossesses	22	3
3 "	16	4
4 "	12	4
5 "	12	3
6 "	11	-
7 "	2	-
8 "	5	1
9 "	3	-
10 "	1	1
11 "	-	-
13 "	1	-
14 "	-	-
15 "	1	-
20 "	1	-
21 "	-	-
25 "	-	-
26 "	1	-
Total des fem. interrogées	180	30
Nombre de grossesses	462	73
Taux de fécondité	2,6	2,4
Taux de fécondité des fem. fécondées (1)	3,9	3,3
N. de fem. n'ayant pas eu de grossesses p. 100 fem. (1)	33,8	26,6

2) Taux de stérilité (femmes ménopausées).

	Nzakara	Ngbandi	Langba	Dendi
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées	672	267	132	153
N. de fem. n'ayant jamais eu de grossesses	220	64	31	54
Taux de stérilité (%)	33	24	33,5	35

(1) Calculé d'après les chiffres des auteurs.

	Yakpa	bangui	Zandé
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées	26	86	15
N. de fem. n'ayant jamais eu de grossesses	5	15	5
Taux de stérilité (%)	19	18	33

3) Taux de capacité génitale. (femmes ménopausées)

	Nzakara	Ngbandi	Langba	Dendi
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées	672	267	132	153
N. de grossesses	1494	883	359	416
Taux de capacité génitale	2,2	3,3	2,7	2,8

	Yakpa	Mbangui	Zandé
N. de fem. de plus de 50 ans interrogées	26	86	15
N. de grossesses	93	309	44
Taux de capacité génitale	3,6	3,6	3

4) Avortements, mortinatalité, mortalité infantile et mortalité des enfants.

	" Races "			
	Nzakara		Ngbandi	
	Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
Grossesses	2407		1593	
Avortements avoués	155	6	28	2
Mort-nés	295	13	88	6
Enfants nés (0 à 1 an (= mort- vivants et (talité infantile décédés de (1 à 3 ans	361	15	82	5
(3 à 5 ans	200	8	81	5
(5 à 13 ans	147	6	63	4
(0 à 13 ans (2)	96	4	50	3
Enf. viv. de moins de 13 ans	804	33	276	17
Enf. viv. de plus de 13 ans	418	17	435	27
Enf. viv. de tous âges (2)	735	31	766	48
	1153	48	1201	75

(1) Lire "pour 100 grossesses".

(2) Calculé d'après les chiffres des auteurs.

du taux de fécondité dont on prend le pourcentage d'enfants vivants. Il faudrait tenir compte du fait que plusieurs des enfants vivant actuellement peuvent mourir avant l'âge adulte. Mais on peut estimer que ce chiffre peut être compensé par les grossesses futures des femmes encore jeunes et interrogées dans les tableaux présents". (1)

" Races "	% des enfants survivants de tous âges	Taux de fécondité	Taux de fécon- dité utile
Nzakara	48	1,8	0,86
Ngbandi	75	2,8	2,1
Langba	42	2,1	0,88
Dendi	54	2,1	1,1
Yakpa	56	2,8	1,5
Mbangui	46	2,6	1,2
Zandé	55	2,4	1,3

Données particulières à la "race" Nzakara.

Comparaison entre un canton doté d'un dispensaire et deux autres éloignés de toute formation sanitaire.

	Gambo (dispen- saire)	Touaka	M'Bari
Taux de fécondité	1,7	1,6	1,4
Taux de stérilité (%)	35	47	50
Taux de capacité génitale	2	1,3	1,8

COMMENTAIRES

En un an la population de l'ensemble des 3 Subdivisions du Bas M'Bomou a peu varié. Cependant on constate des variations relativement importantes au niveau subdivision. Dans celle de Bangassou le nombre d'habitants a cru de 13,5 %. Malgré l'augmentation de la population en Subdivision de Bangassou, la densité y est restée sensiblement la même : le fait peut être dû partiellement à l'accroissement territorial de 2.000 Km² que révèlent les chiffres du rapport. Mais nous ignorons si cet accroissement est réel et ne provient pas d'une erreur d'écriture.

L'augmentation observée en Subdivision de Bangassou se serait, d'après l'auteur, seulement produite en milieu urbain "et uniquement grâce à une immigration". "Le faible pourcentage d'enfants en dessous de 15 ans, ajoute-t-il, montre la faible natalité."

L'accroissement de la population en Subdivision de Ouango

ne serait pas dû, fait remarquer le rapporteur, à une immigration mais "à une forte natalité chez certaines races (Yakoma (1))".

La diminution de la population de la subdivision de Bakouma est importante (près du 1/4), "malgré, peut-on lire dans le rapport, une immigration de population de races Togbo et Yakpa venus de la Région de la Ouaka-Kotto". Cette immigration est-il ajouté, est d'ailleurs compensée par une émigration de gens de race Nzakara sur Bangassou. La dénatalité et la mortalité infantile amènent une baisse de population". La densité a évidemment diminué corrélativement au nombre d'habitants.

Le phénomène que nous avons observé en 1939 (2) et qui était particulièrement marqué en Subdivision de Bangassou, à savoir l'écart très grand qu'il y avait entre le pourcentage d'hommes adultes par rapport aux femmes adultes et le pourcentage de garçons par rapport aux filles, s'est en 9 ans considérablement atténué, l'écart est devenu insignifiant, nettement plus faible que celui qui subsiste en Subdivision de Ouango et de Bakouma.

Comme en 1945, le nombre d'hommes adultes est, dans chaque subdivision, inférieur à celui des femmes adultes, mais en 4 ans la proportion des premiers par rapport aux autres a baissé; c'est toujours en Subdivision de Ouango qu'elle est la plus forte; vient ensuite la Subdivision de Bakouma, puis celle de Bangassou.

Le nombre d'enfants vivants pour 100 adultes a légèrement diminué en 4 ans dans la Subdivision de Bangassou tandis qu'elle s'est quelque peu élevée en Subdivision de Ouango qui, sous ce rapport, continue à distancer nettement les 2 autres Subdivisions. A Bakouma : statu quo.

Comme précédemment, le rapport 1948 souligne la natalité "très faible dans la race Nzakara qui constitue la grande majorité de la population", "particulièrement faible en milieu urbain et dans les entreprises privées, y lit-on; certaines races prolifiques dans leur pays d'origine et habitant l'agglomération urbaine de Bangassou voient également leur taux de fécondité s'abaisser considérablement : Yakoma (1) de Bangassou-ville, taux : 1,8 alors qu'il est de 2,8 en pays Yakoma (1) à Ouango".

C'est chez le Ngbandi que le nombre moyen d'enfants nés par femme interrogée est le plus élevé. Il est suivi d'assez près par celui observé chez les Mbangui. Viennent ensuite les Langba et Mes Dendi ex aequo, enfin les Nzakara (3). En 1947, les Ngbandi, les Langba et les Nzakara se classaient relativement de la même manière à ce point de vue; les 3 chiffres de 1948 sont légèrement supérieurs aux chiffres correspondants de 1947.

(1) Lire Ngbandi.

(2) Voir p. 33

(3) Nous ne considérons pas les groupes ethniques parmi lesquels un trop petit nombre de femmes ont été interrogées.

Le taux de stérilité le plus élevé est observé chez les Dendi (35 %), ce qui laisse assez sceptique sur la valeur du taux de 4,5 % qui était donné en 1946 pour ce même groupe. Les Nzakara et les Langba sont cette fois presque ex-aequo sous le rapport de la stérilité alors qu'en 1947 le taux de stérilité des Langba dépassait de 7,5 % celui des Nzakara. L'égalité actuelle résulte de l'élévation du taux chez les Nzakara et de son abaissement chez les Langba. Le taux qui vient ensuite est celui des Ngbandi; ce taux a d'ailleurs diminué de 4 % en 1 an, (mais en 1947 il n'avait été calculé qu'à partir de l'interrogatoire de 32 femmes, nombre trop faible pour qu'il puisse être considéré comme valable); par ailleurs, comme pour les Dendi, il convient de se demander comment un taux de 6,8 % avait pu être donné en 1946 pour les Ngbandi. Enfin le taux le plus bas est observé chez les Mbangui (environ la moitié de celui présenté par les Dendi).

Du taux de capacité génitale le plus élevé au taux le plus faible, les groupes ethniques s'ordonnent comme suit : Mbangui, Ngbandi, Dendi, Langba, Nzakara (à noter que l'ordre des Langba et des Nzakara est inverse de celui de 1947, mais ni en 1947 ni en 1948 l'écart entre les taux respectifs de ces deux groupes n'est important).

La mortalité la plus élevée est observée chez les Nzakara; viennent ensuite par ordre de mortalité décroissante : les Mbangui, les Ngbandi et les Dendi ex-aequo, les Langba. En 1947 les Langba se classaient avant les Ngbandi, mais l'écart n'était que de 1 % (il n'est d'ailleurs que de 2 % en 1948). L'écart le plus important entre deux taux de mortalité successifs sépare celui des Nzakara de celui des Mbangui : 5 %.

Au point de vue mortalité infantile, du groupe le plus affecté à celui qui l'est le moins on a le classement suivant : Langba, Dendi, Nzakara, Mbangui, Ngbandi. En 1947 l'ordre des Langba, Nzakara et Ngbandi les uns par rapport aux autres était le même.

Le taux de mortalité totale des enfants de 0 à 13 ans décroît des Langba aux Ngbandi en passant par les Mbangui, les Nzakara et les Dendi. Les Langba, Nzakara et Ngbandi, au point de vue de ce taux, se situaient ainsi les uns par rapport aux autres en 1947.

Si l'on ordonne les groupes ethniques par ordre croissant de la proportion d'enfants survivants de tous âges par rapport au nombre de grossesses, on obtient le classement suivant : Langba, Mbangui, Nzakara, Dendi, Ngbandi. En 1947, la proportion était légèrement plus faible chez les Nzakara que chez les Langba; celle observée chez les Ngbandi étant, comme en 1948, de loin plus élevée que dans les autres groupes.

Commentant les taux de fécondité utile qu'il donne, l'auteur dit : "Seule la race Yakoma (1) présente un taux supérieur à 2, donc peut être considérée comme type progressif. Les autres ayant un taux inférieur à 2 sont du type régressif. En particulier les races Nzakara et Langba se montrent comme devant rapidement s'éteindre."

(1) Lire Ngbandi

Enfin, il semblerait, à la lumière des quelques éléments fournis pour les Nzakara que la dénatalité serait moins forte dans les cantons équipés d'un dispensaire que dans les autres

I 9 4 8 - 2. HAUT M'BOMOU. (1)

Subdivisions	1947	1948	Différence (2)		Super- ficie en Km ²	Densité par Km ²
			Nombre	%		
Obo-Djemah	12627	14177	+ 1550	+ 12,2	44000	0,32
Rafai-Zémio	20605	20517	- 88	- 0,4	34000	0,60
Ensemble	33232	34694	+ 1462	+ 4,3	78000	0,44

COMMENTAIRES.

La population de l'ensemble du Département a légèrement augmenté en 1 an. Le fait est dû à un accroissement de plus de 12 % du nombre des habitants de la subdivision d'Obo-Djemah dont la densité, évidemment, s'est élevée proportionnellement entraînant à son tour une augmentation de la densité du Département; mais ces changements de densité sont faibles, sinon insignifiants.

I 9 4 9 - M'BOMOU (Bas et Haut M'Bomou bloqués)
(3)

Subdivisions	1948	1949	Différence (2)	
			Nombre	%
Bangassou	33397	29635	- 3762	- 11,2
Ouango	34032	35055	+ 1023	+ 3
Bakouma	13050	13234	+ 184	+ 1,4
Ensemble	80479	77924	- 2555	- 3,1
Rafai-Zémio	20517	19876	- 641	- 3,1
Obo-Djemah	14177	14032	- 145	- 1
Ensemble	34694	33908	- 786	- 2,2

(1) D'après 68.

(2) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur.

(3) D'après 70.

Subdivisions	Sex ratio (1)			N. d'enf. viv. de 0 à 15 ans pour 100 adultes (1)
	0 à 15ans	plus de 15 ans	général	
Bangassou	88	107	103	21,5
Ouango	88	105	100	43,3
Bakouma	92	107	103	21,8
Ensemble	88	106	102	30,5
Rafai-Zémio	90	124	111	47
Obo-Djemah	86	115	105	49
Ensemble	88	120	109	47,7

COMMENTAIRES.

En un an la population globale des 3 Subdivisions de Bangassou, Ouango et Bakouma a très légèrement diminué. La subdivision de Bangassou a cependant perdu à peu près ce qu'elle avait gagné en 1948. Dans le Haut M'Bomou : légère baisse de population.

Dans les 5 Subdivisions, le nombre d'hommes de plus de 15 ans est inférieur à celui des femmes de plus de 15 ans, tandis que le nombre de garçons de 0 à 15 ans est supérieur à celui des filles de 0 à 15 ans.

La proportion d'enfants vivants par rapport aux adultes est plus faible dans le Bas M'Bomou que dans le Haut M'Bomou (différence de 17,2 %). Des 3 Subdivisions du Bas M'Bomou c'est, comme précédemment, celle de Ouango qui l'emporte par le pourcentage d'enfants vivants par rapport aux adultes (plus du double de celui observé en Subdivisions de Bangassou et de Bakouma). Ces pourcentages ont d'ailleurs peu varié en 1 an.

I 9 5 0 - REGION DU M'BOMOU. (2)

Districts	1949	1950	Différence (3)	
			Nombre	%
Bangassou	29600	29600	0	0
Ouango	35100	35300	+ 200	+ 0,5
Bakouma	13200	13300	+ 100	+ 0,7
Ensemble	77900	78200	+ 300	+ 0,3

(1) Calculé d'après les chiffres donnés par l'auteur.

(2) N'ayant pas pour 1950 les chiffres des populations des subdivisions qui nous intéressent nous prendrons les chiffres par "Districts" (divisions administratives) qui figurent dans un tableau communiqué par les Services de la Statistique à Bangui (appendice n°1.) nous comparerons ces chiffres à ceux donnés par le même tableau pour 1949 (chiffres d'ailleurs fort proches de ceux du rapport médical de 1949)

(3) Calculé d'après les chiffres du tableau communiqué par le Service de la Statistique à Bangui.

- EVOLUTION DE LA POPULATION AFRICAINE
DE LA REGION DU M'BOMOU

	1939	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Bangassou	34,1	30,3	24,9	27,8	27,8	33,1	29,6	29,6	29,7	29,7	29,0
Ouangou	34,9	32,8	32,7	34,0	34,0	31,7	35,1	35,3	30,6	31,6	30,2
Bakouma	17,4	15,7	13,3	13,0	13,0	13,6	13,2	13,3	12,4	12,9	9,8
Rafai	26,9	27,0	25,6	24,6	24,6	20,6	19,9	20,9	19,9	19,9	19,9
Ob	11,3	12,4	14,5	13,9	13,9	14,1	14,0	13,9	13,7	13,7	13,7
TOTAL REGION M'BOMOU	124,6	118,2	111,0	113,3	113,3	113,1	111,8	113,0	106,3	107,8	102,6

(Communiqué par le Service de la Statistique à BANGUI)

Districts	!	1949	!	1950	! Différence (1)	
					! Nombre	! %
Rafai	!	19900	!	20900	! + 1000	! + 5
Obo	!	14000	!	13900	! - 100	! - 0,7
Ensemble	!	33900	!	34800	! + 900	! + 2,6

COMMENTAIRES.

Peu de changements en 1 an dans la population de la Région du M'Bomou et des Districts qui la constituent. La variation la plus importante s'observe dans le District de Rafai dont le nombre d'habitants s'est accru de 5 %.

I 9 5 I - REGION DU M'BOMOU. (2)

Districts	!	1950	!	1951	! Différence (1)	
					! Nombre	! %
Bangassou	!	29600	!	29700	! + 100	! + 0,3
Ouango	!	35300	!	30600	! -4700	! - 13,3
Bakouma	!	13300	!	12400	! - 900	! - 6,7
Ensemble	!	78200	!	72700	! -5500	! - 7
Rafai	!	20900	!	19900	! - 1000	! - 4,7
Obo	!	13900	!	13700	! - 200	! - 1,4
Ensemble	!	34800	!	33600	! - 1200	! - 3,4

COMMENTAIRES.

A l'exception du District de Bangassou, tous les Districts de la Région ont, dans des proportions variables, perdu un certain nombre d'habitants en 1 an. C'est dans le District de Ouango que la perte est relativement la plus sensible (plus de 13 %). Celui de Bakouma a, de son côté, perdu près de 7 % de sa population.

(1) Calculé d'après les chiffres du tableau communiqué par le Service de la Statistique à Bangui.

(2) D'après les chiffres du tableau communiqué par le Service de la Statistique à Bangui

I 9 5 2 - REGION DU M'BOMOU. (1)

I - Données par Districts.

Districts	1951	1952	Différence (2)	
			Nombre	%
Bangassou	29700	29700	0	0
Ouango	30600	31600	+ 1000	+ 3,2
Bakouma	12400	12900	+ 500	+ 4
Ensemble	72700	74200	+ 1500	+ 2
Rafai	19900	19900	0	0
Obo	13700	13700	0	0
Ensemble	33600	33600	0	0

II - Données par groupes ethniques.

Groupes ethniques	Sex ratio	Indice de démographie (3)	Indice de natalité (5)	Indice de mortalité (7)
<u>Nzakara</u>				
Distr. de Bakouma	110	48	} + 1 %	} 7 3 %
Distr. de Ouango (sauf 2 plantat.)	108	51		
<u>Ngbandi</u>				
Distr. de Ouango	100	162	de 2,5 à 4% selon les cantons (6)	de 1,2 à 5% selon les cantons
<u>Dendi</u>				
Distr. de Ouango canton Gagné plus quelques villages	100	101	?	"assez fort"
<u>Zandé-Bandia</u>				
Distr. de Rafai	94	147	?	3 % en moyenne
<u>Zandé-Voungara</u>				
Distr. d'Obo	101	90(?)	?	entre 1,5 et 3 %

- (1) D'après 80,81 et les chiffres du tableau communiqué par le Service de la Statistique à Bangui.
- (2) Calculé d'après les chiffres donnés par le tableau cité en (1).
- (3) C'est-à-dire le "rapport entre le nombre d'enfants vivants et le nombre de femmes en âge de procréer x 100" cf.89
- (4) "Chiffres voisins, dit l'auteur, de ceux trouvés dans les quelques cantons visités du District de Bangassou".
- (5) Il doit s'agir du taux brut de natalité, c'est-à-dire du rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une année au total de la population.
- (6) On donne pour les 2039 habitants de 5 villages Ngbandi du District de Kembé, Basse Kotto, un taux de natalité de 3,7%
- (7) Il doit s'agir du taux brut de mortalité, c'est-à-dire du rapport du nombre de décès au cours d'un an au total de la population. /cf.83

COMMENTAIRES.

Au cours de l'année la population de la Région a peu changé. Tout au plus, une légère augmentation du nombre d'habitants des Districts de Ouango et Bakouma a-t-elle permis aux 3 Districts qui composent le Bas M'Bomou de s'accroître de quelque 2 %.

Il apparaît que, chez les Nzakara, le nombre des individus de sexe féminin excéderait quelque peu celui de ceux de sexe masculin, ce qui recoupe ce que l'on avait trouvé à l'échelon Subdivision en 1948 et 1949.

Que nous apprennent les indices démographiques des différents groupes ethniques ? "Cet indice, dit un auteur (1), s'il dépasse 150 permet de considérer une population comme sûrement progressive. Un taux inférieur à 130 traduit une population régressive. Le pronostic devient de plus en plus sombre avec la régression de ces chiffres". On lit dans un rapport que les indices démographiques donnés pour eux "montrent éloquemment la situation désespérée des Nzakara". L'indice relevé chez les Ngbandi, par contre, indiquerait "un bilan assez fortement positif et une possibilité d'accroissement notable". L'indice des Dendi mettrait ce groupe "dans une situation défavorable". Chez les Zandé - Bandia, on trouverait "situation stable solidement mais croissance très faible". L'indice démographique des Zandé - Voungara signifierait un "avenir démographique très compromis"; "cependant, est-il ajouté dans le rapport, le chiffre est encore incertain, d'assez nombreux jeunes enfants n'ont probablement pas été recensés".

L'indice de natalité est nettement plus élevé chez les Ngbandi que chez les Nzakara.

Bien que supérieur à 3 %, l'indice de mortalité des Nzakara "reste, dit l'auteur, dans des limites acceptables".

C'est chez les Zandé - Voungara que la mortalité serait la plus faible.

En ce qui concerne les migrations des Nzakara, on peut lire dans un rapport : "En dehors de quelques rares émigrants vers le Congo Belge, la plupart des mouvements notés concernent des mouvements internes entre cantons, surtout vers Bangassou, capitale des Nzakara. On assiste en particulier à une arrivée très nombreuse des jeunes à Bangassou et, actuellement, bien des villages de brousse ne sont plus guère peuplés que de vieux ou d'infirmes". A propos des migrations des Dendi, on lit qu'"il s'agit surtout de mouvements internes et de quelques passages au Congo Belge où se trouvent quelques groupes importants de cette race". Pour les Zandé - Bandia, on note cette observation : "en fait, l'émigration vers le Congo Belge l'emporte largement sur les arrivées de diverses provenances (surtout District d'Obo et Congo Belge)". Enfin l'émigration et l'immigration chez les Zandé - Voungara fait l'objet des remarques suivantes : "les deux mouvements sont actuellement en équilibre. Ils sont étroitement liés aux conditions politico-administratives locales. Pour le moment l'immigration se fait dans le sens Soudan-A.E.F. et l'émigration dans le sens A.E.F.-Congo Belge. On

(1) 91 p.p. 10-11.

constate aussi un faible mouvement vers les grands centres Bangassou et Bangui. Enfin les chiffres d'émigration-immigration sont fortement grossis par les mouvements internes de village à village ou entre les cantons du même District. En gros, tous les 4 ans, 30 % de la population a changé de place".

Chez les Ngbandi, "le courant d'émigration vers le Congo Belge est notable mais il est le plus souvent transitoire, les habitants revenant vers leurs lieux d'origine après quelques années ou quelques mois seulement".

Faisant le bilan de la situation démographique des Nzakara l'auteur estime qu'elle paraît "extrêmement grave". "Elle s'inscrit, ajoute-t-il, sur le terrain où l'on voit encore l'emplacement de gros villages qui n'existent presque plus. Tel Magamba, sur le District de Ouango, qui est passé en quelque 10 ans à à peine le tiers de sa population primitive. L'accroissement considérable depuis 1945 de la population du poste de Bangassou est loin de compenser ce déficit. Au rythme actuel, en tenant compte de la progression géométrique de la décroissance, on peut estimer que le Nzakara sera dans 30 ans une curiosité".

Le groupe Ngbandi, par contre, serait, d'après l'auteur "le seul du secteur à présenter une situation démographique favorable". Sa "balance démographique" serait légèrement positive.

"Dans l'ensemble, conclut-il, la Région se dépeuple avec une vitesse qui ne fera que s'accroître à mesure que les éléments en âge de procréer diminueront et aussi en raison de l'afflux des jeunes dans les villes (Bangassou, etc...) où des conditions vitales plus dures leur interdisent souvent le mariage ou le retardent, où la natalité, pour les mêmes raisons est plus faible encore. Chez les Nzakara, la diminution s'accompagne d'une dégradation physique et intellectuelle importante".

I 9 5 3 - 1. REGION DU M'BOMOU. (1)

Districts	!	1952	!	1953	! Différence (2)	
					!-----	!-----
	!		!		! Nombre	! %
Bangassou	!	29700	!	29000	! - 700	! - 2,3
Ouango	!	31600	!	30200	! - 1400	! - 4,4
Bakouma	!	12900	!	9800	! - 3100	! - 24
Ensemble	!	74200	!	69000	! - 5200	! - 7
Rafai	!	19900	!	19900	! 0	! 0
Obo	!	13700	!	13700	! 0	! 0
Ensemble	!	33600	!	33600	! 0	! 0

(1) D'après les chiffres du tableau communiqué par le Service de la Statistique à Bangui.

(2) Calculé d'après les chiffres donnés.

COMMENTAIRES.

D'après les chiffres, les Districts de Rafai et d'Obo n'auraient subi aucune modification de population.

L'ensemble des 3 Districts de Bangassou, Ouango et Bakouma aurait perdu 7 % de sa population. C'est Bakouma qui aurait subi la plus lourde perte : près du 1/4 de ses habitants. De ce District un auteur dit, du reste : "le chiffre considérable des mouvements de population (émigrés et non recensés) avec le déficit notable de ce mouvement, correspond en grande partie à une imperfection du recensement (absence d'état civil et de contrôle valable des résidences), en partie à une émigration vers les Districts voisins". Il ajoute plus loin : "les commentaires faits en 1952 sur l'avenir de ce District restent naturellement valables et aussi pessimistes".

I 9 5 3 - 2. BAS M'BOMOU.

(District de Ouango)

(Paysannat de Ouango-Gaïgné) (1)

Neuf villages du District de Ouango, comptant quelque 1970 habitants (la plupart cultivateurs) et destinés à constituer un Paysannat, ont fait l'objet, entre autres, de deux études démographiques parallèles, l'une menée sur le plan administratif, l'autre sur le plan médical.

Des deux rapports auxquels ces études ont donné lieu nous avons retenu les éléments qui cadrent le mieux avec notre entreprise actuelle. Nous les livrerons soit tels que les ont fournis les auteurs, soit transformés en pourcentages, taux ou indices comparables à ceux présentés ailleurs. Nous ne donnerons pas les résultats pour chacun des villages, mais pour leur ensemble, la relative analogie de leurs structures et de leur situation démographique respectives autorisant suffisamment à ne pas ventiler et à dispenser le lecteur de détails qui, aussi bien, déborderaient les limites de notre présent propos. Par ailleurs, les deux enquêtes n'ayant pas été menées en vue d'établir des comparaisons entre groupes ethniques, nous devons nous borner, sur ce plan, à ne présenter que quelques pourcentages.

Composition de la population par "faces"

Les classes dirigeantes et le noyau de chaque village sont traditionnellement Bandia (il peut arriver, dans certaines circonstances, que le pouvoir passe aux mains de non Bandia, mais c'est exceptionnel et temporaire).

"Ce terme (Bandia), dit l'auteur du rapport politique, n'est utilisé par les membres de ce groupe que lorsqu'ils veulent se situer par rapport aux autres faces (Bandia, par exemple). Entre eux ils se désignent par le nom de l'ancêtre

(1) 84 et 85.

du créateur du clan (Zien, N'Gaké, etc...)"

Autour des familles "régnautes" vivent leurs "clients", descendants d'anciens esclaves domestiques, dont les différents groupes se distinguent entre eux par le nom de l'ancêtre commun dont chacun se réclame (Pamba, Niakpa, N'Guenzé, etc ...)

Ces Bandia et ces "Bandiaisés" sont désignés sous le nom de Dendi par leurs voisins. "Ce nom, rappelle l'auteur, est un sobriquet qui leur a été donné par les Nzakara dans la langue desquels il signifie "(les gens qui habitent) en aval".

L'administration a adopté ce terme de Dendi pour les désigner.

Aux Pamba, Niakpa, etc... "sont venus s'adjoindre plus récemment (depuis 1900) quelques Langba, Yakpas, etc....".

La population compte en outre, un certain nombre de Nzakara et quelques Ngbandi.

Proportion des différentes "races".
(par rapport à la population totale), (1)

Dendi : 86,5 %	(Bandia :	47,2 %
	(non Bandia :	39,3 %
Non Dendi : 13,5 %	(Banda (Langba, Yakpa) :	4,7 %
	(Ngbandi :	1,1 %
	(Nzakara :	7,7 %

Total : 100 %		100 %
=====		

II - Composition par âges et sexes

A. Groupes d'âges et pyramide des âges. (1)

1. Groupes d'âges

! Ages	! N. d'hommes !	! N. de femmes !	! N. d'hom. et !
!	! p. 1000 habitp. !	! p. 1000 habit !	! de fem. p. 1000 !
!	!	!	! habitants !
! 50 ans et plus !	! 16,7 !	! 10,6 !	! 27,3 !
! 45 à 50 ans !	! 22,7 !	! 25,3 !	! 48 !
! 40 à 45 ans !	! 37,4 !	! 49,1 !	! 86,5 !
! 35 à 40 ans !	! 59,7 !	! 55,7 !	! 115,4 !
! 30 à 35 ans !	! 56,2 !	! 64,3 !	! 120,5 !
! 25 à 30 ans !	! 35,9 !	! 50,6 !	! 86,5 !
! 20 à 25 ans !	! 28,3 !	! 27,8 !	! 56,1 !
! 15 à 20 ans !	! 32,9 !	! 32,9 !	! 65,8 !
! 10 à 15 ans !	! 54,7 !	! 39 !	! 93,7 !
! 5 à 10 ans !	! 74,9 !	! 70,9 !	! 145,8 !
! 0 à 5 ans !	! 77,5 !	! 75,9 !	! 153,4 !

! 45 ans et plus !	! 39,4 !	! 35,9 !	! 75,3 !
! 15 à 45 ans !	! 250,4 !	! 280,4 !	! 530,8 !
! 0 à 15 ans !	! 207,1 !	! 185,8 !	! 392,9 !
! 15 ans et plus !	! 290,8 !	! 317,2 !	! 608,1 !
=====			

(1) Etabli d'après les données du rapport politique (84).

 ! Age moyen de la population : 23 ans !

Le rapport médical, de son côté, donne le nombre d'hommes et de femmes par groupes d'âges de : 0 à 1 an, 1 an à 4 ans, 5 à 14 ans, 15 à 45 ans, plus de 45 ans. Nous n'avons pas jugé utile d'effectuer, à partir de ses chiffres, les mêmes calculs que ceux effectués à partir des chiffres du rapport politique car, comme le dit lui-même l'auteur de ce dernier rapport: "d'une confrontation avec les résultats des recensements du S.G.H.M.P. (1), on constate (....) qu'à l'intérieur de ces limites (0-1 an, 1-4 ans, etc...) ses résultats correspondent à ceux des recensements administratifs."

2. Pyramide des âges (voir p. 87)

B. Proportion des enfants (de 0 à 15 ans) par rapport aux adultes et indice démographique. (2)

! Nombre d'enfants de 0 à 15 ans	!	70,1	!
! pour 100 adultes	!		!
! Nombre d'enfants de 0 à 15 ans	!		!
! pour 100 femmes en âge de	!		!
! procréer (15 à 45 ans)	!	140 (3)	!
! (Indice démographique)	!		!

Nombre d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 adultes par grandes subdivisions ethniques.

! Dendi-Bandia	!	83	!
! Dendi non Bandia	!	69,3	!
! Ensemble des Dendi	!	76,6	!
! Ensemble des non Dendi	!	27	!

C. Sex ratio. (2)

! 0-15 ans	!	15-45 ans	!	15 ans	!	45 ans	!	général	!
!	!	!	!	et plus	!	et plus	!	!	!
!	89,7	!	111,9	!	109,1	!	91	!	101,6

(1) Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie, Secteur n° 15, dont le Médecin-Chef est l'auteur du rapport médical (85).

(2) Calculé d'après les chiffres du rapport politique.

(3) Chiffre quasi identique à celui obtenu à partir des données du rapport médical (139,8)

Sex ratio par grandes subdivisions ethniques.

	0-15 ans	15 ans et plus	général
Dendi-Bandia	78,6	95,8	87,6
Dendi non Bandia	98,1	118,3	109,6
Ensemble des Dendi	86,4	105,6	96,9
Ensemble des non Dendi	70,3	193,1	154,1

D. Population, proportion des enfants (0-15 ans) par rapport aux adultes et sex ratio : situation en 1953 par rapport à 1947. (1)

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Tot
N. pour 100 H	N. pour 100 F	N. pour 100 G	N. pour 100 Fil	N. pour 100 habitants
- 19	- 5,9	- 2,3	- 0,7	+ 4,7
				+ 0,9
				- 7,2
				- 1,3
				- 7
N. d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 adult	Sex ratio			
	0 - 15 ans	15 ans et plus	général	
+ 7	- 11	+ 19,8	+ 6	

E. Nombre d'invalides pour 100 habitants. (1)

3,6

III - Situation de famille. (1)

Célibataires (plus de 15 ans)			N. de monogynes pour 100 hom. mariés
N. pour 100 H (plus de 15 ans)	N. pour 100 F (plus de 15 ans)	N. pour 100 habitants (plus de 15 ans)	
35,8	23,2	29,1	45,2

Pour 100 polygynes	
Nombre d'hommes à :	
2 femmes	79,2
3 "	14,8
4 "	3,9
5 "	0,9
7 "	0,9

(1) Etabli d'après les chiffres du rapport politique.

C.

	Nombre de femmes enceintes ou nombre de grossesses consta- tées pour 100 femmes de 15 à 45 ans
1952	2,4 (1)
1953	2,9 (2)

VI - Avortements spontanés, mortinatalité, mortalité infantile, mortalité des enfants. (3)

	Nombre pour 100 grossesses (3)
Avortements spontanés	7,1)
Mort-nés	14,2)
Décédés de 0 à 1 an (y compris les mort-nés)	42,8) (2)
Décédés de 0 à 1 an (mort-nés exclus) (mortalité infantile)	28,6 (4)
	Nombre pour 100 ... (5)
Décédés de 1 an à 4 ans :	
Garçons	2,2
Filles	4,3

VII - Mortalité totale et excédent naissances-décès.

Taux brut de mortalité totale(2) ‰	Excédent naissances! décès pour 1000 habitants (4)
20	+ 31

COMMENTAIRES.

On constate tout d'abord que la grosse majorité de la population des villages visés par l'opération Paysannat est constituée de Dendi. A l'intérieur de ceux-ci, les Bandia

- (1) Calculé d'après les chiffres du rapport médical.
(2) Donné par le rapport médical.
(3) Il s'agit des grossesses constatées en 1952 par l'auteur du rapport médical et dont il a connu la terminaison en 1953.
(4) Calculé d'après les données du rapport médical.
(5) Le rapport médical nous donne les pourcentages mais ne nous dit pas s'ils ont été calculés par rapport aux grossesses comme les pourcentages précédents l'avaient été ou s'ils ont été établis par rapport aux nés-vivants.

sont proportionnellement plus nombreux que les non Bandia mais l'écart entre leur nombre respectif permet de considérer qu'ils sont les uns et les autres représentés de façon sensiblement égale. La proportion massive des Dendi par rapport aux autres groupes ethniques signifie que tous les résultats démographiques obtenus pour l'ensemble des villages pourront, en gros, être regardés comme obtenus pour les Dendi. Il est regrettable que, à quelques rares données près, nous ne disposions pas d'éléments permettant de comparer Dendi Bandia et Dendi non Bandia car les deux seules comparaisons que nous avons pu établir suggèrent que la situation démographique chez les uns et chez les autres n'est peut-être pas la même.

L'examen du tableau Groupe d'âges et de la pyramide des âges révèle un étranglement des plages entre 10 et 30 ans, l'échanorure la plus marquée se situant au niveau 20 -25 ans. "Cet étranglement, dit le rapport politique, pourrait être expliqué par une mortalité très forte à partir de 10 ans ou une expatriation vers les plantations ou les villes. Aucune de ces explications n'est satisfaisante car la mortalité est normale et l'émigration est réduite".

Comme le fait observer l'auteur du rapport précité, les plages 5-10 ans et 30-40 ans sont importantes. Celle de 5-10 ans est presque aussi large que celle de 0-5 ans "alors que, dit-il, par suite de la mortalité infantile (1), elle devrait être plus faible". "Les plages de 30 à 40 ans, dit-il encore, sont anormalement développées par rapport aux plages inférieures"

La proportion des enfants par rapport aux adultes est la plus forte que nous ayons trouvée jusqu'à présent; elle est même nettement supérieure à celle observée chez les Ngbandi, groupe le plus favorisé à ce point de vue, que nous ayons rencontré. Cette proportion dépasse largement le taux de 55 % donné comme "réglementaire" en 1935 (2). Ce taux élevé pour l'ensemble des villages (70,1 %) est dû aux Dendi pour lesquels il est de 76,6 % alors que le taux des non Dendi n'est que de 27 %. A l'intérieur des Dendi, les Bandia présentent un taux supérieur de 13,7 % à celui des non Bandia.

L'indice démographique pour l'ensemble des villages est de 140; il se situe donc exactement entre 129 -indice minimum que, selon un auteur, une population doit présenter pour ne pas être de type régressif- et 151 -indice minimum qui, selon le même auteur, doit être constaté chez une population pour qu'elle soit sûrement progressive (3). On peut donc estimer que la population qui nous intéresse est stable sinon légèrement progressive. Notons toutefois qu'en 1952 un rapport donnait pour les Dendi de la même région, un indice démographique de 101 (4). On peut penser qu'au cours des enquêtes spéciales de 1953 la réalité a été serrée d'un peu plus près.

Le tableau sex ratio pour l'ensemble de la population nous montre grosso-modo que jusque 15 ans et au-delà de 45 ans le sexe masculin l'emporte; entre 15 et 45 ans, il y a prédominance numérique du sexe féminin; le sex ratio général se situe dans la moyenne et, comme en 1952 (4) est proche de 100. Pour

(1) Lire "mortalité des enfants de 0 à 5 ans"

(2) Cf. p. 31

(3) Cf. 91 p.p. 10-11

(4) Cf. p. 81

l'ensemble des Dendi nous avons supériorité numérique des hommes jusque 15 ans et des femmes au-delà de cet âge; le sex ratio général traduit une légère prédominance numérique chez les hommes. Chez les Dendi-Bandia, qu'il s'agisse des individus de moins de 15 ans ou de plus de 15 ans, les hommes sont toujours en majorité; c'est toutefois chez les individus âgés de plus de 15 ans que cette majorité est la moins élevée. Chez les Dendi non Bandia, par contre, si les hommes l'emportent légèrement au-dessous de 15 ans, on compte nettement plus de femmes que d'hommes au-dessus de 15 ans et le sex ratio général est en faveur des femmes. C'est chez les non Dendi que le contraste entre le rapport des sexes chez les moins de 15 ans et le rapport chez les plus de 15 ans est le plus marqué: il n'y a que 7 femmes pour 10 hommes en dessous de 15 ans mais au-delà de 15 ans le nombre des femmes est presque double de celui des hommes; le sex ratio général montre un nombre de femmes de 50 % supérieur à celui des hommes.

L'auteur du rapport médical estime que "le sex ratio est, dans l'ensemble, normal et conforme aux moyennes africaines". Il ajoute que "les anomalies constatées (de 5 à 14 ans (1) et plus de 45 ans) où les mâles sont plus nombreux, se corrigeraient certainement en grande partie par une appréciation plus exacte des âges".

La comparaison de la situation démographique en 1953 et 1947 révèle une diminution de la population de quelque 7 % en 6 ans. C'est le nombre des hommes adultes qui, proportionnellement, a le plus baissé, puis celui des filles, enfin celui des femmes; le nombre des garçons a, au contraire, augmenté. Par rapport au nombre d'habitants, la diminution du nombre des adultes est 16,5 fois plus forte que celle du nombre d'enfants, ce qui explique (en partie) la proportion d'enfants par rapport aux adultes sensiblement plus élevée en 1953 qu'en 1947. Les variations des différents sex ratio reflètent aussi, dans une certaine mesure, les variations de la population.

La proportion des célibataires est sensiblement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Pour 100 femmes de plus de 15 ans il y en a près de 77 qui sont mariées. Mais la proportion des hommes mariés par rapport au total des hommes de plus de 15 ans est cependant relativement élevée: 64,2 %. Chez les hommes mariés le nombre des polygynes est légèrement supérieur à celui des monogynes. Près de 80 % des polygynes n'ont que deux épouses et le nombre moyen de femmes par polygyne est de 2,3.

Le taux de natalité de 23 % permet de situer la population parmi celles à natalité moyenne (de 20 à 30 %)

Les données concernant la fécondité doivent, plus que toute autre, être admises avec réserve (l'auteur du rapport médical le signale lui-même). Celle qui nous paraît la plus valable ou la moins suspecte est le taux de fécondité totale qui révélerait une population à fécondité féminine moyenne. D'après les données imprécises du rapport administratif (2) on pourrait, d'autre part, imaginer que la moitié environ des femmes de plus de 15 ans n'ont pas (n'ont pas eu ou n'ont

(1) Nous n'avons pas calculé le sex ratio pour cette classe d'âge mais on pourra en avoir une idée en se référant à notre tableau "Groupes d'âges" p. 85.

(2) Cf. note 2 p. 89

plus ?) d'enfant. Il semble enfin qu'à peu près 3 femmes sur 100 présumées fécondes (de 15 à 45 ans) aient présenté, lors du pointage effectué par le médecin-chef du secteur 15, une grossesse visible, "à gros ventre".

A propos des avortements spontanés, de la mortinatalité et de la mortalité infantile, l'auteur du rapport médical fait observer : "la base objective de ces constatations est le nombre de grossesses constatées au cours de la tournée de 1952. Ce chiffre, 14, est trop faible pour que les indices % puissent être significatifs (....) on peut constater : le taux très élevé de la mortalité infantile, de 0 à 1 an, avec un taux modéré de 1 à 4 ans; le taux relativement faible des avortements de la deuxième moitié de la grossesse; l'importance de la mortinatalité dystocique dans les deux cas (accouchement prolongé). Il est impossible de dire si ce tableau pessimiste est la règle, ou si l'année a été particulièrement mauvaise".

En conclusion aux renseignements démographiques qu'il donne, l'auteur du même rapport dit : "En résumé, de ces notes démographiques qui, il faut encore le préciser, ne sont qu'un instantané sans valeur évolutive, on peut conclure, provisoirement, que les 9 villages du paysannat forment un groupe social valable, stable démographiquement, c'est-à-dire qu'une influence favorable (alimentaire et hygiénique) serait susceptible de le transformer en un groupe démographiquement progressif". Il ajoute plus loin dans sa conclusion générale : "Le groupement Dendi sur lequel porterait ce paysannat est un bon échantillon de village africain, qui se maintient tout juste en nombre, malgré une fécondité à peu près suffisante".

I 9 5 3 - 3. CONGO BELGE. (1)

En Octobre 1953, deux enquêtes démographiques intéressantes pour nous ont été réalisées par l'Administration du Congo Belge dans le territoire de Bondo (District de l'Uele, Province Orientale). (2)

La première a porté sur un "groupement" Zandé-Bandia (3)

(1) D'après 86.

(2) C'est à l'extrême obligeance de l'Administrateur du Territoire, que nous devons d'avoir eu communication de leurs résultats.

(3) Cf. p. 28 note(1)

La population Zandé-Bandia "n'a, dit le rapporteur, aucune relation avec les Azande-Avungura."

De l'identification des différentes tribus représentées dans le groupement et du recensement des individus que compte chacune d'entre elles, il ressort que la moitié environ de la population à laquelle nous avons à faire est constituée de Bandia, l'autre moitié l'étant, dirons-nous pour faire bref, de Zandé et Zandésisés divers.

comptant 1649 individus répartis entre 6 villages et considéré comme représentatif de la chefferie Zandé-Bandia dont il fait partie. Ce groupement est situé à 100km. à vol d'oiseau au Sud-Est de Bangassou.

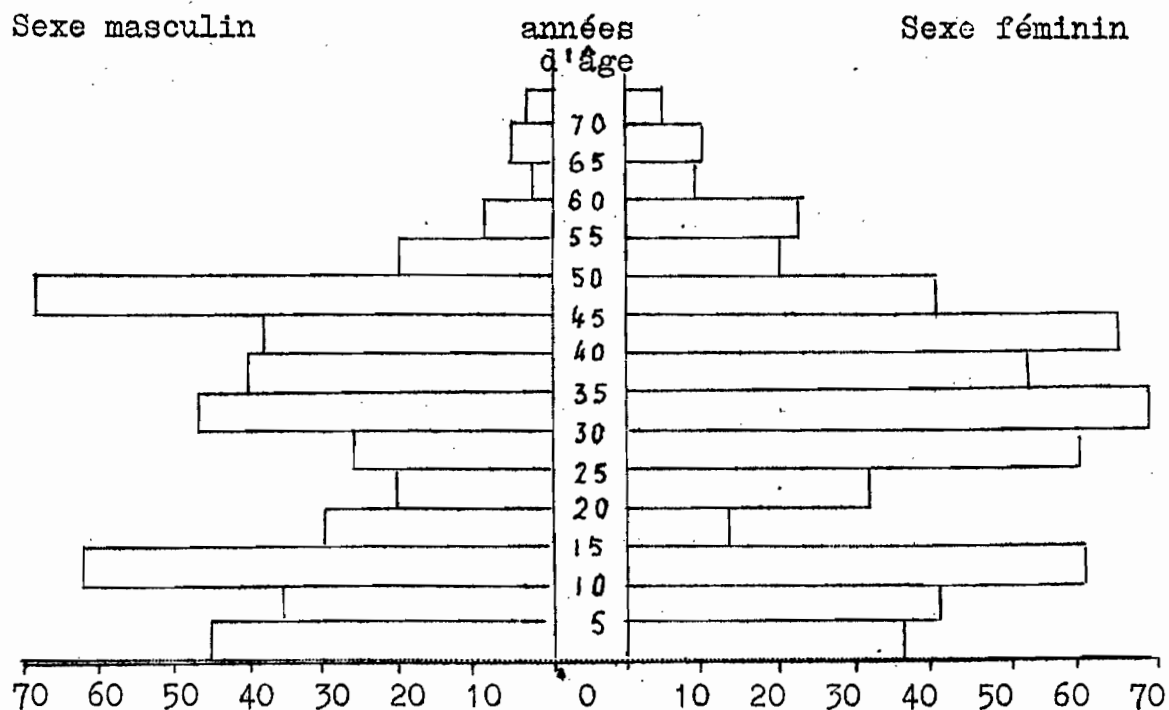
La deuxième a concerné un "groupement" Ngbandi (appartenant au clan Ndoumba ou Ngbwa) constitué de 7 villages (3173 individus) et considéré également comme représentatif de la chefferie Ngbandi, à laquelle il appartient. Le centre de ce groupement est situé à quelque 85 km. au sud de Bangassou. (1)

Nous comparerons ci-après les résultats obtenus respectivement en groupement Zandé-Bandia et en groupement Ngbandi, ne retenant le plus souvent pour cette comparaison que les données susceptibles d'être confrontées à leur tour, ou traitées pour pouvoir l'être, avec celles que nous avons tirées des autres documents dépouillés. C'est dire que ce qui va suivre ne peut fournir qu'une idée incomplète de la matière relativement substantielle contenue dans les rapports belges ; c'est dire aussi que nous avons parfois dû bloquer certaines des données que nous y avons trouvées pour pouvoir en tirer des taux se situant à un niveau analogue à celui des taux précédemment établis.

I - Composition de la population par âges et par sexes.

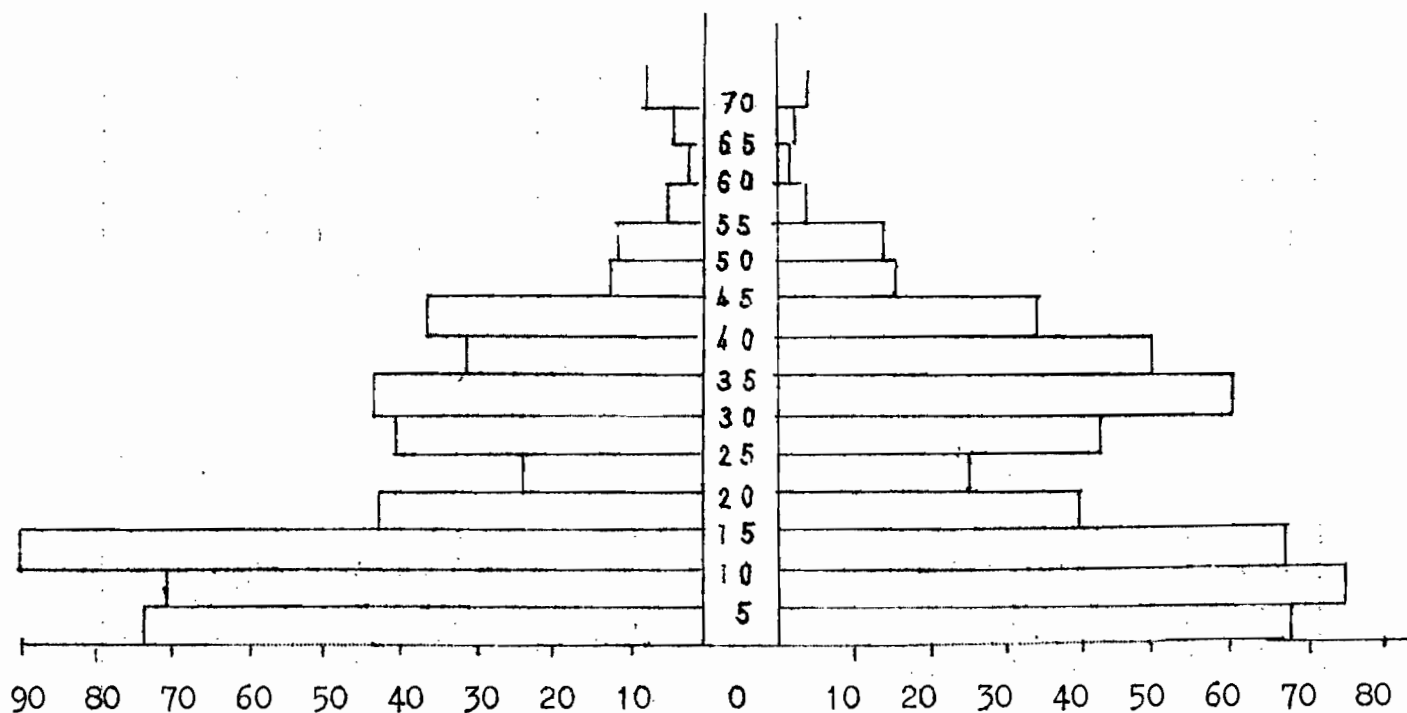
A - Pyramide des âges. (2)

- Zandé-Bandia -



Nombre d'habitants pour chaque groupe d'âge pour 1000 au total.

- (1) Une deuxième enquête semblable à la première a été menée en 1954 dans le même groupement, mais le temps nous ayant manqué pour transformer ses résultats en taux, nous n'en tiendrons pas compte. Ses données sont d'ailleurs très voisines de celles fournies par le rapport de 1953.
- (2) "Tous les coefficients, disent les rapports, sont calculés avec une décimale, celle-ci étant arrondie".

- N G B A N D I -

Nombre d'habitants pour chaque groupe d'âge pour 1.000 au total.

B. - Groupes d'âges.

	Pour 100 habitants, nombre d'individus (1) :			Nombre d'individus de plus de 60 ans pour 100 de moins de 20 ans (= indice de vieillesse)(1)
	de 0 à 15 ans	de 15 à 45 ans	de 45 ans et plus	
Z-B	28,3	49,8	21,7	10,7
Ngb.	44,5	47,1	8,2	3,8

Age moyen (1)	Pour 100 habitants, n. d'individus âgés					
	de moins de 30 ans(1)			plus de 30 ans (1)		
	Hommes	Femmes	Ensemb.	Hommes	Femmes	Ensemb.
Z-B	30	22	24,7	46,7	23,3	29,8
Ngb.	22 et demi	34,3	31,7	66,1	13,3	18,4

C. - Proportion des enfants par rapport aux adultes et indice démographique (au sens des auteurs français) (1)

	Nombre d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 adultes	N. d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 femmes en âge de procréer (15 à 45 ans) (Indice démographique)
Z-B	39,6	96
Ngb.	80,4	177,5

(1) Calculé d'après les chiffres des rapports.

D. - Sex ratio.

	! 0-15 ans !	! 15-45 ans !	! 45 ans et plus !	! 15 ans et plus (1) !	! général !
! Z.-B. !	99,3	145,3	101,6	130,2	120,1
! Ngb. !	89,1	113,8	100,7	111,8	101

II - Situation de famille.A. Nombre de célibataires pour 100 individus. (1)

	! Hommes !		! Femmes !		! Ensemble (1) !	
	! de 15 a. et plus !	! Ensemble (1) !	! de 15 ans et plus !	! Ensemble (1) !	! de 15 a. et plus !	! Ensemble (1) !
! Z.-B. !	32,3	53,6	32,1	49,6	32,2	51,4
! Ngb. !	40,9	68,9	31	59,8	35,7	64,3

B. Nombre de polygynes et épouses de polygynes pour 100 individus mariés. (1)

	! Polygynes !	! Epouses de polygynes !
! Zandé-Bandia !	22,4	40,3
! Ngbandi !	22,8	40,9

C. Nombre moyen d'épouses par homme marié. (1)

	! Polygynes !	! Ensemble !
! Zandé-Bandia !	2,3	1,3
! Ngbandi !	2,3	1,3

III - Natalité.

	! Taux de natalité effective (‰)(2) !	! Taux de masculinité des naissances vivantes (%) (3) !
! Zandé-Bandia !	16,37	107,69
! Ngbandi !	33,40	82,75

(1) Calculé d'après les chiffres des rapports.

(2) $\frac{\text{Naissances vivantes} \times 1000}{\text{population totale}}$ (3) $\frac{\text{Naissances vivantes garçons} \times 100}{\text{Naissances vivantes filles}}$

IV - Fécondité.

	Taux de fé- condité ef- fective légitime (%) (1)	Taux de fé- condité ef- fective il- légitime (%) (2)	Taux de fé- condité ef- fective mo- nogamique (%) (3)	Taux de fé- condité ef- fective po- lygamique (%) (4)	Taux de fé- condité ef- fective to- tale (%) (5)
Z-B.	62,16	34,18	72,07	47,29	55,44
Ngb.	162,71	48,30	168,11	155,10	132,99

V - Mortalité.

	Taux de mortalité in- fantile (%)			Taux brut de mortalité (%)		
	Mascul. (%) (6)	Féminin (%) (7)	Totale (%) (8)	Mascul. (%) (10)	Fémin. (%) (11)	Totale (%) (12)
Z-B.	35,7	0	76,9	37	21,3	21,2
Ngb.	27,5	20,83	0	9,43	11,4	15,67

	Taux de mortalité des enfants (%) (13) et (14)					
	entre 0 et 1 mois (13)		entre 6 et 12 mois (13)		entre 1 an et 15 ans (14)	
Z-B.	37	37	0	0	185,1	222,2
Ngb.	28,3	0	0	9,4	47,1	56,6

- (1) Naissances vivantes légitimes x 1000
femmes mariées de 15 à 45 ans
- (2) Naissances vivantes illégitimes x 1000
femmes non mariées de 15 à 45 ans
- (3) Naiss. vivantes de femmes épouses de monogames x 1000
Femmes de 15 à 45 ans épouses de monogames
- (4) Naiss. vivantes de femmes épouses de polygames x 1000
femmes de 15 à 45 ans épouses de polygames
- (5) Naissances vivantes x 1000
Total des femmes de 15 à 45 ans
- (6) Mort-nés x 1000.
Naissances totales
- (7) Garçons décédés avant 1 an x 1000
Naissances vivantes de garçons de 1^{re} année
- (8) Filles décédées avant 1 an x 1000
Naissances vivantes de filles de 1^{re} année
- (9) Enfants décédés avant 1 an x 1000
Total des naissances vivantes de 1^{re} année
- (10) Total des décès masculins x 1000
Population masculine totale
- (11) Total des décès féminins x 1000
Population féminine totale
- (12) Total des décès x 1000
Population totale
- (13) Calculé d'après les chiffres des rapports.
- (14) Enfants décédés entre... (tranche d'âge considérée) x 1000
Total des naissances vivantes de 1^{re} année

VI - Mouvement naturel de la population.

! Pour 1000 habitants !		
!-----! !		
! Excédent naissanc !	! Excédent immigrés !	! Bilan !
! -décès !	! -émigrés !	! !
!-----! !		
! Z-B. ! - 4,85	! - 37,6	! - 42,45
! Ngb. ! + 19,85	! + 33,73	! + 53,58
!-----! !		

COMMENTAIRES.

La comparaison des deux pyramides d'âge et la lecture des diverses données par âge que nous avons mises en tableaux montrent une population Zandé-Bandia nettement plus vieille que la population Ngbandi. Les moins de 15 ans sont 2,5 fois moins nombreux chez les Zandé-Bandia que les plus de 15 ans tandis que les deux groupes d'âge s'équilibrent presque chez les Ngbandi; les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 30 ans chez les Zandé-Bandia alors qu'ils sont le double chez les Ngbandi; l'indice de vieillesse chez les Zandé-Bandia est près de trois fois plus élevé que celui des Ngbandi; l'âge moyen chez les premiers est supérieur de 7 ans et demi à celui présenté par les seconds; la proportion des moins de 15 ans par rapport aux adultes et l'indice démographique sont aussi moitié moins élevés chez les Zandé-Bandia que chez les Ngbandi; ces deux indices, en outre, si l'on en croit certains auteurs, permettent d'avancer que les Zandé-Bandia constituent une population régressive tandis que les Ngbandi seraient une population progressive (1) (si, en 1935, les pourcentages des enfants par rapport aux adultes chez les Zandé-Bandia et les Ngbandi du M'Bomou autorisaient déjà de poser un tel diagnostic différentiel (2), en 1952, l'indice démographique donné pour les premiers était celui d'un groupe presque progressif (3).

Le nombre d'individus de sexe féminin pour 100 de sexe masculin est plus élevé chez les Zandé-Bandia que chez les Ngbandi où l'on peut considérer qu'il est égal à 100, ce qui confirme la plus grande vieillesse du premier groupe par rapport à celle du second. Dans chacun des deux groupes, c'est la tranche d'âges 0-15 ans qui présente le sex ratio le plus faible et celle de 15 à 45 ans le plus élevé. Pour 45 ans et plus, il est équivalent à 100 dans les deux groupes. (Notons qu'en 1952 les Ngbandi du M'Bomou nous étaient donnés comme présentant un sex ratio supérieur à celui des Zandé-Bandia de la même région(4)).

Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, des plus de 15 ans ou de la population totale, les Ngbandi présentent une proportion plus élevée de célibataires que les Zandé-Bandia, sauf chez les femmes de 15 ans et plus, où la proportion est la même dans les deux groupes. Chez les Zandé-Bandia, les

(1) Cf. p.31 et p. 82

(2) Cf. p.29 et p.31

(3) Cf. pp. 81-2

(4) Cf. p. 81

célibataires représenteraient la moitié de la population, tandis qu'ils en constitueraient près des 2/3 chez les autres (1). On se rappellera qu'un rapport de 1935 donnait les Ngbandi comme comptant une proportion d'"hommes jeunes célibataires" moindre que les autres groupes du M'Bomou (2).

Tant chez les Zandé-Bandia que chez les Ngbandi, les polygynes représenteraient moins du 1/4 des hommes mariés et le nombre moyend'épouses par homme marié ou par homme marié polygyne y est le même chez les uns et chez les autres.

Le taux de natalité des Ngbandi est double de celui des Zandé-Bandia. Celui des Ngbandi traduit un groupe à forte natalité (730 ‰)(3); celui des Zandé-Bandia, un groupe à faible natalité (220 ‰, insuffisant pour assurer l'équilibre démographique). La masculinité chez les Zandé-Bandia paraît normale (1,07, donc aux environs du rapport "normal" de 1,05); le taux de masculinité des Ngbandi semble par contre extrêmement aberrant.

La fécondité effective totale est 2,2 fois plus élevée chez les Ngbandi que chez les Zandé-Bandia. Chez les uns comme chez les autres, la fécondité effective légitime est plus forte que la fécondité effective illégitime, la monogamie supérieure à la polygamie; cependant, chez les Ngbandi, l'écart entre des deux dernières fécondités est relativement faible.

La mortinatalité est plus forte chez les Zandé-Bandia que chez les Ngbandi, il en est de même de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants entre 1 et 5 ans, mais pour ces deux dernières mortalités l'écart est d'importance : elles sont près de 4 fois plus élevées chez les premiers que chez les autres. La mortalité totale chez les Zandé-Bandia est certes encore plus élevée que celle des Ngbandi mais l'écart entre les taux est retombé cette fois aux environs de celui qui sépare les deux taux de mortinatalité. La mortalité féminine est relativement plus forte que la masculine chez les Ngbandi que chez les Zandé-Bandia où elles s'équilibrent. Mais la surmortalité féminine est, chez les Ngbandi, quelque peu compensée par la faiblesse du taux de masculinité qu'ils présentent : pour 100 individus de sexe féminin qui meurent, il n'en meurt que 73 de sexe masculin, mais pour 100 filles qui naissent, il ne naît que 83 garçons.

Un coup d'oeil sur le tableau du mouvement naturel de la population nous montre qu'en un an les Zandé-Bandia ont perdu (par des décès insuffisamment compensés par des naissances d'une part et par une émigration supérieure à l'immigration, de l'autre) 4,2 ‰ des leurs; les Ngbandi, au contraire, (par les deux mouvements inverses) ont augmenté de 5,3 ‰. Les principales causes de l'immigration seraient chez les Zandé-Bandia : retour au village de travailleurs avec leur famille (fin de contrat de travail), veuves ou divorcées passant sous tutelle, mariage; chez les Ngbandi : abandon des centres pour retour à la

(1) A noter cependant que les rapports ne nous disent pas si les veufs et divorcés non remariés sont comptés au nombre des célibataires ou des mariés.

(2) Cf. p. 31

(3) Rappelons le taux de 37 ‰ proche de celui donné par les rapports belges, présenté en 1952 pour les Ngbandi du District de Kembé dans le rapport politique du Chef de District (cf. p. 81 note 6)

terre (coton), femmes venant se marier dans le groupement, femmes mariées dans un autre clan et rentrant dans le groupement après le décès de leur mari (parfois accompagnées d'enfants), enfants de parents décédés qui vont se fixer chez d'autres parents. Le mariage serait une des plus importantes causes d'émigration dans les deux groupements; il s'y ajoute le travail pour les Zandé-Bandia.

En bref, avec les deux groupements considérés, nous nous trouvons en présence de deux populations sensiblement contrastantes.

Les Zandé-Bandia constituent une population relativement vieille, les Ngbandi une population relativement jeune.

Au contraire de ce qui se passe chez les Ngbandi, chez les Zandé-Bandia tant la proportion des enfants de 0 à 15 ans par rapport aux adultes que cette proportion par rapport aux femmes en âge de procréer que le taux de natalité sont insuffisants pour assurer l'équilibre démographique.

Toutes choses étant égales pour 10 enfants qui naissent chez les Zandé-Bandia, il en naît 22 chez les Ngbandi; pour 4 enfants qui meurent avant 5 ans (mort-nés exclus) chez les Zandé-Bandia, il n'en décède qu'un chez les autres.

A ces différences s'ajoute l'écart entre les deux bilans du mouvement naturel de la population, positif chez les Ngbandi négatif chez les Zandé-Bandia.

On se souvient que la population dite Dendi du District de Ouango chez qui il était envisagé d'instaurer un Paysannat et qui, de ce fait, avait fait l'objet d'enquêtes démographiques particulières (1) était composée pour moitié environ de Bandia et que les Bandia y représentaient la classe dirigeante (2). Nous savons d'autre part, que les Zandé-Bandia (c'est-à-dire Zandé et Zandésisés gouvernés par des Bandia) sur lesquels a porté l'enquête belge comptaient également quelque 50 % de Bandia. Il nous a paru intéressant de voir, à partir des quelques données comparables dont nous disposons si ces deux groupements avaient quelques traits communs au point de vue situation démographique, et, en conséquence, si le fait ethnique et politico-social Bandia apparaissait comme susceptible d'avoir, au moins en partie, conditionné cette situation.

On constate tout d'abord que la proportion d'enfants par rapport aux adultes ainsi que l'indice démographique sont de loin plus élevés chez les Dendi que chez les Zandé-Bandia. A ces deux points de vue, les Dendi sont plus proches des Ngbandi du territoire belge que des Zandé-Bandia.

Le sex ratio général chez les Zandé-Bandia est nettement supérieur à celui observé chez les Dendi, chez qui il est égal à celui relevé chez les Ngbandi du Congo Belge : pour 100 hommes il y a à peu près le même nombre de femmes chez ces derniers tandis qu'il y en a 120 chez les autres.

(1) Cf. p. 84 et suiv.

(2) Cf. p. 85

La proportion de célibataires est sensiblement la même dans les deux groupes ($\frac{1}{3}$ des individus de plus de 15 ans) mais elle est nettement plus forte chez les hommes que chez les femmes dans le groupe Dendi (comme elle l'est dans le groupe Ngbandi du Congo Belge), alors qu'elle est égale chez les deux sexes dans le second groupe.

Moins de la moitié des hommes Dendi mariés n'ont qu'une épouse tandis que chez les Zandé-Bandia (comme chez les Ngbandi belges) les monogynes représentent plus des $\frac{3}{4}$ des hommes mariés. Le nombre moyen d'épouses par homme marié est, cependant, le même chez les deux populations (égal d'ailleurs à celui constaté chez les Ngbandi du Congo belge).

Le taux de natalité générale et le taux de fécondité effective totale des Dendi l'emportent d'assez loin sur ceux des Zandé-Bandia. Par contre, les taux bruts de mortalité respectifs des uns et des autres sont semblables. Enfin, l'excédent naissances-décès est positif chez les Dendi, négatif chez les Zandé-Bandia. Au point de vue natalité et mortalité, les Dendi sont plus proches des Zandé-Bandia que des Ngbandi du même territoire. Le taux de fécondité effective totale des Dendi est nettement plus élevé que celui des Zandé-Bandia; il est cependant plus proche de ce dernier que de celui des Ngbandi belges.

Il ne semble donc pas, à première vue et pour autant que les données mises en parallèle suffisent pour caractériser une situation démographique, que le fait Bandia, considéré isolement soit assez important pour déterminer une situation comparable chez les groupements où il existe et puisse, par conséquent, expliquer l'état d'une population.

I 9 5 4 - 1. BAS M'BOMOU. (1)

District de Bangassou.

1) Prospection du 29 Mars - 27 Mai 1954

	! Indice ! démographique	! Indice de ! natalité	! Indice de ! mortalité
Brousse	! 48	! 0,7	! 2,8
Centre	! 50	! 0,9	! 3,4

2) Prospection du 11 Octobre - 25 Novembre 1954

	! Indice ! démographique	! Indice de ! natalité	! Indice de ! mortalité
Chef lieu	! 51,4	! 0,8	! 2,6
Route de Fodé	! 32	! 1,62	! 8,78

(1) D'après 88 et 91.

"A signaler, dit l'auteur, des fluctuations importantes par émigration. Ce mouvement est sensible à chaque nouvelle prospection".

COMMENTAIRES.

"Tout ce que j'ai trouvé à dire sur l'état lamentable de la démographie Nzakara, fait remarquer l'auteur du premier des deux rapports de prospection, a été dit dans les rapports précédents et rien de nouveau n'est intervenu. Les taux de mortalité et de natalité sont parallèles en brousse et au centre urbain (zône lomidinisée (1)) ainsi que les indices démographiques. On note cependant un indice de natalité un peu plus élevé que celui relevé en 1953 (2) ".

En ce qui concerne le tableau qu'il a établi, l'auteur du 2ème rapport de prospection fait observer que "les chiffres présentés diffèrent peu de ceux fournis dans les rapports antérieurs". En fait, l'indice de mortalité qu'il donne pour la population examinée sur la route de Fodé est nettement plus élevé que celui donné en 1952 pour le groupe Nzakara; il en est de même pour l'indice de natalité tandis que l'indice démographique est, au contraire, sensiblement plus bas.

I 9 5 4 - 2. M'BOMOU. (3)

Du 8 au 25 **août** 1954, une mission ordonnée par le Haut Commissaire de la République en A.E.F. et composée du Médecin Commandant André, Chef de la Section Alimentation-Nutrition du S.G.H.M.P., et du Pharmacien Capitaine **Ganzin**, Chef du Laboratoire de Biochimie et de Nutrition à l'Institut Pasteur de Brazzaville, a effectué une tournée de prospection en matière d'alimentation-nutrition dans la Région du M'Bomou.

Le but de la tournée était de rechercher "s'il n'y avait pas dans ces régions un facteur nutritionnel pouvant jouer un rôle valable soit comme cause déclenchante, soit comme cause associée, susceptibles d'expliquer les constatations défavorables médicales ou démographiques faites principalement chez les Nzakara".

Afin de pouvoir soumettre les résultats de leur prospection à la comparaison sur le plan ethno-culturel, les enquêteurs ont spécialement examiné 3 populations différentes : les "Nzakara" (étudiés en canton de Niakari, à partir du village de Nzoté, à quelque 20 Km au Nord de Bangassou), les Zandé-Bandia (4) (village de Dembia situé à peu près à mi-distance de Rafai et de Zémio) et les Zandé-Voungara (5) (village de Ngouyo, à quelques 60 Km au Nord de Zémio, sur la route Zémio-Djemah).

(1) Zône où les trypanosomés sont traités à la lomidine.

(2) Nous n'avons pas eu communication des indices pour 1953.

(3) D'après 91 et d'autres cités en leur temps.

(4) Cf. p.28note (1)

(5) Cf. p.28note (2)

Les tableaux que nous donnerons ci-après ont été établis à partir de chiffres extraits du rapport de André et Ganzin; de chiffres provenant de rapports médicaux déjà passés en revue et de données élaborées à partir de certains chiffres fournis par ces rapports.

Il va de soi que comparer entre elles des données recueillies dans des temps, des espaces et des groupes qualitativement et quantitativement différents et souvent mal définis par des enquêteurs différents et de compétence probablement inégale, comporte une grande part d'arbitraire; aussi bien lorsque nous permettons de calculer des moyennes de pourcentages établis pour différentes années (parfois très éloignées les unes des autres) nous écartons-nous plus encore de la légitimité. Mais de toute façon la rigueur scientifique nous est apparue, au cours de nos dépouillements, calculs, comparaisons, comme n'étant pas la qualité première des documents étudiés; un auteur le souligne lui-même à propos du taux de stérilité: "ce chiffre dit-il, relève parfois de la plus haute fantaisie, il varie d'une année à l'autre et d'une collectivité à l'autre même lorsqu'il s'agit d'un même groupe racial. C'est ainsi que Verprat en 1946 donne celui de 51 % alors que Pape, en 1950 pour un autre groupe Nzakara, cite celui de 11 %" (1); autres exemples à propos des variations du taux de stérilité: celui des Ngbandi en 1946 aurait été de 6,8 %, en 1947 de 28 %, en 1948 de 24 %, tandis que celui des Dendi serait passé de 4,5 % en 1946 à 35 % en 1948. Nous avons donc, dans la mesure du possible, sélectionné les données qui nous sont apparues comme les plus vraisemblables, soit qu'elles variaient peu au cours des années malgré le changement d'enquêteur, soit qu'elles paraissaient reposer sur des interrogatoires nombreux, soit encore qu'elles réunissaient ces deux conditions; lorsque la sélection à partir de ces critères était impossible, nous avons calculé des moyennes. Nos sélections et opérations sont certes extrêmement peu orthodoxes et leur seule justification réside dans le fait qu'il nous a paru qu'une construction dont on connaît et dénonce les faiblesses peut, dans certains cas, être plus utile que des matériaux épars. En tout état de cause, on ne devra attacher aux chiffres mêmes mis en tableau qu'une valeur relative et ne les considérer que comme indiquant des ordres de grandeur.

Indice démographique.

	(District de (en général	45,3 (2))	
Nzakara	(Bangassou	(42 (4))	M=44,9
	(Canton	(47,2)	M=44,6
	(Niakari	(5)	M=47,9
	(District de Ouango :		51 (3))
	(District de Bakouma :		48 (3))

-
- (1) 91 p.p. 12-13. Notons qu'en 1945 était donné un taux de 11,5 % (cf. p; 47), en 1946 un autre taux de 25 % (cf. p.51) en 1947 un taux de 27,5 % (cf. p. 56); en 1948 un taux de 33 % (cf. p. 72)
- (2) Moyenne établie d'après 90 et 93.
- (3) 81
- (4) Blouzon, cité par 91, p. 11
- (5) 91, p. 11.

Zandé { Zandé-Bandia du village de Dembia : 111,9 (1)
 (142 (2)) M =
 (Zandé-Voungara du village de Ngouyo : (147,2 (3)) 144,6

Ngbandi du District de Ouango (138 (4)) M = 150
 (162 (5))

Dendi du District de Ouango : 140 (6)

Pourcentage des enfants par rapport
aux adultes.

Nzakara { en général (17 (7))
 (16 (8)) M = 17,8
 (20,4 (9)) } M = 17,85
 (Canton Niakari : 17,9 (10))

Zandé { Zandé-Bandia du village de Dembia : 33 (1)
 Zandé-Voungara (en général 50,3 (11)) M =
 (du village de Ngouyo : 54 (12)) 52,1

Ngbandi { du District de Ouango : 55,5 (13))
 (du District de Kembé (Région de la Basse Kotto) : 68,6 (14)) M = 62

Dendi du District de Ouango : 70,1 (6)

Taux de fécondité.

Nzakara { en général : 1,8 (15)) M = 1,33
 (Canton Niakari : 0,86 (16))

Zandé { Zandé-Bandia du village de Dembia : 2,3 (17)
 (Zandé-Voungara du village de Ngouyo : 2,58 (18)

Ngbandi du District de Ouango : 2,8 (15)

Dendi du District de Ouango : 2,7 (19)

-
- (1) Blaché cité par 91 p. 11
 (2) Blaché, 1946, cité par 91 p. 11.
 (3) Blouzon, 1952, cité par 91 p. 11
 (4) Blouzon, Rapport sur le Paysannat Gagné-Ouango, cité par 91 p. 11
 (5) 81
 (6) 84
 (7) Verprat cité par 91 p. 12.
 (8) 46 p. 12
 (9) D'après 53.
 (10) 91, p. 12.
 (11) D'après 62.
 (12) Blouzon cité par 91 p. 12
 (13) Moyenne établie d'après 52 et 53.
 (14) Moyenne établie d'après 65, 69, 71, et 83.
 (15) 68
 (16) 91, p. 12.
 (17) Blaché cité par 91 p. 12
 (18) Blouzon cité par 91 p. 12
 (19) Moyenne établie d'après 24, 60 et 68.

Taux de stérilité. (%)

Nzakara (en général : 33 (1)) M = 28,5
 (Canton Niakari : 24 (2))

Zandé (Zandé-Bandia du village de Dembia : 20,6 (3)
 (Zandé-Voungara du village de Ngouyo : 14 (4)

Ngbandi du District de Ouango : 16,3 (5)

Dendi du District de Ouango : 19,7 (6)

Taux de capacité génitale.

Nzakara (en général : 2,2 (1)) M = 2,04
 (Canton Niakari : 1,88 (7))

Zandé (Zandé-Bandia du village de Dembia : 2,6 (8)
 (Zandé-Voungara du village de Ngouyo : 3,5 (9)

Ngbandi du District de Ouango : 3,7 (5)

Dendi du District de Ouango : 2,8 (1)

Pourcentage de décès des enfants de 0 à 13 ans. (10)

Nzakara en général : 43,6 (11)

Zandé en général : 35,6 (12)

Ngbandi du District de Ouango : 27,9 (13)

Dendi du District de Ouango : 37,6 (1)

Si, pour chaque indice, taux ou pourcentage (auxquels nous ajoutons pour la circonstance le taux de fécondité utile (14)), nous ordonnons les groupes ethniques du moins prospère au plus favorisé au point de vue démographique, nous obtenons le tableau ci-après.

-
- (1) 68
 (2) 91, p. 13
 (3) Blaché cité par 91 p. 13
 (4) Blouzon cité par 91 p. 13
 (5) Moyenne établie d'après 24 et 68.
 (6) Moyenne établie d'après 60 et 68.
 (7) 91, p. 12
 (8) Blaché cité par 91 p. 12
 (9) Blouzon cité par 91 p. 12
 (10) Par rapport aux enfants nés vivants.
 (11) Moyenne établie d'après 53, 60, 64 et 68.
 (12) Moyenne établie d'après Blaché 1946 cité par 91 p. 13; 60, 64, 68
 (13) Moyenne établie d'après 53, 64 et 68.
 (14) cf. p. 75

Indice démographique	Pourcentage des enf par rapport aux adultes	Taux de fécondité
Nzakara 47,9 (Diff. 64)	Nzakara 17,8 (Diff. 152)	Nzakara 1,33 (Diff. 0,97)
Zandé-Bandia 111,9 (Diff. 28,1)	Zandé-Bandia 33 (Diff. 19,1)	Zandé-Bandia 2,3 (Diff. 0,28)
Dendi 140 (Diff. 4,6)	Zandé-Voungara 52,1 (Diff. 9,9)	Zandé-Voungara 2,58 (Diff. 0,12)
Zandé-Voungara 144,6 (Diff. 5,4)	Ngbandi 62 (Diff. 8,1)	Dendi 2,7 (Diff. 0,1)
Ngbandi 150	Dendi 70,1	Ngbandi 2,8

Taux de stérilité	Taux de capacité génitale	% des décès entre 0 et 13 ans
Nzakara 28,5 (Diff. 7,9)	Nzakara 2,04 (Diff. 0,56)	Nzakara 43,6 (Diff. 6)
Zandé-Bandia 20,6 (Diff. 0,9)	Zandé-Bandia 2,6 (Diff. 0,2)	Dendi 37,6 (Diff. 2)
Dendi 19,7 (Diff. 3,4)	Dendi 2,8 (Diff. 0,7)	Zandé en génér 35,6 (Diff. 7,7)
Ngbandi 16,3 (Diff. 2,3)	Zandé-Voungara 3,5 (Diff. 0,2)	Ngbandi 27,9
Zandé-Voungara 14	Ngbandi 3,7	

Taux de fécondité utile
Nzakara 0,86 (Diff. 0,24)
Dendi 1,1 (Diff. 0,2)
Zandé en général 1,3 (Diff. 0,8)
Ngbandi 2,1

COMMENTAIRES.

Ce qui ressort en premier lieu de la lecture du tableau c'est que, par rapport aux autres groupes, les Nzakara se trouvent dans la situation démographique la plus défavorable tandis que les Ngbandi sont dans la situation la meilleure.

Les Zandé et les Dendi se situent entre les deux extrêmes. Chaque fois que les Zandé sont ventilés en Bandia et Voungara, les Dendi et les Voungara sont mieux placés que les Bandia, lesquels, de ce fait, constituent le groupe le plus voisin des Nzakara. Cependant dans les deux colonnes où les Zandé ne sont pas répartis en deux groupes, les Dendi se situent entre eux et les Nzakara.

Ce n'est que pour la proportion des enfants par rapport aux adultes et pour le taux de stérilité que les Ngbandi perdent le meilleur rang au profit, la première fois, des Dendi, la deuxième des Zandé-Voungara.

Considérant l'indice démographique, on peut suggérer qu'il y a chez les Nzakara un peu moins d'un enfant pour 2 femmes en âge de procréer, chez les Zandé-Bandia, un peu plus d'un enfant pour une femme, chez les Dendi et les Zandé-Voungara un peu moins de 2 enfants pour 1 femme et chez les Ngbandi 2 enfants pour 1 femme.

Si l'on se rappelle ce que disait un auteur de la signification de l'indice démographique (1), on peut estimer que les Nzakara constituent une population régressive, de même que les Zandé-Bandia (à un degré moindre que les premiers cependant); les Dendi seraient une population stationnaire; les Zandé-Voungara auraient un indice qui tendrait vers le seuil de la "progressivité" tandis que celui des Ngbandi aurait atteint ce seuil.

La signification du pourcentage d'enfants par rapport aux adultes a été évoquée précédemment (2). Si l'on se réfère à ce qui en a été dit, il semble que la situation démographique des Nzakara soit inquiétante, que celle des Zandé-Bandia le soit également, mais dans une moindre mesure, tandis que celle des Zandé-Voungara est relativement rassurante et celle des Ngbandi et Dendi excellente. Ces indications recourent celles qu'avait fournies l'interprétation des indices démographiques, à ceci près qu'elles font apparaître les Dendi sous un jour meilleur encore que précédemment.

La lecture des pourcentages d'enfants nés vivants décédés entre 0 et 13 ans, par rapport au total d'enfants nés vivants permet de dire qu'à peu près 1 enfant sur 2 meurt avant 13 ans chez les Nzakara pour environ 1 enfant sur 3 chez les Dendi et les Zandé, et environ 1 enfant sur 4 chez les Ngbandi.

En ce qui concerne le taux de fécondité utile, on se référera à ce qui a été dit plus haut (3) et dont il ressortait que seuls les Ngbandi constituaient un groupe progressif, c'est-à-dire dont l'accroissement était assuré. Il nous est en tout cas difficile d'expliquer, sauf par des erreurs d'enquête ou de conception dans le chef des enquêteurs, comment les Dendi qui apparaissent dans les deux premières colonnes du tableau (indice démographique et % des enfants) comme un groupe au moins stable prennent rang dans la dernière colonne (taux de fécondité utile) parmi les populations régressives.

(1) Cf. p. 82

(2) Cf. p. 31

(3) P.p. 74, 75, 77

En conclusion à la partie démographique de leur rapport, André et Ganzin s'expriment ainsi : "Lorsque ce dernier déficit (1) s'ajoute à ceux accumulés au cours des gestations ou provenant du pourcentage des femmes pouvant être considérées comme stériles, on comprend que dans ces conditions l'indice démographique avoisine 50 dans le Niakara et que Blouzon estime qu'au rythme actuel de la dépopulation le N'zakara deviendra une rareté dans une trentaine d'années". (2)

Il nous est difficile de dire dans quelle mesure les Ngbandi et les Zandé-Bandia sur lesquels les enquêtes démographiques belges de 1953 ont porté, sont comparables respectivement aux Ngbandi et aux Zandé-Bandia du M'Bomou dont il est fait état dans les rapports médicaux et dans le rapport André Ganzin. Malgré cette incertitude, on ne peut que constater un certain parallélisme entre les résultats des sondages français et ceux des sondages belges. Encore une fois, il s'agit de ne s'arrêter qu'aux ordres de grandeur et de surtout considérer la position relative des groupes ethniques les uns par rapport aux autres, bien que, lorsqu'un taux ou un indice soit largement inférieur ou supérieur au taux ou indice donné comme "réglementaire" ou suffisant par un auteur, on puisse suggérer que la population chez qui il a été trouvé présente telle ou telle caractéristique permettant de la ranger dans tel ou tel type.

Certes, les écarts qui apparaissent en territoire belge entre les taux ou indices des Zandé-Bandia et des Ngbandi sont, en général, plus importants que ceux qui séparent les taux ou indices des Zandé-Bandia du M'Bomou et ceux des Ngbandi de la même région. Mais, d'une part, ces taux ou indices n'ont pas tous -il s'en faut- été calculés de la même manière, partant n'ont pas exactement la même signification ici et là, et, d'autre part, les différences, sur quelque plan qu'elles se situent, n'empêchent pas que dans chacun des deux territoires tous les indices ou taux des Zandé-Bandia soient nettement plus défavorables que ceux des Ngbandi.

Les données de 1954 (dont une partie ont, répétons-le, été élaborées à partir d'éléments recueillis antérieurement) recourent donc assez bien celles de 1953 (Congo Belge). Leur convergence donne plus de poids à l'affirmation que les Ngbandi représenteraient une population progressive, tandis que les Zandé-Bandia constitueraient sans doute une population régressive. Ni les Nzakara ni les Zandé-Voungara ni les Dendi n'ont, à notre connaissance, fait l'objet d'enquêtes démographiques en territoire belge, comparables à celles qui viennent de nous occuper. Nous ne disposons donc pour les situer par rapport aux autres groupes que des résultats des approches françaises. Puisqu'il ressort de celles-ci que les Nzakara sont, quelque soit l'indice ou le taux auquel on se réfère, en situation démographique moins bonne que celle des Zandé-Bandia, nous pouvons penser qu'ils sont une population sûrement régressive. Quant aux Zandé-Voungara et aux Dendi, qui se placeraient entre les Zandé-Bandia et les Ngbandi, il est possible de les considérer, jusqu'à plus ample informé comme des populations stables.

(1) Il s'agit du pourcentage de décès des enfants de 0 à 13 ans
 (2) 91, p. 13

I 9 5 4 - BAS M'BOMOU. (1)

A la demande du Service du Paysannat, la Statistique Générale d'A.E.F. a réalisé du 15 Août au 23 Septembre 1954 une enquête démographique dans la région de Bangassou. L'enquête a été menée par M.L. Bestiani, Administrateur du Service des Statistiques, qui en a également rédigé le rapport.

L'auteur définit ainsi les buts de l'investigation : "permettre une étude approfondie sur l'état et le mouvement de populations susceptibles d'être intéressées par la constitution d'un paysannat dans la région de Niakari à une trentaine de kilomètres au Nord de Bangassou : examen de la répartition par races, de la situation par âges, de la mortalité, de la fécondité, de l'ancienneté au lieu de présence habituelle, de la polygamie, de l'activité professionnelle, des mouvements migratoires de longue et courte durée, de la répartition des habitants par case, de la situation des grandes familles Nzakara".

L'enquête a porté sur l'agglomération urbaine autour de Bangassou (8763 habitants) et sur des villages de brousse : 16 sur la route de Fongui : 985 habitants; 9 sur la route avant Niakari : 442 habitants; 40 (dont 19 du canton Niakari) sur l'axe Niakari-Massini: 2349 habitants; 26 (dont 11 du canton Niakari) sur l'axe Niakari-Magaza: 1630 habitants; soit au total 5406 habitants et pour le champ de l'enquête : 14169 habitants (2).

Des données que nous livrent rapports et tableaux nous extrairons celles qui, soit telles quelles, soit après traitement, sont de nature à apporter des éclaircissements supplémentaires sur ce que les travaux précédents avaient permis déjà de dégager. Ainsi serons-nous parfois amené à ne pas tenir compte de certains résultats de l'enquête intéressants et suggestifs sans doute, mais qui, dans le cadre de notre propos actuel, ne feraient que nous encombrer parce que nous ne pourrions les raccorder à aucun de ceux jusqu'ici exposés. La nature même des matériaux auxquels nous avons eu à faire jusqu'à présent nous a conduit à surtout mettre en parallèle des subdivisions (parfois des districts) ou des "races", parfois le milieu urbain et le milieu rural. Nous ne ferons pas ici de comparaisons entre subdivisions ou entre districts puisque - à quelque 300 habitants du district de Bakouma près- toute la population qui a été interrogée habite le District de Bangassou; nous nous centrerons sur les comparaisons entre "races" (en négligeant les groupes ethniques trop faiblement représentés ainsi que ceux groupés sous le titre "divers") et entre milieu urbain et milieu rural (en bloquant sous ces deux dernières étiquettes respectivement toutes les agglomérations urbaines autour de Bangassou et tous les villages de brousse prospectés)

(1) D'après 92.

(2) Tous les nombres d'habitants sont ceux donnés par le rapport d'enquête, ils diffèrent parfois, mais pas considérablement de ceux fournis par les monographies administratives.

I - Structure de la population par "races", âges et sexes.A - "Races".

" Races "	Ville %	Brousse %	Total %
Nzakara	46,4	73	56,5
Langba	12,2	11	11,8
Yakpa	10,2	4	8
Zandé	9,5	1,2	6,4
Mbangui	5	5	5
Ngbandi	4,9	0,7	3,3
Kpatili et Togbo	2,9	3	3
Dendi	2,4	0,6	1,7
Banda	2,3	0,6	1,7
Divers	4,1	0,2	2,6

Remarque - L'auteur a séparé des Banda, bien qu'ils en soient, les Langba, Yakpa, Kpatili et Togbo ; si nous les réincorporions aux Banda nous obtiendrions les % suivants :

" Races "	Ville %	Brousse %	Total %
Ensemble Banda	27,6	18	24,5

B - "Ages".

a) Pyramides des âges.
(voir pages suivantes)

b) Groupes d'âges.

	Pour 100 individus de la "race", nombre d'individus de : (1)			
	0 à 15 ans			
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête	Moyenne ville.brousse
Nzakara	16,7	14,6	16,2	15,6
Langba	15,9	10,4	13,5	13,1
Yakpa	21,7	11,7	19,6	16,7
Zandé	20,4	21,4	20,5	20,9
Mbangui	24,2	21,4	23,1	22,8
Ngbandi	36,2	58,1	38,2	47,1
Kpatili et Togbo	20,6	16	18,7	18,3
Dendi (2)	33,4			

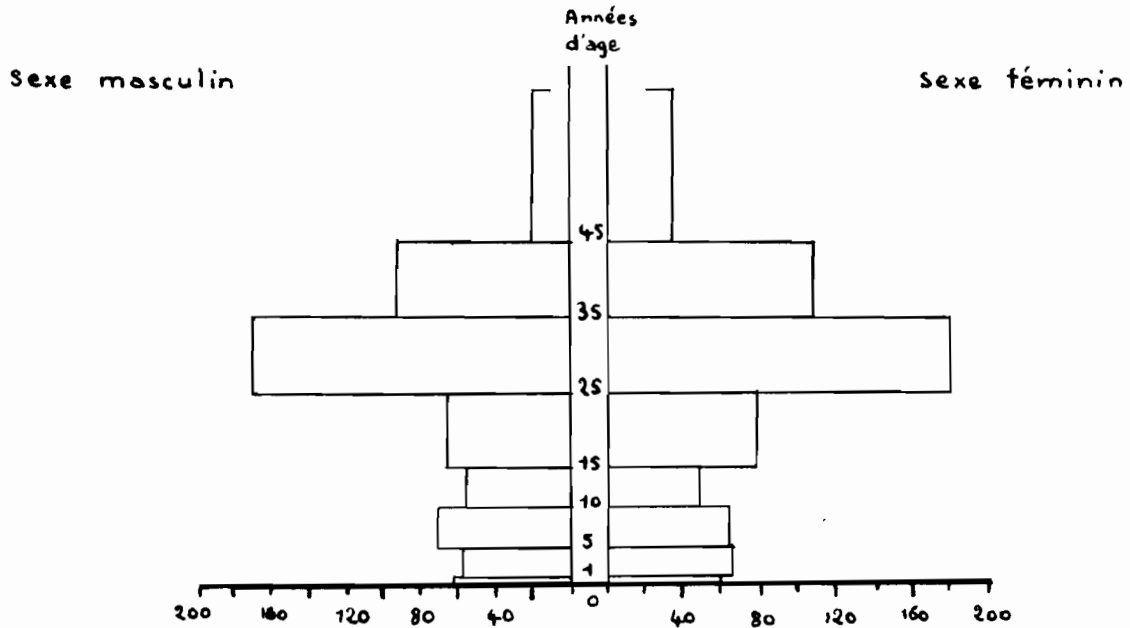
	15 à 45 ans			
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête	Moyenne ville.brousse
Nzakara	75,1	70,4	72,8	72,7
Langba	71,4	61,3	67,7	66,3
Yakpa	66,8	64,1	66,8	65,4
Zandé	76,6	60	74,2	68,3

(1) % calculés d'après les données du rapport sauf 2 trouvées calculés dans le rapport.

(2) Bien que les Dendi soient en proportion relativement très faible, nous donnerons quelques chiffres "ville" les concernant afin de pouvoir les comparer aux Dendi de Ouango-Gagné (Cf. p.81 et suiv. et p. 84 et suiv.).

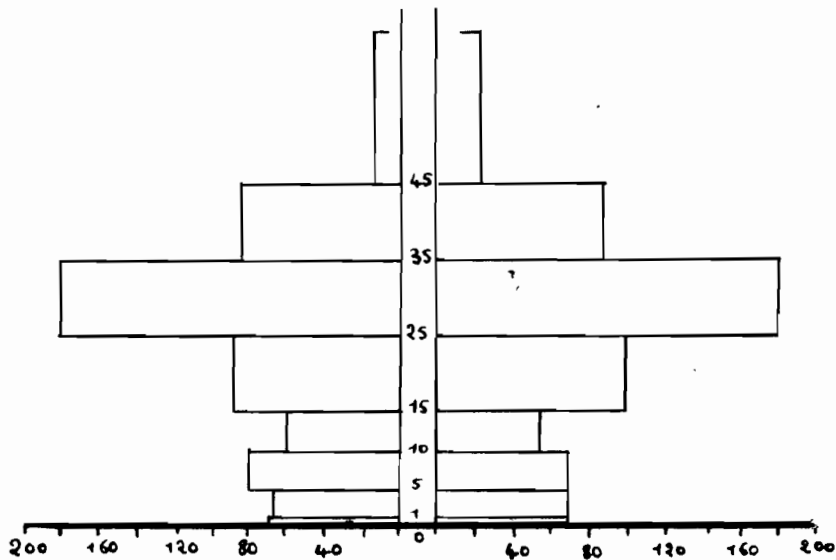
REGION de BANGASSOU
1954
 Pyramides des ages

- Ensemble des populations du champ de l'enquête -



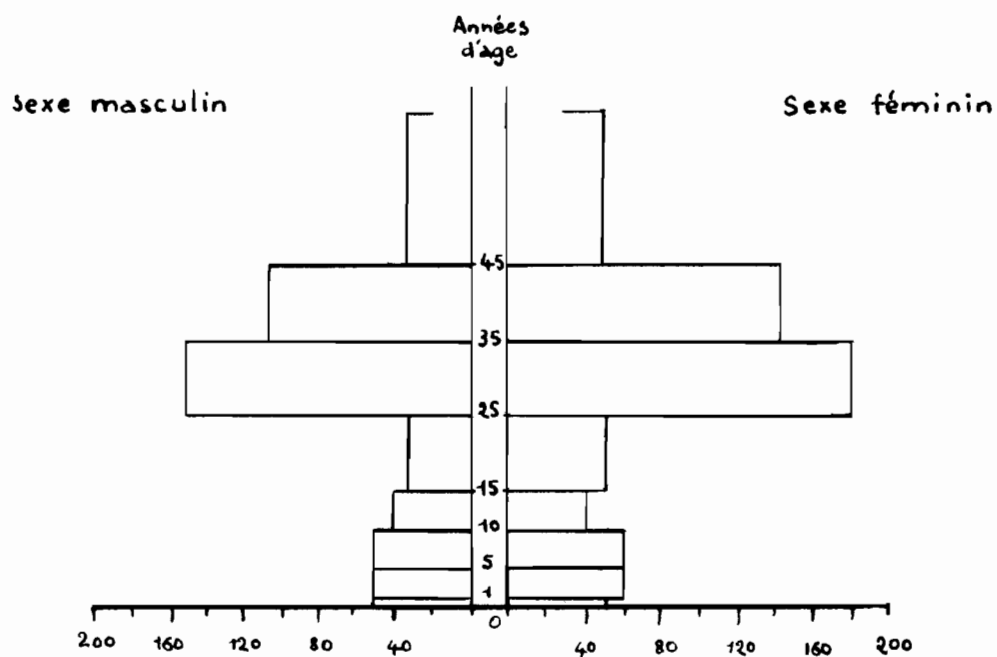
Echelles correspondant à des
tranches de 10 ans pour
1000 hab. au total

- Agglomérations africaines de Bangassou -



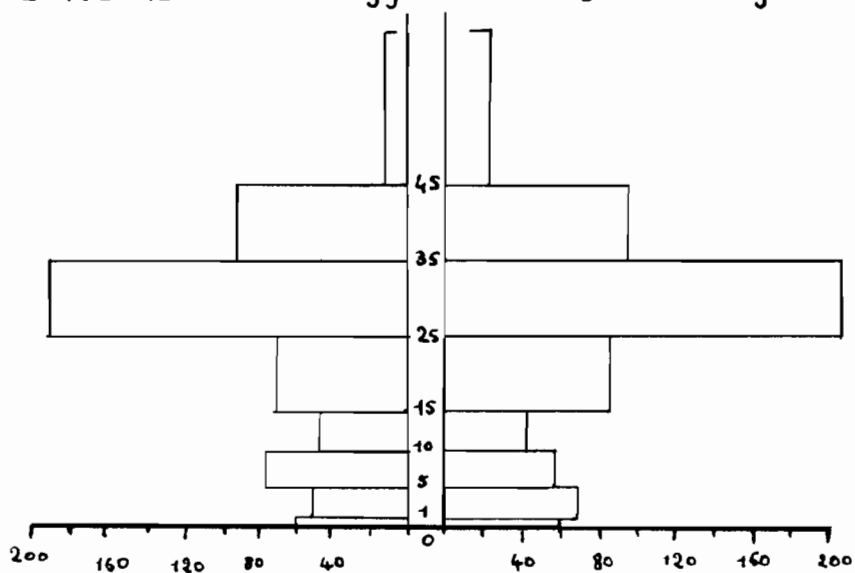
Population par groupe d'age

- Villages de brousse -



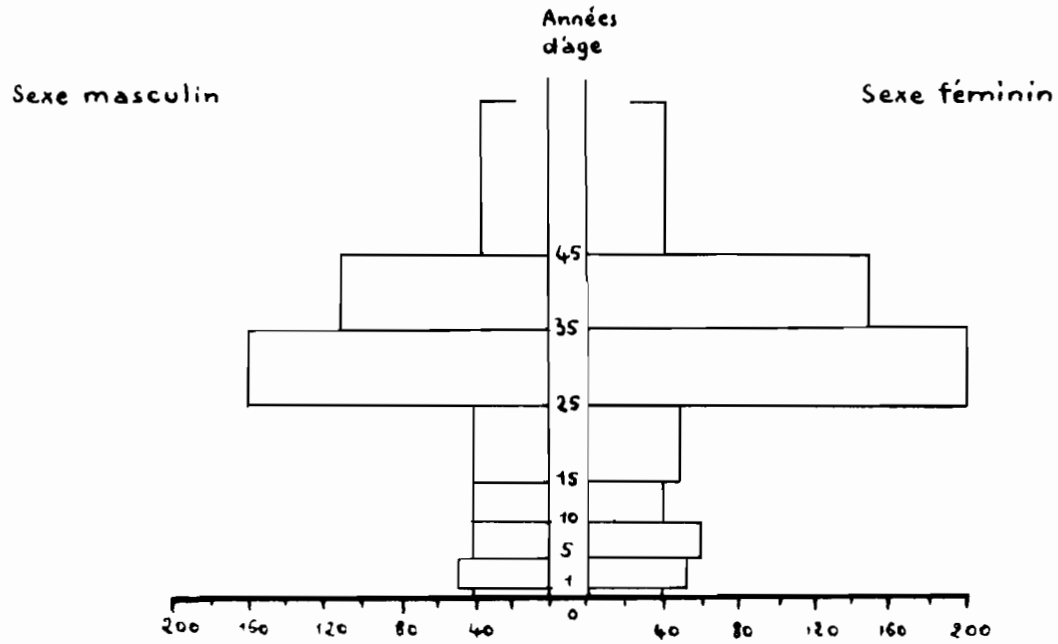
Echelles correspondant à des tranches de 10 ans pour 1000 hab. au total

- Nzakara des agglomérations de Bangassou -



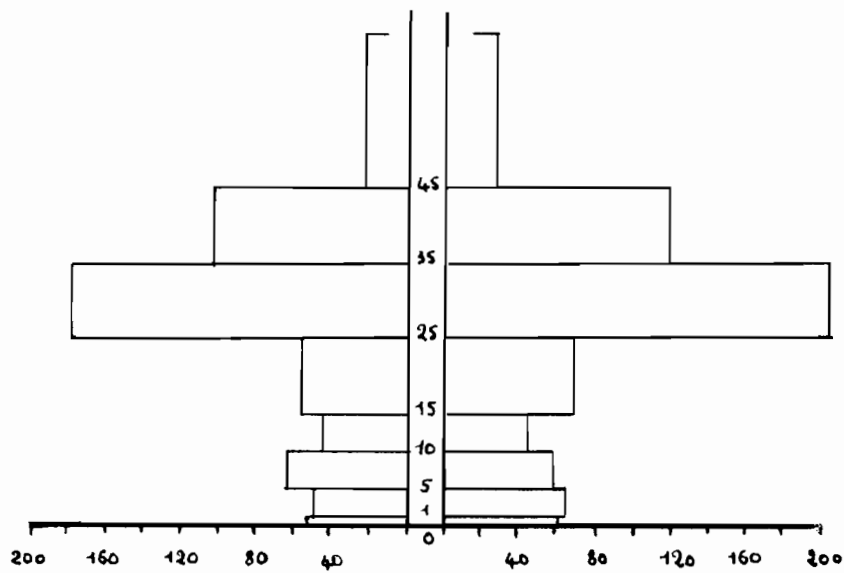
Population par groupes d'âge

- Nzakara des villages de brousse -



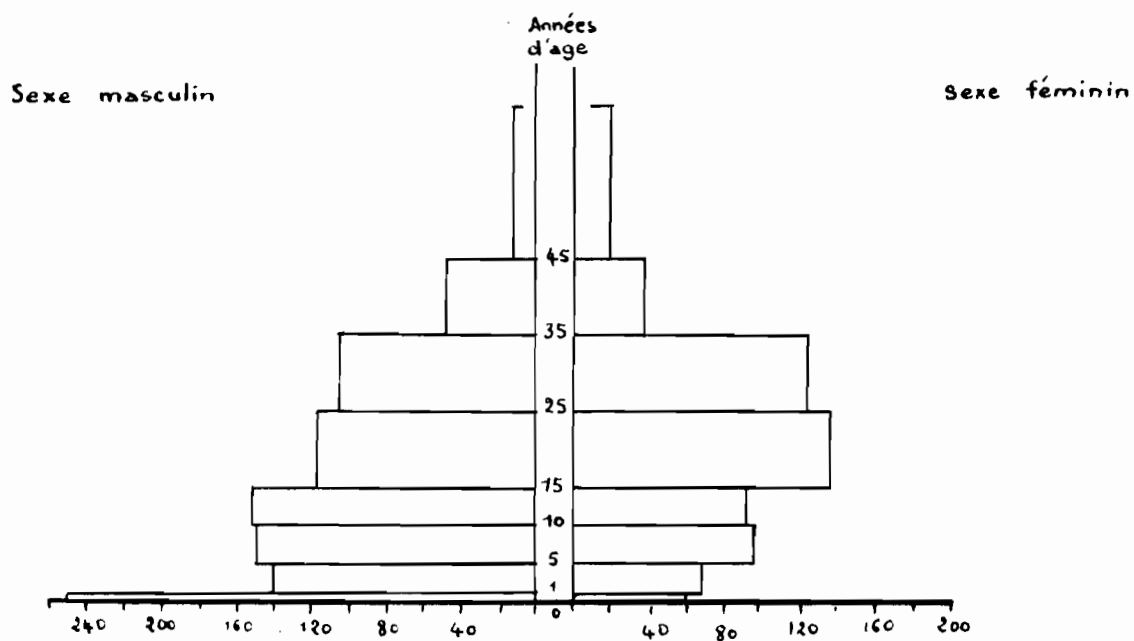
Echelles correspondant à des tranches de 10 ans pour 1000 hab. au total

- Ensemble des Nzakara du champ de l'enquête -



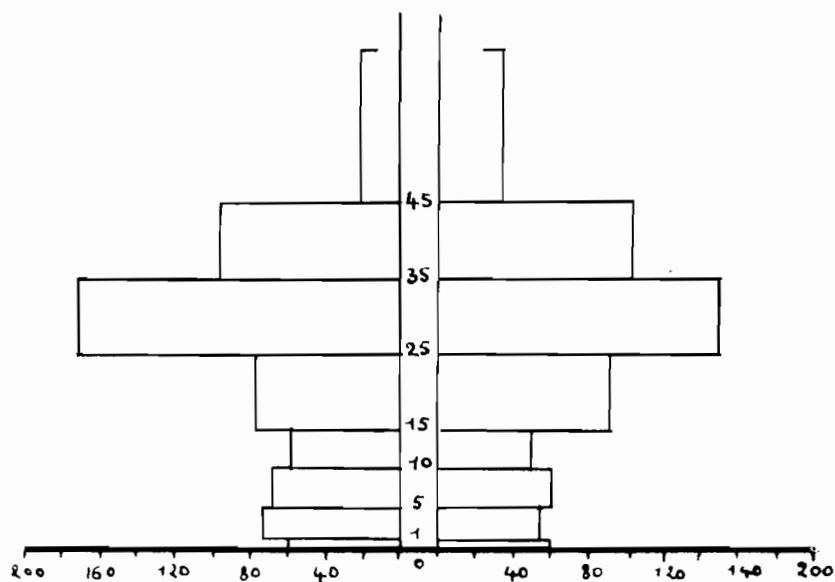
Population par groupe d'âge

- Ngbandi des agglomérations de Bangassou -



Echelle correspondant à des tranches de 10 ans pour 1000 hab. au total

- Langba et Yakpa des agglomérations de Bangassou -

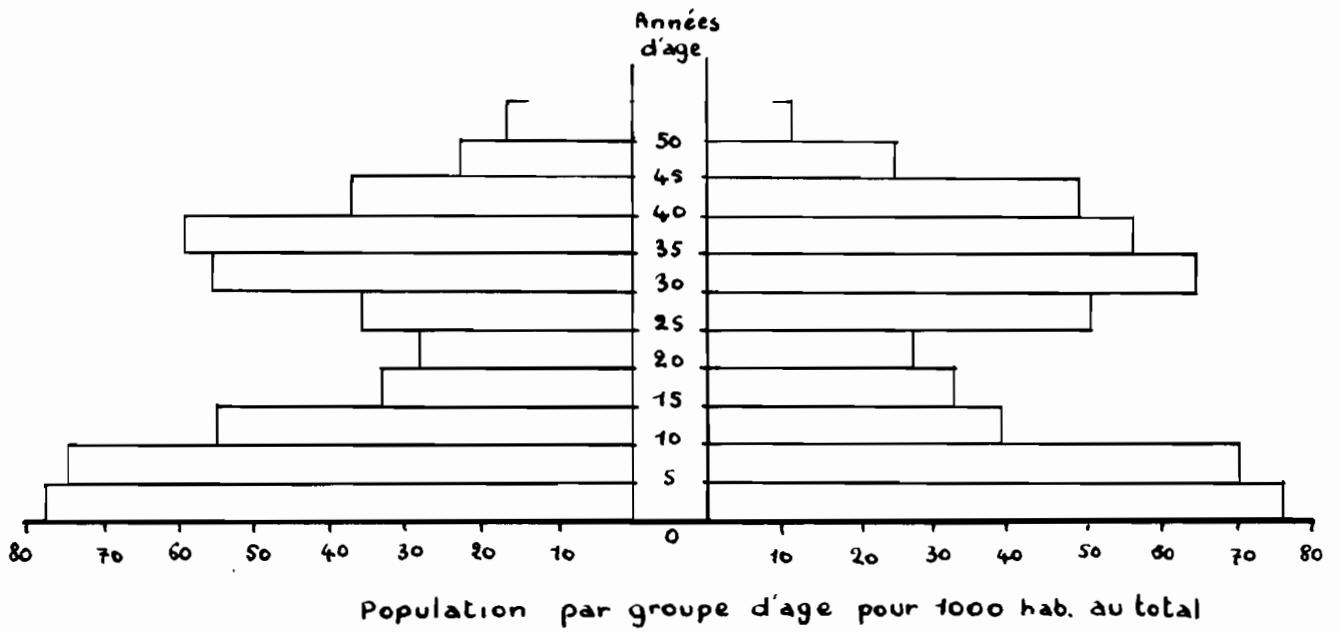


Population par groupe d'âge

1953 - PAYSANNAT OUANGO-GAIGNÉ

Pyramide des âges

- Ensemble des villages Dendi -



15 à 45 ans				
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête	Moyenne ville-brousse
! Mbangui	61,8	61,4	61,7	61,6
! Ngbandi	56,9	37,2	55,1	47
! Kpatili et				
! Togbo	73,1	64,9	69,8	69
! Dendi (1)	65			

45 ans et plus				
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête	Moyenne ville-brousse
! Nzakara	8,2	15	10,9	11,6
! Langba	12,6	28,3	18,8	20,4
! Yakpa	10,8	24,2	13,6	17,5
! Zandé	4	18,5	5,2	11,2
! Mbangui	13,9	17	15,1	15,4
! Ngbandi	6,7	4,6	6,5	5,6
! Kpatili et				
! Togbo	6,2	18,9	11,3	12,5
! Dendi (1)	1,4			

Pour 100 individus, nombre d'individus de :				
(1)				
	0 à 15 ans	15 à 45 ans	plus de 45 ans	
! Ville	20,3	71,8	8	
! Brousse	15	67,5	17	
! Champ de l'enquête	18,2	70,4	11,4	
! Moyenne ville-brousse	17,6	69,6	12,5	

Age moyen (2) :				
	Ville	Brousse	Champ de l'enq	
! Nzakara	28 $\frac{1}{2}$	31	29 $\frac{1}{2}$	
! Langba	30	36	32 $\frac{1}{2}$	
! Yakpa	28	34 $\frac{1}{2}$	29 $\frac{1}{2}$	
! Zandé	27	30 $\frac{1}{2}$	27	
! Mbangui	28 $\frac{1}{2}$	30	29	
! Ngbandi	23 $\frac{1}{2}$	18	23	
! Kpatili-Togbo	27	32	29	
! Dendi	23			

(1) % calculés d'après les données du rapport sauf 3 trouvées calculées dans le rapport.

(2) Calculé d'après les chiffres du rapport.

Age moyen			
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Ville	26	27 $\frac{1}{2}$	27
Brousse	31 $\frac{1}{2}$	32	31 $\frac{1}{2}$
Champ de l'enquête	26	30	29

C) Proportion des enfants de 0 à 15 ans par rapport aux adultes et indice démographique (1).

Nombre d'enfants de 0 à 15 ans, pour 100 adultes.			
	Ville	Brousse	Champ de l'enq.
Nzakara	20	17,1	19,3
Langba	18,9	11,6	15,6
Yakpa	27,7	13,2	24,3
Zandé	25,6	27,2	25,7
Mbangui	31,9	27,2	30
Ngbandi	56,7	138,6	61,8
Kpatili-Togbo	25,9	19	23
Dendi	50,3		

Nombre d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 femmes en âge de procréer (15 à 45 ans). (Indice démographique)			
	Ville	Brousse	Champ de l'enq.
Nzakara	42,7	36,7	41
Langba	44,4	26	37,9
Yakpa	64,1	34,1	57,9
Zandé	56,2	75	57,4
Mbangui	68,8	56,7	63,9
Ngbandi	120,9	227,2	129,2
Kpatili-Togbo	56,3	49,1	53,6
Dendi	101,4		

N. d'enfants de 0 à 15 ans pour 100 adultes			Indice démographique
Ville	25,4		55,6
Brousse	17,6		38,6
Champ de l'enquête	22,2		48,9

(1) Calculé d'après les chiffres du rapport.

D) Sex ratio. (1)

	0 à 15 ans			15 à 45 ans		
	Ville	Brousse	Champ	Ville	Brousse	Champ
			de l'enq			de l'enq
Nzakara	95,9	119,9	105,8	109,3	129,2	118,3
Langba	78,1	150	91,5	101,5	132,7	110,7
Yakpa	95	80	93	100,6	116,1	103,5
Zandé	115,1	150	117,6	92,6	99,9	92,5
Mbangui	76,6	126,9	91,8	131,6	160	141,7
Ngbandi	56	108,3	61,6	111,2	220	115,6
Kpatili-						
Togbo	120,8	115,3	118,9	100	101,7	100,6
Dendi	105,7			103		

	45 ans et plus			15 ans et plus		
	Ville	Brousse	Champ	Ville	Brousse	Champ
			de l'enq			de l'enq
Nzakara	222,4	123,5	148,5	115,8	128,2	121,8
Langba	164,7	217,8	192,5	109	154,8	124,3
Yakpa	193,9	175	186,7	109,8	129,5	113,9
Zandé	112,5	550	161,1	93,5	129,1	95,9
Mbangui	125,9	123,8	125	130,5	151,1	138,2
Ngbandi	163,6	-	138,4	115,7	157,1	117,9
Kpatili-						
Togbo	77,7	266,6	172,2	98	124,6	108,3
Dendi	-			107,5		

	Général		
	Ville	Brousse	Champ
			de l'enq
Nzakara	112	126,9	119,1
Langba	103,4	154,4	119,2
Yakpa	106,4	122,3	109,4
Zandé	97,6	133,3	100
Mbangui	114,7	145,5	125,6
Ngbandi	89,4	126,3	92,2
Kpatili-			
Togbo	102,3	123	110,2
Dendi	110,2		

	0-15 ans	15-45 ans	45 ans et plus	15 ans et plus	général
Ville	91,8	104	176,4	109,5	105,6
Brousse	119,8	136,6	146,2	138,5	129,7
Champ de l'enquête	99,6	112,3	158,3	117,7	114,2

(1) Calculé d'après les chiffres du rapport.

II - Situation de famille.

A - Proportion des célibataires. (1)

! Nombre de célibataires de plus de 15 ans pour ! 100 individus de plus de 15 ans (2)(3)(4)						
! Ville			! Brousse			
	! Hommes	! Femmes	! Ensemble	! Hommes	! Femmes	! Ensemble
! Nzakara	! 41,2	! 30,2	! 34,9	! 34,6	! 20,6	! 27,9
! Langba	! 38,3	! 27,7	! 35,8	! 46,5	! 15,9	! 26,1
! Yakpa	! 38,4	! 26,6	! 32,2			
! Zandé	! 57,3	! 44	! 51,6			
! Lbangui	! 42,6	! 31,2	! 36,2			
! Ngbandi	! 44,3	! 23,9	! 33,4			
! Kpatili-						
! Togbo	! 46,3	! 28,8	! 37,2			
! Dendi			! 23,5			

! Moyenne ville-brousse						
	! Hommes	! Femmes	! Ensemble			
! Nzakara	! 37,9	! 25,4	! 31,4			
! Langba	! 42,4	! 21,8	! 30,9			

! Nombre de célibataires de plus de 15 ans ! pour 100 individus de plus de 15 ans :						
! (1) et (3)						
	! Hommes	! Femmes	! Ensemble			
! Ville	! 43,2	! 30,8	! 36,6			
! Brousse	! 36,2	! 20	! 27			
! Champ de						
! l'enquête	! 40,5	! 26	! 32,8			

- (1) Veufs non remariés exclus. Nous ne savons si les divorcés non remariés sont comptés au nombre des célibataires.
- (2) Calculé d'après les chiffres du rapport.
- (3) Nous n'avons pas tenu compte des individus de moins de 15 ans, car, à quelques rares exceptions près, tous sont célibataires.
- Nous n'avons, comme nous aurions pu le faire pour certains des pourcentages précédents, pas effectué les calculs "brousse" pour les races qui y sont trop faiblement représentées (les nombres ou pourcentages "champ de l'enquête" sont pour ces "races" très proches de ceux de "ville")

B - Nombre moyen d'épouses par homme marié ou remarié.
(1) et (2)

	Ville	Brousse
Nzakara	1,13	1,36
Langba	1,15	1,18
Yakpa	1,12	1,12
Zandé	1,13	-
Mbangui	1,29	1,39
Ngbandi	1,11	-
Kpatili-		
Togbo	-	1,25

Ville	1,14
Brousse	1,33

III - Natalité.

	Taux de natalité effective ‰ (3)		
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête
Nzakara	13	8,6	10,8
Langba	11	6,6	9,7
Yakpa	13		
Zandé	14		
Mbangui	18		
Ngbandi	32		
Kpatili-			
Togbo	11		
Dendi	14,5		

Ville	14
Brousse	10
Champ de l'enquête	12

IV - Fécondité.

	Taux de fécondité effective totale (‰) (4)		
	Ville	Brousse	Champ de l'enquête
Nzakara	33,1	21,7	27,5
Langba	31,1	18,9	26,8
Yakpa	39,4		
Zandé	39,7		
Mbangui	51,9		
Ngbandi	108,5		
Kpatili-			
Togbo	31,9		
Dendi	44,1		

Ville	39,9
Brousse	20,8
Champ de l'enquête	32,4

(1) Veufs non remariés
exclus. Cf. (1) p. 117
(2) Cf. (3) p. 117

(3) Etabli d'après les chiffres du rapport.

(4) Calculé à partir des chiffres du rapport et d'après la méthode belge (cf. p. 97) $\frac{\text{Naissances vivantes} \times 1000}{\text{Total des fem. de 15 à 45 ans}}$

	Taux de fécondité (1) et (2)	Taux de capacité génitale (fem. de plus de 45 ans=ménopausées) (1)	Taux de stérilité % (femmes de plus de 45 ans=ménopausées) (1)
Nzakara	1,09	2,14	30,4
Langba-			
Yakpa	1,5	2,5	24,8
Zandé	1,07	3,1	20,7
Mbangui	1,78	3,19	29,3
Ngbandi	2,44	4,38	16 (3)

V - Mortalité.

	Nombre d'avortements spont. pour 100 gross. (fem. de plus de 15 ans)(1)	Taux de mortalité pour 100 nés vivants (fem. de plus de 15 ans)	Taux de mortalité (pour 1000 nés vivants)
Nzakara	7,6	8,8	54,7
Langba-			
Yakpa	9	10,5	54,4
Zandé	11,4	13,6	55,6
Mbangui	8,1	9,4	65,4
Ngbandi	6,4	7,1	31,4

	Taux de mortalité infantile (pour 1000 nés viv.)			Taux de mortalité des enfants (pour 1000 nés vivants)		
	G	F	T	Entre 0 et 1 mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an
Nzakara	116	121	237	121	89	28
Langba-						
Yakpa	126	128	254	111	107	35
Zandé	93	99	192	69	72	51
Mbangui	162	110	272	165	71	36
Ngbandi	100	77	177	106	32	40

	Taux de mortalité des enfants (pour 1000 nés vivants)			Enfants viv. de tous âges (pour 1000 nés vivants)
	Entre 1 an et 5 ans	Entre 0 et 5 ans	Entre 0 et 15 ans (1)	
Nzakara	46	283	306	653
Langba-				
Yakpa	71	325	363	573
Zandé	93	285	317	648
Mbangui	64	336	373	664
Ngbandi	60	237	271	705

(1) Etabli d'après les chiffres du rapport.

(2) Au sens des auteurs des rapports médicaux.

(3) Taux approximatif et calculé par extrapolation car le rapport ne donne pas pour les Ngbandi le nombre de femmes de plus de 45 ans n'ayant jamais eu de grossesses.

Taux brut de mortalité (%) (1)		Excédent naissances- (1) ! décès (pour 1000 habit.) !				
! Ville !	! Brousse !	! Champ de !	! Ville !	! Brousse !	! Champ de !	
! !	! !	! l'enquête !	! !	! !	! l'enquête !	
! Nzakara !	9,8 !	20,3 !	15 !	+ 3,2 !	- 11,7 !	- 4,2 !
! Langba !	11,6 !	25,7 !	16,7 !	- 0,6 !	- 19,1 !	- 7,2 !
! Yakpa !	8,9 !	! !	! !	+ 4,1 !	! !	! !
! Zendé !	11,4 !	! !	! !	+ 2,6 !	! !	! !
! Mbangui !	15,9 !	! !	! !	+ 2,1 !	! !	! !
! Ngbandi !	9,3 !	! !	! !	+ 22,7 !	! !	! !
! Ville !	9,9 !	! !	! !	+ 4,1 !	! !	! !
! Brousse !	21,9 !	! !	! !	- 11,9 !	! !	! !
! Champ de !	! !	! !	! !	! !	! !	! !
! l'enq. !	14,5 !	! !	! !	- 2,5 !	! !	! !

COMMENTAIRES.

Nous constatons tout d'abord que près de la moitié de la population urbaine et près des 3/4 des habitants des villages prospectés sont des Nzakara; plus de la moitié du total de la population sur laquelle a porté l'enquête est donc constituée de Nzakara. Il ne faut dès lors pas perdre de vue que les taux calculés pour l'ensemble des agglomérations urbaines ("ville"), pour l'ensemble des villages ("brousse") et pour le champ de l'enquête seront influencés par cette présence proportionnellement massive de Nzakara.

Les Langba viennent après les Nzakara au point de vue importance numérique, mais ils ne constituent déjà plus que 12 % de la population urbaine et 11 % de la population rurale. Les autres groupes ethniques sont plus faiblement représentés encore, surtout en brousse.

L'examen des pyramides d'âges et des tableaux concernant la composition des groupes ethniques par âges, fait apparaître un important déséquilibre entre les moins de 15 ans et les plus de 15 ans. En ville, 1/5 seulement de la population a moins de 15 ans, en brousse les moins de 15 ans n'atteignent pas le 1/8 du nombre des habitants; au total, 82 % des habitants ont plus de 15 ans. C'est chez les Nzakara et les Langba que la disproportion entre les deux groupes d'âges est la plus marquée et chez les Ngbandi qu'elle est la moins forte; les Dendi sont, à ce point de vue, le groupe le plus proche des Ngbandi; après eux viennent les Mbangui.

Le pourcentage d'enfants par rapport aux adultes permet évidemment de faire des observations analogues à celles que nous venons de formuler. Une fois de plus, si l'on se réfère à l'auteur qui nous donnait 55 % comme "taux réglementaire" (2), seuls les Ngbandi et peut-être les Dendi seraient dans

(1) Calculé d'après les chiffres du rapport.

(2) Cf. p. 31

une situation démographique satisfaisante; les autres groupes se situent entre eux et les Nzakara et les Langba; les Mbangui sont le groupe le plus proche des Dendi; la lecture des indices démographiques confirme encore ce qui précède : les Ngbandi atteignent tout juste le taux à partir duquel une population est susceptible de ne pas régresser (1); les autres groupes suivent loin derrière, échelonnés des Dendi et Mbangui aux Nzakara et Langba. Si l'on se reporte à notre tableau comparatif présenté lors de l'examen du rapport André-Ganzin, on y voit que les chiffres donnés pour les deux taux qui viennent d'être considérés et pour les Nzakara et pour les Ngbandi sont du même ordre que ceux établis à partir du rapport Bastiani (2). Par ailleurs si l'on compare la situation des Dendi de Bangassou à celle des Dendi de Ouango-Gaigné en 1953, on remarque que les taux donnés pour Bangassou sont inférieurs à ceux donnés pour Ouango-Gaigné où les Dendi paraissent constituer une population sinon progressive, du moins stationnaire (3) (notons qu'en 1952, un auteur avait donné pour ces mêmes Dendi un indice démographique semblable à celui établi pour les Dendi de Bangassou (4).)

La proportion des enfants de 0 à 15 ans par rapport aux adultes et l'indice démographique sont en ville supérieurs à ceux observés en brousse.

Les pyramides des âges des Nzakara urbains et des Langba-Yakpa urbains ont une même allure; toutes deux sont comparables à celles des deux quartiers urbains où les Nzakara sont en majorité. Commentant ces pyramides, l'auteur dit qu'"il serait plus logique de parler de "losanges d'âges" car la base et le sommet vont en rétrécissant alors que s'étale le groupement de 25 à 35 ans. Depuis une vingtaine d'années a lieu une régression très forte de la population due à la diminution des groupes d'âge inférieurs : les moins de 5 ans ne sont pas plus nombreux que les enfants de 5 à 10 ans bien que la mortalité infantile de 0 à 5 ans atteigne un taux élevé (25 à 30 %). Seule une décroissance de la natalité peut expliquer cette constatation. Le rétrécissement du groupe d'âge de 10 à 15 ans semble indiquer que cette décroissance s'est opérée en deux temps une première baisse importante remontant à un peu plus de vingt ans (groupe d'âge 15 à 25 ans), une seconde baisse encore plus lourde de conséquence remontant seulement à une dizaine d'années. Actuellement semble se dessiner une troisième baisse. Ce mouvement ondulatoire de la natalité ne peut d'ailleurs qu'aller en s'amplifiant. (...) Par contre le noyau Yacoma (5) a une pyramide assez satisfaisante, semblant indiquer une absence de l'élément masculin entre 15 et 35 ans peut-être due à l'émigration de pêcheurs vers Ouango, sur le M'Bomou."

La pyramide des âges pour l'ensemble de l'agglomération urbaine est aussi sensiblement du même type que celle des Nzakara et Langba-Yakpa urbains. Celle des Nzakara ruraux également bien que plus inquiétante encore que celle des Nzakara urbains. Comparant la pyramide de l'ensemble des

-
- (1) Cf. p. 82
 (2) Cf. p. 106
 (3) Cf. p. 86 et 91
 (4) Cf. p. 81
 (5) Lire Ngbandi.

villages à celle des agglomérations urbaines, l'auteur dit : "losange d'âge" plus étalé vers le sommet et les groupes de 25 à 45 ans, donnant à la pyramide une allure de sapin; mouvement ondulatoire de la natalité dont l'explication est la même que dans le cas des agglomérations".

Les Ngbandi et les Dendi constituent les populations les plus jeunes et les Langba la population plus vieille. L'âge moyen des Dendi de Bangassou est exactement le même que celui des Dendi de Ouango-Gaigné (1).

La population rurale dans son ensemble est plus âgée que celle des agglomérations urbaines (différence de 4 ans et demi entre leurs âges moyens respectifs). Tant pour la ville que pour la brousse l'âge moyen des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes. Concluant à propos de la structure de la population du champ de l'enquête par "rades" et groupes d'âges, l'auteur dit : "un déséquilibre trop important entre moins de 15 ans et plus de 15 ans (....), une pyramide en "losange" sur laquelle apparaissent deux baisses cycliques de la population et l'annonce d'une troisième, une population vieillissante d'âge moyen assez élevé (....)".

Le sex ratio général en ville est -sauf chez les Ngbandi (89,4) et les Zandé (97,6)- supérieur à 100 (allant de 102,3 chez les Kpatili et Togbo à 114,7 chez les Mbanguï). Rappelons qu'en 1953 les rapports belges avaient donné un sex ratio général de 101 pour les Ngbandi et de 120,1 pour les Zandé-Bandia (2) et notons que le sex ratio des Dendi de Bangassou est supérieur de 10 à celui des Dendi de Ouango-Gaigné (3). Pour tous les groupes, en outre, le nombre des femmes par rapport à celui des hommes est plus élevé en brousse qu'en ville. Il est, pour l'ensemble des villages de près de 23 % plus élevé que pour l'ensemble des agglomérations urbaines, tous deux étant supérieurs à 100. Pour le champ de l'enquête on a 114,2 femmes pour 100 hommes.

La proportion des célibataires de plus de 15 ans par rapport à la population totale de plus de 15 ans, mis à part le cas des Dendi (22,7 % soit sensiblement moins que le pourcentage donné en 1953 pour les Dendi de Ouango-Gaigné (4)) et celui des Zandé (57,3 %), ne varie pas tellement d'un groupe à l'autre, elle va de 38,3 % (Langba) à 46,3 % (Kpatili-Togbo) (5). Cette proportion chez les Ngbandi se situe dans la moyenne; elle n'est donc ni la plus faible par rapport à celle d'autres groupes comme l'avait fait observer un auteur en 1935 (6) ni aussi forte que celle trouvée chez les Ngbandi du Congo Belge en 1953 (64,3 %, soit une proportion supérieure de 13 % à celle présentée par les Zandé-Bandia) (2). Les célibataires sont relativement moins nombreux en brousse (27 %)

(1) Cf. p.86

(2) Cf. p.96

(3) Cf. p.81 et 86

(4) Cf. p.88

(5) Il est à noter que dans les célibataires sont inclus les individus vivant en concubinage, donc non mariés coutumièrement.

(6) Cf. p. 31

qu'en ville (36,6 %) et, dans les deux milieux, chez les femmes que chez les hommes. Pour la ville, l'auteur souligne "la forte proportion des célibataires masculins ou féminins aux âges nuptiaux : entre 15 et 25 ans, 57 % de l'ensemble de la population urbaine n'est pas marié, entre 25 et 35 ans ce taux s'abaisse seulement à 33 % et entre 35 et 45 ans il devient 28 %. Si l'on tient compte que la population de moins de 15 ans est proportionnellement très faible, on est frappé de cette propension au célibat qui affecte naturellement davantage le sexe masculin que le sexe féminin (56 % de l'ensemble des habitants masculins sont en effet célibataires contre 44 % des habitants du sexe féminin); (....) Les personnes veuves ou remariées qui ne représentent que 7 % de l'ensemble des habitants, sont surtout du sexe féminin : ce qui s'explique par l'importance numérique plus grande des plus de 35 ans chez les femmes que chez les hommes". En brousse, "la proportion de femmes veuves parmi les femmes de plus de 35 ans est élevée (1/3 environ) : elle correspond au fait que les femmes se marient bien plus jeunes que les hommes."

C'est chez les Mbangui que le nombre moyen d'épouses par homme marié est le plus élevé mais l'écart entre ce nombre et celui trouvé pour les autres groupes est faible et le nombre oscille pour la ville entre 1,12 et 1,29. Les rapports belges de 1953 donnaient pour les Ngbandi un nombre sensiblement du même ordre (1,3) que celui fourni par le rapport Bastiani.(1) La brousse compte peut-être un peu plus de polygynes que la ville mais la différence entre le nombre moyen d'épouses par homme marié en milieu urbain et ce nombre en milieu rural est peu élevé (0,19) et le nombre pour la brousse n'est que de 1,33; dans les deux milieux il augmente légèrement avec l'âge de l'homme.

Tous les groupes ethniques -sauf les Ngbandi- sont à faible natalité (taux inférieur à 20); le taux des Mbangui (18 ‰) est le taux le moins éloigné de celui des groupes ou pays à natalité moyenne. Quant aux Ngbandi, avec un taux de 32 ‰, ils se classent parmi les groupes à forte natalité; le taux de natalité que nous avons calculé pour les Ngbandi à partir des chiffres des rapports belges (33,4 ‰) est voisin de celui calculé pour ceux de la région de Bangassou (1). Par ailleurs, les Dendi de Bangassou ont une natalité nettement plus faible que ceux de Ouango-Gagné dont la natalité est moyenne (2). La natalité est moins forte en brousse qu'en ville et le taux pour toute la population du champ de l'enquête n'est que de 12.

D'après les taux de fécondité effective totale, la fécondité des femmes Ngbandi serait deux fois plus élevée que celle des femmes Mbangui, deux fois et demi plus élevée que celle des femmes Dendi, entre deux fois et demi et trois fois plus forte que celle des femmes Yakpa et Zandé, trois fois plus forte que celle des femmes Nzakara, Langba et Kpatili-Togbo; ainsi pour une naissance vivante chez chacun de ces trois derniers groupes, il y en aurait 3 chez les Ngbandi. Le taux

(1) Cf. p.96

(2) Cf. p.89

de fécondité effective totale chez les Ngbandi du Congo Belge est de quelque 30 ‰ plus élevé que celui des Ngbandi de Bangassou (1), celui des Mbangui de Bangassou est voisin de celui des Zandé-Bandia du Congo Belge (1), celui des Dendi de Ouango-Gaigné est supérieur de 34,1 ‰ à celui des Dendi de Bangassou (2).

Nous avons précédemment donné pour les Nzakara et les Ngbandi, entre autres, le taux de fécondité au sens des rapports médicaux (3) ; les taux en question sont peut-être légèrement supérieurs à ceux calculés à partir du rapport Bastiani mais l'écart entre celui des Ngbandi (le plus élevé) et celui des Nzakara (le plus faible dans le tableau antérieur et le plus faible avec celui des Zandé dans le dernier tableau) est du même ordre des deux côtés. Le taux de capacité génitale le plus élevé et le taux le plus faible se rencontrent respectivement -comme précédemment (3)- chez les Ngbandi et chez les Nzakara. Tant pour le taux de fécondité que pour le taux de capacité génitale les Mbangui viennent en second après les Ngbandi. Bien qu'un peu plus faibles que les taux établis d'après le rapport Bastiani, les taux de capacité génitale donnés antérieurement pour les Nzakara et les Ngbandi en sont assez proches (3).

Le taux de stérilité le plus bas est celui des Ngbandi et le plus élevé celui des Nzakara (près du double de celui du premier groupe); les taux donnés précédemment pour ces deux groupes sont sensiblement les mêmes que les derniers établis (3). Pour ce taux cependant, ce ne sont plus les Mbangui qui s'inscrivent en deuxième après les Ngbandi mais les Zandé; le taux des Mbangui est très voisin de celui des Nzakara.

Remarquons qu'en ce qui concerne tant le pourcentage d'enfants par rapport aux adultes et l'indice démographique que les taux de natalité effective, de fécondité effective de capacité génitale et de stérilité, les Zandé se situent - à des distances variables des uns et des autres selon l'indice ou le taux considéré- entre les Nzakara et les Ngbandi, ce qui recoupe en grande partie ce que nous avons constaté antérieurement (3).

L'auteur s'est livré à une étude particulière de la fécondité et de la stérilité chez les femmes Nzakara et Langba-Yakpa. Les résultats de son étude devant, de son avis même, être revus et corrigés, nous ne pouvons en tenir compte actuellement; nous n'en retiendrons qu'une observation: il a été constaté que, tant chez les Nzakara que chez les Langba et Yakpa, "l'influence du mariage dans le sens d'une augmentation de la fécondité apparaît presque nulle". Les femmes mariées veuves ou remariées ne mettent guère plus d'enfants au monde et ne sont guère moins stériles que les autres. Ce résultat est donc assez différent de ce qu'avaient mis en lumière pour les Zandé-Bandia et les Ngbandi les enquêtes belges de 1955: chez les premiers la fécondité effective légitime était presque deux fois plus élevée que l'illégitime, elle l'était plus de trois fois chez les seconds. (1)

(1) Cf. p. 97

(2) Cf. p. 89

(3) Cf. p. 106

Passons aux avortements spontanés et à la mortalité. C'est chez les Ngbandi que le nombre de fausses-couches pour 100 enfants nés vivants est le moins élevé (ceci avait déjà été constaté antérieurement; cependant en 1948, les Langba apparaissaient comme ayant le même taux relativement très faible que les Ngbandi (1)). Cette fois-ci les Nzakara viennent, pour cette proportion, en second après les Ngbandi, après eux se situent les Mbangui, puis les Langba-Yakpa et enfin les Zandé chez qui le taux d'avortement est près du double de celui trouvé chez les Ngbandi (71 % chez ces derniers contre 136 % chez les Zandé). "Il semblerait, dit l'auteur, à propos des Nzakara et des Langba-Yakpa, que le taux de fausses-couches pour 1000 nés vivants s'abaisse au fur et à mesure qu'augmente l'âge des mères. Le taux de fausses-couches pour 100 femmes représente par contre une fonction croissante de l'âge des mères : il s'élève jusqu'à 17 fausses-couches pour 100 femmes Nzakara de plus de 45 ans."

Chez les Nzakara, les Langba-Yakpa et les Zandé, il y a un peu plus de 5 morts-nés pour 100 nés vivants; chez les Ngbandi le taux n'est que de 3 % (proche de celui des Ngbandi du Congo Belge (2)), chez les Mbangui il atteint 6,5 %. L'auteur fait à nouveau remarquer au sujet des Nzakara et des Langba-Yakpa que le taux de mort-nés pour 1000 nés-vivants décroît avec l'augmentation de l'âge des mères tandis que ce taux pour 100 femmes est "une fonction croissante de l'âge des mères". Il n'a constaté chez ces deux groupes ethniques, aucune différence dans le taux d'avortements et de mortinatalité due au fait que les femmes étaient mariées ou non.

Chez toutes les "races", la majorité des enfants qui meurent avant 15 ans le font entre 0 et 5 ans, la majorité de ceux qui meurent avant 5 ans, le font avant 1 an; parmi tous ceux qui décèdent avant 1 an, ceux qui le font avant 6 mois sont la majorité, et parmi tous ceux qui disparaissent avant 6 mois, ceux qui le font avant 1 mois sont les plus nombreux (sauf chez les Zandé où les proportions respectives des décédés avant 1 mois et des décédés entre 1 et 6 mois sont sensiblement les mêmes). C'est chez les Ngbandi que la proportion des décès tant entre 0 et 5 ans qu'entre 0 et 15 ans est la plus faible, mais les écarts entre les proportions respectives pour chaque groupe ethnique ne sont pas considérables (moins importants, par exemple, que ceux qui étaient apparus entre les taux respectifs des Nzakara, Ngbandi et Langba en 1948 (1)): sur 100 nés vivants il en meurt avant 15 ans : 27 chez les Ngbandi (plus que chez ceux du Congo Belge (2)), 31 chez les Nzakara, 32 chez les Zandé, 36 chez les Langba-Yakpa, 37 chez les Mbangui. Au sujet des Nzakara et des Langba-Yakpa, l'auteur fait remarquer que "la mortalité infantile différentielle des deux races retenues est assez semblable en valeur relative à la mortalité infantile différentielle constatée dans les pays évolués (type occidental)". Cet important résultat, ajoute-t-il, montre que l'organisme humain, quelque soit le caractère ethnique des individus ou les progrès de l'hygiène et de la médecine, est

(1) Cf. pp. 73-4

(2) Cf. p. 97

bien plus fragile au 1er mois de la vie qu'aux mois suivants". Il a enfin constaté, comme pour le taux d'avortement et de mortinatalité, que le mariage n'influe aucunement sur la mortalité infantile.

C'est chez les Mbangui que la mortalité en général est la plus élevée (c'est chez eux aussi qu'elle l'était entre 0 et 15 ans et surtout entre 0 et 1 mois) et chez les Yakpa qu'elle est la plus faible; entre ces deux groupes, plus près cependant des Yakpa que des Mbangui, se situent les autres. Ce taux brut de mortalité des Ngbandi de Bangassou est sensiblement plus faible que celui des Ngbandi du territoire belge (1).

Tous les groupes -sauf les Langba- présentent un excédent naissances-décès positif. C'est chez les Ngbandi que l'écart entre le taux de natalité et de mortalité est le plus élevé; la distance qui sépare cet écart de ceux calculés pour les autres groupes, bien qu'importante, l'est un peu moins que celle qui séparerait en 1953 au Congo Belge les écarts calculés respectivement pour les Ngbandi (+ 19,85) et les Zandé-Bandia (- 4,85) (1).

La mortalité en brousse est approximativement deux fois plus élevée qu'en ville et serait, d'après l'auteur, imputable au vieillissement de la population. L'auteur estime que la mortalité dans les agglomérations urbaines ne présente pas un caractère de gravité : "cela tient, dit-il, au fait que la mortalité infantile est faible (nombre de naissances peu élevé et forte influence sanitaire du poste) et que la population urbaine ne comprend que 8 % de plus de 45 ans; la structure actuelle relativement jeune de cette population lui épargne une mortalité qui ne manquera pas dans une dizaine d'années de devenir importante". Il estime même que d'ici quelque 10 ans le taux de mortalité dans les deux quartiers urbains où les Nzakara représentent les 2/3 de la population sera fort proche de celui des villages. La différence entre l'excédent naissances-décès en ville et cet excédent en brousse rend évidemment compte des différences qui existent entre les deux milieux au point de vue natalité et mortalité (2).

L'auteur indique qu'en ville "40 % des plus de 45 ans sont des invalides et que sur l'ensemble des habitants de plus de 15 ans 6% ne peuvent travailler soit à cause de leur grand âge, soit d'une grave malformation physique". En brousse la proportion des invalides serait encore plus forte : 22 % de l'ensemble des plus de 15 ans. L'auteur tire des résultats de son enquête la conclusion que la situation démographique est grave en ville et la principale cause en est le niveau très faible de la fécondité féminine. "Aucune grande différence

(1) Cf. p. 97

(2) Les données mises à notre disposition par l'auteur sont insuffisantes pour nous permettre de comparer le mouvement naturel de la population urbaine à celui de la population rurale. Au cours de son enquête en ville, l'auteur a recensé les visiteurs et les absents; il estime que les migrations de longue durée dans les deux sens n'y affectent pas le 20^e de la population recensée tandis que les migrations de courte durée portent sur le tiers des habitants. En ce qui concerne la brousse, l'auteur signale seulement l'existence d'une émigration vers Bangassou-poste.

notable, dit-il ailleurs, en conclusion à son rapport sur la situation en milieu rural, n'est à révéler entre la démographie urbaine et celle des villages : un vieillissement plus précoce de la population de brousse dû à l'émigration des jeunes gens et des adultes, une natalité plus faible, un nombre plus élevé d'invalides, ce sont là les points d'une divergence de degré plus que de nature. L'allure et la structure démographiques des villages ressemblent malheureusement trop à celle des agglomérations".

Considérant l'ensemble des populations sur lesquelles a porté l'enquête, l'auteur dit : "le taux de mortalité moyen qui excède déjà de 2 % le taux de natalité, doit s'aggraver considérablement dans les années à venir si les conditions actuelles restent les mêmes (...). Dans une trentaine d'années la population Nzakara du champ de l'enquête sera réduite aux 2/5 de ce qu'elle est actuellement (et notre prévision est certainement optimiste). Ce que nous venons de trouver pour les Nzakara s'applique aux autres peuplements ethniques recensés dans la région de Bangassou, sauf à la petite minorité Yacoma (1). Le problème apparaît d'une gravité exceptionnelle si l'on songe que le taux d'invalidité, en général dû à la lèpre, est très élevé : 1431 invalides de plus de 15 ans sur 14.170 habitants, soit plus de 10 % de la population inutilisables; si l'on songe que l'influence du mariage sur la fécondité est presque nulle; si l'on songe enfin que de multiples tares (goîtres par exemple) amoindrissent les gens valides".

(1) Lire Ngbandi.

REFERENCES -

Abréviations : R : rapport - R.M. : rapport médical - Ht MB. :
département sanitaire du Haut M'Bomou - Bas MB : département
sanitaire du Bas M'Bomou - MB : département sanitaire du
M'Bomou - O.-C. : Territoire de l'Oubangui-Chari - S.G.H.
M.P. : Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie.

Remarques : 1) L'année mentionnée indique l'époque que concer-
nent les données ou considérations faisant la matière du
document et ne coïncide pas nécessairement avec la date
où celui-ci a été rédigé.

2) L'état de détérioration dans lequel se trouvent
certains rapports ne nous a pas toujours permis de connaître
leur auteur.

1927-1928-1929.

1. IVLEFF, R.M. Secteur n° VII, Ht MB.

1930.

2. R.M. 1er semestre, Secteur n° VII B, Ht MB.

1931.

3. R.M. 2ème semestre, Secteur n° VII B, Ht MB.

1934.

4. THIBAUT, R.M. 2^e semestre, Secteur annexe n° VII B, Ht MB.

1935.

5. R.M., Décembre, Dispensaire de Zémio, Ht MB.
6. R.M. annuel, MB.

1936.

7. R.M. 4^e trimestre, Poste d'Obo, Ht MB.
8. LUMARET, R.M. Annuel, Ht MB.
- 8 bis. LUMARET, Médecin-Chef du Ht MB, réponse aux critiques
et questions formulées à propos de 8 par le Méde-
cin Général Inspecteur à Brazzaville.
9. LE BIHAN A, R.M. Annuel, MB.

1937.

10. LUMARET, R.M. 1er trimestre, Ht MB.
11. LUMARET, R.M. 2^e trimestre, Ht MB.

12. R.M. 3^e trimestre, Ht MB.
13. Rapport de tournée dans la Subdivision de Rafaï, 4^e trimestre, Ht MB.
14. R.M. 4^e trimestre Ht MB.
15. ORLY, R.M. 1^{er} trimestre, Bas MB.
16. ORLY, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
17. ORLY, R.M. 3^e trimestre, Bas MB.
18. ORLY, R.M. 4^e trimestre, Bas MB.
19. ORLY, R.M. Annuel, Bas MB.

1938

20. ORLY, R.M. 1^{er} trimestre, Bas MB.
21. ORLY, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
22. ODEND'HAL J., R.M. 3^e trimestre, Bas MB.

1939

23. ODEND'HAL J., R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
24. ODEND'HAL J., R.M. Annuel, Bas MB.

1940

25. CYSSAN, R.M. Annuel, Ht MB.
26. ODEND'HAL J., R.M. 1^{er} trimestre, Bas MB.
27. ODEND'HAL J., R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
28. ODEND'HAL J., R.M. 3^e trimestre, Bas MB.
29. CYSSAN, R.M. Annuel, MB.

1941

30. CYSSAN, R.M. 4^e trimestre, MB.

1942

31. SAMARA, R.M. 3^e Trimestre, MB.
32. SAMARA, R.M. Annuel, MB.

1943

33. R.M. 2^e trimestre, Ht MB.
34. R.M. 3^e trimestre, Ht MB.
35. R.M. 4^e trimestre, Ht MB.
36. MOLITOR, R.M. Annuel, Ht MB.
37. SAMARA, R.M. 1^{er} trimestre, MB.
38. SAMARA, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
39. SAMARA, R.M. 3^e trimestre, Bas MB.
40. SAMARA, R.M. 4^e trimestre, Bas MB.
41. VERPRAT, R.M. Annuel, Bas MB.

1944

42. MOLITOR, R.M. 1^{er} trimestre, Ht MB.
43. R.M. Annuel, Ht MB.
44. VERPRAT, R.M. 1^{er} trimestre, Bas MB.
45. VERPRAT, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
46. VERPRAT, R.M. Annuel, Bas MB.

1945

47. R.M. 1er trimestre, Ht MB.
48. BLACHE, R.M. 3^e trimestre, Ht MB.
49. BLACHE, R.M. 4^e trimestre, Ht MB.
50. BLACHE, R.M. Annuel, Ht MB.
51. VERPRAT, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
52. VERPRAT, R.M. 4^e trimestre, Bas MB.
53. VERPRAT, R.M. Annuel, Bas MB.
54. HOCHSTETTER, R.M. Annuel, O.-C.

1946

55. BLACHE, R.M. 4^e trimestre, Ht MB.
56. VERPRAT, R.M. 1er trimestre, Bas MB.
57. VERPRAT, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
58. PAPE, R.M. 3^e trimestre, Bas MB.
59. PAPE, R.M. 4^e trimestre, Bas MB.
60. PAPE, R.M. Annuel, Bas MB.
61. HOCHSTETTER, R.M. Annuel, O.-C.

1947

62. R.M. Annuel, Ht MB.
63. PAPE, R.M. 2^e trimestre, Bas MB.
64. HOCHSTETTER, R.M. Annuel, O.-C.
65. R. Politique, Annuel, District de Kembé, Basse Kotto.

1948

66. R. Economique, Annuel, District de Rafaï, Ht MB.
67. PAPE, R.M. 4^e trimestre, Bas MB.
68. LE GAC P., R.M. Annuel, O.-C.
69. R. Politique, Annuel, District de Kembé, Basse Kotto.

1949

70. LE GAC P., R.M. Annuel, O.-C.
71. R. Politique, Annuel, District de Kembé, Basse Kotto.

1950

72. LE HENAFF, Médecin-Chef du MB, lettre n° 153 en date du 3 mars au Médecin Colonel, Directeur de la Santé Publique de l'O.-C. à Bangui.
73. LE GAC P., Directeur de la Santé Publique de l'O.-C., note de Service n° 1000/DSP en date du 27 mars aux médecins des Départements
74. LE GAC P., Directeur de la Santé Publique de l'O.-C., note de Service n° 3015/DSP en date du 23 Octobre aux médecins des Départements.
75. LE HENAFF, Médecin-Chef du MB, télégramme officiel n° 519 en date du 12 octobre à la Direction de la Santé à Bangui.
76. LE HENAFF, Médecin-Chef du MB, lettre n° 539 en date du 19 décembre au Médecin Colonel, Directeur de la Santé Publique de l'O.-C. à Bangui.
77. LE GAC P., R.M. Annuel, O.-C.
78. R. Politique, Annuel, District de Kembé, Basse Kotto.

1951

79. LE GAC P., R.M. Annuel, O.-C.

1952

80. BLOUZON, R. de Prospection des Cantons Yakomas du District de Ouango, Bas MB, du 8 au 30 avril, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou.
81. R. Annuel, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou.
82. CABIRAN L., R.M. Annuel, O.-C.
83. R. Politique, Annuel, District de Kembé, Basse Kotto.

1953

84. MISTRAL J., R. Politique sur la population du Paysannat Ouango-Gaigné, District de Ouango.
85. BLOUZON, R.M. sur la population du Paysannat Ouango-Gaigné District de Ouango, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou. (Rapport incorporé à 84)
86. Administration du Territoire de Bondo, District de l'Uele Province Orientale, Congo Belge, Enquêtes démographiques : 1. en groupement Zandé-Bandia, dossier n° 615, octobre. 2. en groupement Ngbandi, dossier n° 616, octobre.
87. R. de Prospection du District de Bakouma, Bas MB, du 12 octobre au 15 novembre, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou.
88. CABIRAN L., R.M. Annuel, O.-C.
89. CABIRAN L., R.M. Annuel, O.-C., Tableaux Statistiques.

1954

90. BLOUZON, R. de Prospection du District de Bangassou, Bas MB, du 29 mars au 27 mai, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou.
91. ANDRE L.M. et GANZIN M., "Rapport au sujet d'enquêtes nutritionnelles et alimentaires menées chez deux peuplades du sud-est de l'Oubangui-Chari, les N'Zakaras et les Zandés", du 8 au 25 août, S.G.H.M.P. et Institut Pasteur, Brazzaville.
92. BASTIANI L., Enquête démographique en région de Bangassou du 15 août au 23 septembre, Statistique Générale d'A.E.F., Brazzaville.
93. CETOL, R. spécial de lomidinisation, District de Bangassou, Bas MB, 4^e campagne, du 11 octobre au 25 novembre, S.G.H.M.P., Secteur n° 15 à Bangassou
94. CABIRAN L., R.M. Annuel, O.-C., Tableaux statistiques.